

(REGARDS

sur la terre

DOSSIER

>>> BIODIVERSITÉ - NATURE ET DÉVELOPPEMENT

le bilan de l'année 2007 - l'agenda 2008
les repères du développement durable

Sous la direction de **PIERRE JACQUET & LAURENCE TUBIANA**

SCIENCES PO
LES PRESSES

L'Agence française de développement (AFD) est au cœur du dispositif français de l'aide publique en faveur des pays pauvres. Grâce à une large gamme d'instruments financiers, l'AFD soutient les pouvoirs publics, le secteur privé et les réseaux associatifs locaux pour la mise en œuvre de projets économiques et sociaux très divers. Elle intervient dans cinq continents et dans les collectivités d'outre-mer. Ses actions en faveur de la croissance économique et de la préservation de l'environnement s'inscrivent directement dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les activités de l'AFD contribuent également à la préservation des biens publics mondiaux. Ses actions sont présentées, et ses publications sont disponibles sur www.afd.fr

L'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) est un *think tank* français intervenant sur les volets internationaux du développement durable et les questions de gouvernance mondiale. Appuyé sur les grands établissements publics de recherche et associant les différents acteurs publics et privés impliqués par les principaux enjeux globaux du développement durable, l'Iddri axe ses activités autour de cinq grandes thématiques : gouvernance mondiale, libéralisation du commerce, entreprises et biens publics, changement climatique et gestion durable des ressources naturelles. Ses travaux et publications sont disponibles sur www.iddri.org

L'Iddri est engagé dans un partenariat privilégié avec Sciences Po, à travers notamment la chaire Développement durable. Celle-ci est structurée autour de trois grands thèmes : l'économie du développement, les politiques publiques et la gouvernance mondiale, l'impact du développement durable sur la stratégie et la gestion des entreprises. Ses travaux et publications sont disponibles sur : www.developpement.durable.sciences-po.fr

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)

Regards sur la Terre 2008. L'annuel du développement durable. Biodiversité, nature et développement / sous la direction de Pierre Jacquet et Laurence Tubiana – Paris : Presses de Sciences Po, 2007.

ISBN 978-2-7246-1043-7

RAMEAU :

- ✧ Développement durable : Périodiques
- ✧ Environnement : Périodiques
- ✧ Diversité biologique
- ✧ Écosystèmes

DEWEY :

- ✧ 333 : Économie de la terre et des ressources naturelles
- ✧ 338.7 : Politique et programmes de développement économique
- ✧ 363.3 : Protection de l'environnement – Problèmes sanitaires

Public concerné : public intéressé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

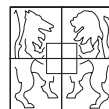
2008

L'ANNUEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

(REGARDS
sur la terre

> BIODIVERSITÉ - NATURE ET DÉVELOPPEMENT

Sous la direction de
Laurence **Tubiana**
Pierre **Jacquet**



SCIENCES PO
LES PRESSES

“ L’ANNÉE DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2006-2007

“Après la mobilisation, le temps de l'action

Pierre Jacquet

Directeur exécutif chargé de la stratégie et économiste en chef de l'Agence française de développement (AFD), Pierre Jacquet est également professeur d'économie politique internationale à l'École nationale des ponts et chaussées. Il était auparavant directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI) et rédacteur en chef de la revue trimestrielle *Politique étrangère*.

Laurence Tubiana

Directrice de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), Laurence Tubiana est également directrice de la chaire Développement durable de Sciences Po. Elle est codirectrice de la revue *Courrier de la Planète*. Après avoir dirigé le laboratoire d'économie internationale de l'INRA et présidé Solagral, elle a été membre du Conseil d'analyse économique puis conseillère auprès du Premier ministre pour le développement durable. Elle a créé l'Iddri en 2002. Elle est membre du Comité chinois de l'environnement et du développement.

L'agenda du développement durable se développe et s'intensifie. La lecture de la chronologie de l'année écoulée, placée en première partie de ce nouveau *Regards sur la Terre 2008*, en témoigne par l'abondance des informations nouvelles, le foisonnement des initiatives et des recommandations d'organismes divers, l'annonce d'engagements et de stratégies.

Pour qui croit à l'unicité du concept de développement durable, cette chronologie ressemble à une liste à la Prévert, traduisant une effervescence fébrile plus que d'une action cohérente et concertée. Certes, les G8 qui se succèdent se saisissent de la sécurité énergétique et réaffirment la prééminence de la lutte contre le réchauffement climatique et de l'objectif de réduction de la pauvreté ; des pays attachés à la croissance économique, comme la Chine, reconnaissent aussi l'importance des enjeux du développement durable : ainsi, le gouvernement chinois

prend la mesure de l'impact du changement climatique et présente un programme d'action climat ambitieux, qui vise à réduire la consommation énergétique de 20 % en 2010, et il contribue à la protection de la couche d'ozone en fermant cinq des six dernières usines produisant des chlorofluorocarbones ; aux États-Unis, dont on connaît la réticence du gouvernement à participer à l'action engagée dans le cadre du Protocole de Kyoto, des maires prennent des engagements forts pour réduire les émissions de carbone dans leur ville ; le nouveau gouvernement français s'engage dans un vaste « Grenelle de l'environnement » ; le Mexique lance une campagne pour planter 250 millions d'arbres ; le gouvernement australien instaure un marché du carbone ; l'accès aux vaccins dans les pays du Sud bénéficie d'une forte mobilisation...

Mais, si l'on peut constater que la mobilisation sur le dossier du climat a sensiblement progressé, tout

cela ne fait pas encore une action cohérente, encore moins une politique du développement durable. Les gouvernements réagissent aux problèmes lorsqu'ils apparaissent, ou aux pressions des ONG et de l'opinion publique lorsqu'elles se manifestent. Pendant ce temps, les mauvaises nouvelles s'accumulent également : pollution de la Méditerranée, présence de produits chimiques interdits dans des produits alimentaires commercialisés en Europe, accélération de la perte de biodiversité en 2007, documentée par l'Union mondiale pour la Nature (UICN), augmentation de la pollution des mers, surpêche patente, réduction notable du nombre d'espèces d'oiseaux dans les zones humides,

Peu à peu, trop lentement sans doute, la prise de conscience se crée, non seulement de la gravité de chacun des phénomènes observés pris séparément, mais de leurs interactions.

persistance du chômage dans le monde, insuffisances de la gouvernance mondiale et bien d'autres encore. Peu à peu, trop lentement sans doute, la prise de conscience se crée, non seulement de la gravité de chacun des phénomènes observés pris séparément, mais de leurs interactions, qui sont au cœur des problématiques du développement durable. Avec les progrès des connaissances scientifiques, la perception du rôle de l'espèce humaine dans la transformation des écosystèmes est aujourd'hui mieux comprise.

Certaines de ces interactions commencent à apparaître clairement. La mortalité soudaine et encore inexplicée des abeilles dans plusieurs pays pourrait sensibiliser l'opinion. Or l'abeille joue un rôle certes non exclusif, mais économiquement essentiel dans la pollinisation, qui permet la reproduction des plantes et la production agricole. Le débat reste entier sur les causes de cette nouvelle épidémie, apparue fin 2006 et connue sous le nom de CCD (*Colony Collapse Disorder*). Plusieurs ont été évoquées, allant des OGM au virus connu pour paralyser les abeilles, en passant par les effets du réchauffement climatique ou les pesticides, certains allant même jusqu'à mentionner le rôle des ondes électromagnétiques des portables. L'ironie veut que la science économique peine à diffuser des modèles intégrant la biodiversité et, avec elle, la valorisation du capital naturel et des écosystèmes, alors que

les économistes mettent volontiers en scène l'apiculteur et l'agriculteur pour illustrer les effets externes, ou externalités, qui caractérisent de nombreuses activités de production et de consommation.

Dilemmes et interactions complexes

La revue des événements de l'année fournit de nombreux exemples d'interactions ou dilemmes, allant bien au-delà de la seule dégradation de l'environnement liée aux activités humaines : entre le changement climatique et le patrimoine architectural, culturel ou naturel mondial ; entre les conflits, les famines, l'exploitation des ressources naturelles, la pauvreté et les dégradations de l'environnement ; entre l'accélération de l'urbanisation et les problèmes d'accès aux services essentiels ; entre l'impact environnemental du DDT et l'urgence de lutter contre le paludisme ; entre les habitudes alimentaires (consommation de viande) et le réchauffement climatique dû aux émissions de gaz à effet de serre liées à l'élevage ; ou encore entre la hausse de la demande d'huile de palme pour les biocarburants et le risque de déforestation lié au développement des palmeraies dans le Sud-Est asiatique. Ce dernier exemple est symptomatique des contradictions possibles entre des actions décentralisées et non coordonnées qui répondent à des incitations économiques incomplètes.

La hausse récente des prix du pétrole exerce ainsi plusieurs effets contradictoires sur la problématique du développement durable. Elle conforte, par la perception d'une énergie chère, la démarche d'économie d'énergie et de promotion des énergies renouvelables permettant de lutter contre le réchauffement climatique. Même sur ce plan, cependant, une approche soigneuse est nécessaire, et le bilan carbone de la substitution de nouvelles sources d'énergie au pétrole doit être dressé avec précision. Le recours aux biocarburants ne saurait être une panacée, non seulement parce qu'il peut conduire à une concurrence problématique sur l'usage des sols entre satisfaction des besoins énergétiques et besoins alimentaires, comme en témoigne la hausse

record des prix du blé enregistrée en 2007, mais aussi parce qu'il met en jeu toute une chaîne logistique qui ne réduit pas nécessairement les émissions de CO₂. Selon les zones agro-écologiques, le bilan énergétique peut même être négatif.

Le pétrole et les matières premières sont devenus des secteurs particulièrement profitables, et l'incitation à les exploiter particulièrement irrésistible. Ces pressions posent plusieurs problèmes. D'abord, celui des effets néfastes de leur exploitation sur l'environnement, d'autant plus marqués que certaines réserves de pétrole se trouvent dans des lieux sensibles en matière de biodiversité. Par exemple, la question de l'exploitation des réserves pétrolières de l'Alaska revient dans les débats. Des économistes se sont d'ailleurs penchés sur cette question¹. Ils indiquent que les réserves récupérables représentent l'équivalent de la consommation américaine en 2005 (un peu plus de 7 milliards de barils) pour une valeur de 374 milliards de dollars en 2005, et que leur exploitation coûterait 123 milliards. L'analyse coûts-bénéfices devrait cependant prendre aussi en compte les coûts environnementaux. Ils sont particulièrement difficiles à évaluer s'agissant de dommages imposés à un écosystème fragile par la construction d'infrastructures ou du fait des risques associés à l'activité d'exploitation, et, plus largement, de la détérioration d'un site naturel unique, symbolique et précieux. Ces coûts sont et seront, en principe, supportés par l'ensemble des personnes accordant une valeur à la préservation de ce site, et cela concerne aussi bien des populations locales, ou des populations extérieures au site, américaines ou non, que les générations futures. Au lieu d'évaluer les coûts environnementaux, ces chercheurs interprètent les bénéfices nets de l'exploitation (251 milliards) comme la compensation qui pourrait être versée aux

individus en contrepartie de ces coûts. Le choix de mettre ou non en exploitation revient dès lors à la valeur sociale que l'on attribue à la préservation de la zone. Avec toutes ses limitations, cette approche présente l'intérêt de spécifier les arbitrages et d'attirer l'attention sur la valeur à attribuer à la préservation de l'environnement.

Au-delà des effets sur l'environnement, la problématique de la gestion des revenus tirés des ressources naturelles, largement évoquée dans *Regards sur la Terre 2007*, est indéniablement l'autre dimension fondamentale d'un développement durable. Ces revenus peuvent être sources de comportements prédateurs et alimenter des conflits portant sur la distribution de la rente, conflits que cette rente contribue aussi souvent à financer. Ils posent par ailleurs un problème

Au-delà des effets sur l'environnement, la problématique de la gestion des revenus tirés des ressources naturelles, largement évoquée dans *Regards sur la Terre 2007*, est indéniablement l'autre dimension fondamentale d'un développement durable.

économique difficile, connu sous le nom de syndrome hollandais : l'exploitation des ressources naturelles conduit à un renchérissement des coûts et à une perte de compétitivité dans le secteur des biens échangés. Enfin, ces ressources étant non renouvelables, la rente n'est que temporaire. L'une des problématiques majeures du

développement durable, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous, porte donc sur l'utilisation de cette rente, susceptible de permettre des niveaux de consommation, par exemple, qui seraient non soutenables. La hausse des prix du pétrole et des matières premières est, certes, une bonne nouvelle pour les pays producteurs qui y trouvent des ressources supplémentaires, mais la transformation de ce potentiel nouveau en stratégie de développement ne va pas de soi, comme l'histoire économique le montre amplement.

notes

1. KOTCHEN (M. B.) et BURGER (N.), « Should We Drill in the Arctic National Wildlife Refuge ? An Economic Perspective », *NBER Working Paper*, 13211, 2007.

Vers une théorie économique du développement durable ?

Même s'ils sont encore insuffisamment reconnus, les enjeux du capital naturel ont fait l'objet d'initiatives méthodologiques et quantitatives prometteuses. Le rapport *Where is the Wealth of Nations* de la Banque mondiale² propose un cadre d'analyse économique du «développement durable». Il dresse une typologie des différentes formes de capital qui fondent la richesse : capital produit (machines, constructions), capital intangible (institutions, capital humain) et capital naturel.

Selon cette approche, le développement durable peut s'analyser comme le processus de gestion du portefeuille d'actifs (produits, naturels, intangibles) dont dispose un pays. L'une des clefs de la compréhension

de ce processus est la possibilité de substitution entre ces différentes formes de capital, que les économistes mesurent par «l'élasticité de substitution» entre elles³ : on peut en effet substituer d'autres formes de capital au capital naturel, et c'est bien ce qu'ont fait les pays industrialisés au cours de leur

développement. Ainsi, on peut transformer des réserves de pétrole ou des diamants en d'autres formes de capital physique ou humain, et c'est, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, l'une des clefs de la compréhension des processus de développement durable à partir des ressources naturelles non renouvelables : il ne faut pas consommer la rente qu'elles procurent, mais l'investir dans d'autres formes de capital, pour éviter que l'épuisement des ressources conduise à une diminution du stock de capital total à disposition du pays et de ses habitants.

Cette possibilité au moins partielle de substitution suggère aussi que les possibilités de développement d'un pays ne sont pas normées par leurs dotations en capital naturel, comme le confirme d'ailleurs le développement réussi de pays qui en sont relativement peu dotés (le Japon, par exemple). Mais le capital

naturel apparaît aussi comme un complément des autres formes de capital, ce qui suggère que la productivité du capital diminue avec le stock de capital naturel. Cette approche permet de mieux définir le concept de développement durable. Pierre-Noël Giraud et Denis Loyer insistent dans leur contribution au dossier de cette édition, consacrée au rôle du sol (cf. chapitre 7), sur la complémentarité entre capital naturel et autres formes de capital, et développent l'idée qu'il existe des phénomènes de seuils et d'irréversibilités susceptibles de conduire à la disparition d'écosystèmes et à l'incapacité de restaurer les capacités, ce qui conduit à la possibilité de cercles vicieux de dégradations mutuelles et de «trappes à pauvreté».

Comptabiliser l'environnement

Pour transformer cette approche encore théorique en outils de formalisation des politiques, il faut disposer de données et construire des indicateurs. La comptabilité environnementale a fait d'importants progrès, mais elle reste encore partielle et, surtout, insuffisamment utilisée. Depuis une quinzaine d'années, les Nations unies, l'Union européenne, l'OCDE, la Banque mondiale et les institutions nationales de statistiques ont consenti des efforts d'harmonisation et de standardisation. Il existe depuis 2003 un système de comptabilité économique et environnementale intégré (SEEA), qui comprend une comptabilité des ressources naturelles, de l'utilisation de matériaux et d'énergie dans les processus de production, de la génération de polluants, des dépenses de protection environnementale et de gestion des ressources, mais aussi la production d'indicateurs macro-économiques agrégés et de développement durable, comme le produit intérieur «net» des dommages environnementaux (le *eaNDP* ou *environmentally adjusted net domestic product* ou produit intérieur net ajusté pour l'environnement).

Cependant, peu de pays tiennent une telle comptabilité selon la Banque mondiale. La plupart des pays industrialisés et quelques pays en développement le font de façon au moins partielle, mais très peu (Allemagne, Corée, Japon, Mexique, Philippines, Suède) ont développé les indicateurs macro-économiques corres-

Même s'ils sont encore insuffisamment reconnus, les enjeux du capital naturel ont fait l'objet d'initiatives méthodologiques et quantitatives prometteuses.

pondants, insuffisamment utilisés au demeurant. Les résultats obtenus sont par ailleurs difficilement comparables entre pays. Les transactions internationales, en ce qui concerne les transports de polluants par l'air, l'eau, ou les produits échangés, ne sont pas prises en compte. La comptabilisation de la dégradation environnementale ne fait encore l'objet d'aucun consensus.

On retrouve dans ce domaine la difficulté d'installer de nouvelles normes de mesure et de comptabilité, un peu à l'instar de celle d'installer une nouvelle monnaie internationale. La difficulté est ici renforcée parce qu'il ne s'agit pas seulement d'ajouter de nouveaux indicateurs standardisés, mais aussi de remplacer les indicateurs existants en termes de suivi de la richesse, de l'activité économique, de prévisions économiques et d'élaboration des politiques économiques. Tant que le PIB et le PIB par habitant recevront l'attention qu'on leur consacre à l'heure actuelle dans l'analyse des situations et la mesure des performances économiques, les différentes incitations auxquelles font face les décideurs publics et privés resteront biaisées à l'encontre des enjeux du développement durable.

Au total, les outils d'analyse existent. Certes ils posent des problèmes de quantification et de mesure redoutables, et il s'agit aujourd'hui de moderniser en profondeur des systèmes comptables qui se sont construits sur plusieurs décennies. Au-delà des indicateurs, l'enjeu est de parvenir à relier différentes disciplines scientifiques, des sciences dures comme des sciences sociales, pour mieux comprendre l'interaction entre l'homme et la nature, alors que chacune de ces disciplines s'est en général développée de manière isolée.

C'est en quelque sorte une forme de validation de la «théorie générale des systèmes» qu'a proposée le biologiste Ludwig von Bertalanffy⁴, critique fondamentale des modèles traditionnels d'analyse scientifique dans les systèmes cloisonnés de la science classique, inadaptés au fonctionnement d'organismes vivants. Un large renouveau théorique autour du concept de «système» est intervenu avec le développement de l'écologie et de la notion d'écosystèmes ouverts sur des influences dispersées et à très longue distance⁵.

Nature et biodiversité : un rôle mal connu et peu reconnu

Ces difficultés à la fois théoriques et pratiques à rendre compte de la valeur de l'environnement sont au cœur des débats sur la biodiversité. C'est parce qu'elle est centrale pour notre développement, au Nord comme au Sud, que nous avons souhaité y consacrer le dossier de cette édition de *Regards sur la Terre*.

La biodiversité semble pour certains renvoyer à la protection des ours dans les Pyrénées ou des lémuriens à Madagascar, des oiseaux ou des plantes rares, alors que ce sujet traite en fait, de façon plus fondamentale, de la préservation d'écosystèmes qui fournissent à l'homme des services indûment tenus pour acquis et qui conditionnent son niveau de vie, l'exercice de son potentiel et sa capacité à faire face à des événements imprévus. Au-delà, le thème de la biodiversité réintègre l'homme comme une espèce – particulièrement invasive – dans la dynamique des écosystèmes et comme un facteur de changement : l'homme ne se contente pas d'«extraire» des biens et des services de la nature, il en transforme le fonctionnement en profondeur⁶.

notes

2. Banque mondiale, *Where is the Wealth of Nations. Measuring Capital for the 21st Century*, Washington (D. C.), Banque mondiale, 2006.
3. HARTWICK (J. M.), «Intergenerational Equality and the Investing of Rents from Exhaustible Resources», *American Economic Review*, 67 (5), 1977 ; Daly (Herman E.), «Towards some Operational Principles of Sustainable Development», *Ecological Economics*, 2, 1990, p. 1-6.
4. BERTALANFFY (L. von), *General System Theory: Foundations, Development, Applications*, New York (N. Y.), George Braziller, 1968 [éd. fr., *Théorie générale des systèmes*, Paris, Bordas, 1972].
5. O'NEILL (R. V.) et al., *Landscape Ecology in Theory and Practice. Pattern and Process*, New York (N. Y.), Springer, 2001.
6. MYERS (N.) et SIMON (J.), *Scarcity or Abundance ? A Debate on the Environment*, New York (N. Y.), Norton, 1994.

Quels sont, plus généralement, les services rendus par les écosystèmes ? Les chapitres du dossier en donnent plusieurs illustrations et l'on peut se référer à la typologie élaborée par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique⁷ : « *services de support*, qui maintiennent les conditions de vie sur la Terre et qui comprennent par exemple la formation des sols, la production primaire, la pollinisation et la dispersion des semences, la production d'oxygène, la fourniture de l'habitat ; *services de régulation*, qui englobent notamment la régulation du climat, de l'eau, des crues, de l'érosion, des processus biologiques ; *services d'approvisionnement* (nourriture, bois de chauffe, médecine traditionnelle, entrants pour la pharmacie, ressources génétiques, eau) ; *services culturels*, incluant notamment la diversité culturelle, la valeur esthétique, spirituelle ou religieuse ». La valeur de ces différents services n'est pas aisément quantifiable car ils disposent rarement d'une valeur d'échange sur des marchés, même si l'idée de les rémunérer connaît un certain développement (voir l'analyse de Sheila Wertz-Kanounnikoff et Sven Wunder dans le chapitre 9), depuis la première expérience menée au Costa Rica de valorisation des services rendus par les forêts. Les évaluations disponibles, encore d'un stade préliminaire, estiment la valeur globale des services environnementaux à plusieurs milliers de milliards de dollars annuellement.

Mais cette typologie n'épuise pas le rôle de la biodiversité. Cette dernière joue également un rôle assurantiel, dans au moins trois dimensions. La première concerne l'intérêt de préserver des ressources qui s'avéreront peut-être essentielles à l'innovation future, par exemple en matière pharmaceutique. Elle entraîne des débats importants et conflictuels sur la propriété des ressources et le caractère brevetable des inventions. Les ressources génétiques font en effet aujourd'hui l'objet d'un nombre croissant de dépôts de brevets. Cette généralisation des brevets sur des gènes est contestée de plusieurs côtés, du côté des zones d'origine des plantes ou des animaux tout d'abord. La biodiversité a été assimilée à un patrimoine national dans la Convention sur la diversité biologique. Aussi les gouvernements, notamment ceux des pays riches en biodiversité, jugent-ils que le dépôt de brevets sur des gènes de plantes ou d'animaux prélevés sur leur sol est

une violation de leur souveraineté. Ces pays (dont le Brésil, l'Inde, l'Éthiopie, le Mexique) réclament un traité international qui réglemente les droits de propriété et le partage des bénéfices d'exploitation de ces ressources génétiques.

L'autre contestation porte sur le bien-fondé de la rente perçue au nom de l'invention sur des ressources existant dans la nature et que celui qui dépose le brevet s'est contenté d'identifier et d'isoler. Cette appropriation apparaît aujourd'hui à nombre de juristes et d'économistes comme indue⁸ : l'identification de gènes est devenue une opération triviale et ne peut plus être considérée aujourd'hui comme une invention ; l'appropriation privée de l'information contenue dans les gènes brevetés représente un frein considérable à la progression de la recherche ainsi qu'une perte sociale. L'idée de réserver les brevets aux applications des informations génétiques, à l'instar des logiciels libres, pourrait être une solution à ce problème.

La seconde dimension de ce rôle assurantiel relève de l'importance, pour les sociétés, de pouvoir s'appuyer sur un portefeuille d'actifs diversifiés pour survivre aux chocs qui les frappent. Lorsqu'elles réagissent à la destruction de certains actifs par substitution, elles accroissent leur dépendance vis-à-vis d'un nombre plus réduit de ces actifs et de ce fait leur vulnérabilité à un choc important sur ces derniers. Le travail du physiologiste Jared Diamond⁹ en fournit une illustration édifiante. Il y évoque la disparition de sociétés à travers une forme de suicide écologique involontaire (« écocide ») à travers plusieurs routes : la déforestation et la destruction des habitats, la détérioration des sols, la mauvaise gestion de l'eau, la disparition des ressources par l'excès de chasse ou de pêche, l'introduction de nouvelles espèces parmi les espèces indigènes, la croissance de la population et celle de l'impact de chaque individu sur les écosystèmes. La destruction environnementale n'est pas la cause unique de la disparition de sociétés, mais elle a joué dans certains cas un rôle essentiel.

L'idée de réserver les brevets aux applications des informations génétiques, à l'instar des logiciels libres, pourrait être une solution à ce problème.

La troisième dimension assurantielle relève aussi de la diversification et donne à cet aspect de la *biodiversité* tout son sens. La variabilité des gènes et des entités est un facteur de préservation majeur, puisque tous les individus ne sont pas atteints de la même façon par un même choc. Certains sont à même de mieux y résister que d'autres, et de se substituer à ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne pourraient plus assumer leurs fonctions. La diversité biologique est donc un facteur de stabilité ou de capacité de survie des écosystèmes à des bouleversements majeurs.

La biodiversité n'est pas un patrimoine figé qu'il faudrait protéger en tant que tel. Son évolution dépend de multiples causes, notamment naturelles. L'homme en est un acteur parmi d'autres. L'un des messages de ce *Regards sur la Terre* est que cette interaction entre l'homme et la nature est l'un des déterminants spatiaux et intertemporels importants de notre niveau de vie. En affectant les mécanismes de renouvellement du stock de capital naturel, l'activité humaine détermine aussi les conditions de sa propre évolution. Doté de la faculté de penser et de raisonner, l'homme peut exercer une action délibérée sur la nature. Le défaut de prise en compte des enjeux de la biodiversité devient dès lors aussi une forme d'action délibérée, sauf à feindre une ignorance qui n'est plus légitime au regard des avancées de la connaissance, des travaux scientifiques et des signaux d'alerte qui se multiplient. La préservation de la biodiversité exige donc une large mobilisation de la communauté internationale, à l'image de celles qu'ont suscitées la protection de la couche d'ozone dans les années 1980 et le changement climatique aujourd'hui.

Une gouvernance mondiale centrée sur le climat

Le contraste entre l'ampleur prise par la mobilisation autour du climat et les difficultés rencontrées dans l'initiative visant à créer une organisation des Nations unies pour l'environnement traduit une situation assez confuse : on n'est plus dans l'immobilisme du début des années 2000, mais la communauté internationale n'a pas pour autant retrouvé le niveau de mobilisation qui était le sien au moment du Sommet de la Terre. C'est en fait largement à travers la question climatique qu'est en train de se construire un nouveau modèle de gouvernance.

C'est en fait largement à travers la question climatique qu'est en train de se construire un nouveau modèle de gouvernance.

La publication en novembre 2006 du rapport commandé à Sir Nicholas Stern par Tony Blair et Gordon Brown¹⁰ et celle du quatrième rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) en 2007¹¹ ont représenté d'importants jalons dans la prise de conscience des enjeux climatiques. La mission confiée à Nicholas Stern avait un objectif précis. Il s'agissait, en actualisant les analyses économiques des coûts du changement climatique et de la lutte contre ce changement, d'établir une base de discussion avec l'Administration américaine et les milieux influents aux États-Unis, objectif politique majeur pour le Royaume-Uni. Les réticences américaines vis-à-vis du Protocole de Kyoto ne se limitent pas à la seule Administration fédérale. Kyoto est considéré par une très grande majorité de sénateurs et de

notes

7. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, *Interlinkages Between Biological Diversity and Climate Change*, CBD Technical Series, n° 10, 2003.
8. BARTON (J. H.), « The Economics of TRIPs : International Trade in Information-Intensive Products », *George Washington International Law Review*, 33, 2001, p. 473-501.
9. DIAMOND (J.), *Collapse. How Societies Choose to Fail or Succeed*, New York (N. Y.), Penguin, 2005 [éd. fr., *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris Gallimard, coll. « NRF Essais », 2006].
10. STERN (N.), *Stern Review on the Economics of Climate Change*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
11. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), *Climate Change 2007. The IPCC 4th Assessment Report*, 2007.

représentants comme inacceptable pour trois raisons principales : son coût pour l'économie américaine, le non-engagement de grands pollueurs comme l'Inde et surtout la Chine, les effets de mécanismes de marché du carbone qui obligeraient les États-Unis à consentir des transferts financiers en faveur d'autres pays pour acheter des droits d'émission, notamment la Russie.

Au lieu de se borner à évaluer le coût de la réduction des émissions, le rapport Stern renverse le raisonnement traditionnel sur le sujet en évaluant en parallèle les dommages liés aux impacts du changement climatique, c'est-à-dire les coûts de l'inaction. Ce rapport a ouvert un vif débat entre économistes (voir l'interview de Claude Henry, p. 39) sur la prise en compte et l'interprétation des études existantes et les hypothèses retenues, notamment en matière de taux d'actualisation. Le quatrième rapport du GIEC, qui actualise les scénarios du changement climatique et de l'évolution de la concentration des gaz à effet de

serre, a apporté des éléments confortant le message du rapport Stern : pour limiter le réchauffement climatique à environ 2 °C en moyenne et le stabiliser, il faut que les émissions globales atteignent leur maximum au plus tard en 2020-2025 et baissent ensuite pour être globalement divisées par deux en 2050. La

progression des émissions au-delà de la décennie 2020 ferait entrer le climat dans des états chaotiques, comme l'a mis en évidence le dossier de l'édition 2007 de *Regards sur la Terre*.

L'idée de remettre à plus tard les actions de lutte contre le changement climatique a sérieusement perdu de sa crédibilité auprès des responsables économiques et politiques. La conscience de l'inertie en matière d'émissions et des impacts du changement climatique milite pour des actions rapides. Ce changement de perception entretient également la perspective de profits à réaliser en investissant dès à présent dans la recherche-développement sur les technologies d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

Le contexte de la négociation internationale sur le climat s'en est trouvé modifié comme en témoigne la prise en charge politique du problème. De fait, en 2007, le changement climatique est devenu une affaire de chefs d'État, la négociation environnementale cédant le pas à une discussion politique, quitte à créer de nouveaux lieux de concertation. Au G8 d'Heiligendamm, où l'énergie et le climat ont été au centre des discussions, ont succédé une réunion de chefs d'État à l'invitation du secrétaire général des Nations unies, et enfin une réunion d'un G13 à l'initiative des États-Unis. Tous ces dialogues auront ainsi préparé la conférence sur le climat de Bali de décembre 2007, à laquelle devraient participer plusieurs chefs d'État et où seront particulièrement attendues les positions des grands pays émergents.

Les pays émergents bousculent la gouvernance du développement durable

L'organisation de l'action collective internationale en matière d'environnement a certes connu quelques succès notables, notamment avec les progrès encourageants enregistrés en matière de restauration de la couche d'ozone en application du Protocole de Montréal qui fête en 2007 son vingtième anniversaire, mais elle rencontre de nombreux obstacles. Poussée en grande partie par les pays du Nord, la gouvernance actuelle de l'environnement s'appuie sur une sorte de contrat symbolisé par le concept de développement durable popularisé par les travaux de la Commission Brundtland il y a tout juste vingt ans : trouver la voie politique pour réconcilier l'environnement – alors préoccupation des pays du Nord – et le développement – priorité des pays du Sud. L'équilibre élaboré a conduit alors à faire porter aux pays industrialisés la responsabilité des menaces portant sur l'environnement mondial, au demeurant peu contestée : c'est largement leur industrialisation et leur croissance qui ont contribué à détériorer cet environnement (augmentation rapide des émissions de gaz à effet de serre, pressions sur la biodiversité, etc.). C'est donc à ces

Le rapport Stern renverse le raisonnement traditionnel sur le sujet en évaluant en parallèle les dommages liés aux impacts du changement climatique, c'est-à-dire les coûts de l'inaction.

pays d'assumer cette responsabilité « historique » et ses conséquences économiques et financières. C'est dans ce sens que les pays développés conviennent d'apporter aux pays en développement des ressources « nouvelles et additionnelles » destinées à la préservation de l'environnement et qui s'ajoutent à l'aide publique au développement.

Le Sommet de la Terre de 1992 va pourtant marquer les signes d'essoufflement de ce modèle : la dynamique lancée ne parvient pas en particulier à faire accepter le principe d'une agence multilatérale en matière d'environnement. À un moment où il s'avère si difficile de bâtir un consensus minimal sur une Organisation des Nations unies pour l'environnement, on ne peut que penser qu'il y avait là une occasion unique qui a été manquée.

Depuis Rio, les progrès ont été rares et lents, à l'exception des négociations sur le changement climatique, dont on verra plus loin qu'elles ouvrent de nouvelles pistes en matière de gouvernance de l'environnement. Le modèle sur lequel s'appuie cette gouvernance paraît de moins en moins adapté à la réalité du monde. La croissance économique rapide des pays émergents modifie leur rôle et leur responsabilité : la Chine serait ainsi devenue en 2007 le premier pays émetteur de CO₂, dépassant les États-Unis. Ses besoins en ressources naturelles constituent également une menace pour la biodiversité. Toutes proportions gardées, ces évolutions s'appliquent également aux autres grandes puissances émergentes, de telle sorte que la vision consistant à ne considérer que la seule responsabilité des pays du Nord s'avère de plus en plus contestable, comme le signale régulièrement l'Administration américaine.

De manière plus générale, l'essentiel des institutions de la gouvernance mondiale se trouve sans doute au terme d'un cycle, entamé pour les institutions économiques à la fin de la Seconde Guerre mondiale (Institutions de Bretton Woods, Gatt, OCDE). Ces institutions voient depuis quelques années leurs objectifs et leurs actions contestés, et, partant, leur mandat remis en cause. Ainsi, le FMI, institution symbole de la

gouvernance économique mondiale mise en place par les pays du Nord, dans un premier temps fragilisé par la crise financière d'Asie du Sud-Est (1997) et de la Russie (1998), l'est depuis par le remboursement anticipé de plusieurs grands pays et par l'excédent en capitaux de pays comme la Chine et le Brésil. Sa jumelle et voisine la Banque mondiale connaît la même remise en question, dont la critique du mode de désignation du président n'est que l'un des aspects (cf. « Développement. Le blues de Bretton Woods », p. 61). La pertinence du mandat des institutions de Bretton Woods dans le monde d'aujourd'hui est bel et bien en débat, sachant que les pays émergents ont des besoins de financement en baisse et peuvent y répondre par d'autres moyens. Enfin, l'expérience économique de ces pays, dans ses aspects positifs comme négatifs, a sérieusement mis à mal les normes établies par les institutions multilatérales et affaibli leur capacité à faire converger les politiques économiques.

Les pays émergents ne constituent cependant pas un bloc homogène : leur rôle et leur influence varient selon les sujets, mais ils ont en commun un poids économique et politique qui leur donne la capacité de contester l'ordre international hérité de l'après-guerre. Il convient cependant d'être attentif à l'extraordinaire rapidité avec laquelle ces évolutions prennent place, et à l'importance des processus de transition et d'apprentissage. La plupart d'entre eux, en particulier les plus grands – Chine, Inde, Brésil et Russie –, ont acquis individuellement et collectivement à la fois la *capacité* et la *légitimité* pour figurer parmi les puissances internationales ; force est de constater que leur *volonté* de jouer un rôle majeur est parfois hésitante mais se renforce progressivement.

Au total, le rôle des pays émergents se caractérise par un certain nombre de remises en question, particulièrement celle du système de gouvernance mondiale, contesté au nom de la légitimité. Parce qu'il n'y a plus de justificatif au monopole détenu par les pays indus-

Les pays émergents ont en commun un poids économique et politique qui leur donne la capacité de contester l'ordre international hérité de l'après-guerre.

trialisés, des pays comme l'Inde ou le Brésil ont fait voler en éclat le club des pays riches habitué aux accords «entre-soi» dans les négociations commerciales. La participation des pays émergents à la production de biens publics mondiaux est aujourd'hui devenue un enjeu majeur des relations internationales. Qu'il s'agisse de la lutte contre le changement climatique, de la protection de la biodiversité, ou d'autres aspects encore, elle suppose que ces pays soient pleinement intégrés au système global comme acteurs responsables, participant à la mise en place des règles de l'action collective, et qu'ils en acceptent le statut.

Quel leadership pour l'Europe ?

L'Union européenne est le seul acteur à s'être autant engagé dans la mise en œuvre de Kyoto, à travers la création d'un marché domestique de droits d'émissions et la définition dans plusieurs pays européens de politiques ambitieuses de réduction des émissions.

Mais elle est restée isolée dans sa défense du Protocole ; le fonctionnement du marché de droits européen a fait naître certains doutes, tant sur l'efficacité de ce marché que sur la vertu de contraintes imposées aux seules entreprises européennes sans protection face à leurs concurrentes. L'idée de renoncer à une politique ambitieuse pour le climat a trouvé de nombreux soutiens internes alors que les nouveaux adhérents sont à la peine ; le

blocage des négociations a fait craindre un coût démesuré pour l'Europe, éventuellement contrainte de se rallier à un autre cadre de coordination impulsé par les États-Unis en cas d'échec de la négociation de l'après-2012.

La ténacité européenne a été servie par le renversement de perspective évoqué plus haut en matière d'évolution du climat. Portée par ce contexte plus favorable, l'Union a adopté au début 2007 (cf. «Climat. Vers une politique européenne de l'énergie ?», p. 59) des objectifs en matière d'énergie et d'émissions

de gaz à effet de serre très ambitieux, qui la placent en tête de la lutte contre le changement climatique. L'Allemagne, qui a assuré la présidence de l'Union jusqu'en juin 2007, a ainsi donné à l'Europe un embryon de politique énergétique commune. En affirmant des objectifs contraignants, la politique européenne de l'énergie fait du changement climatique l'un des outils de relance d'une construction européenne en panne dans sa dimension institutionnelle. Cette politique suppose en effet une concertation beaucoup plus étroite pour gérer le marché européen de droits d'émission, une coopération technologique renforcée sur les énergies renouvelables ou sur l'efficacité énergétique.

Cette reprise de l'initiative confère à l'Europe une lourde responsabilité internationale. Le changement climatique est devenu l'un des dossiers emblématiques de la politique extérieure de l'Union. Très attachée à Kyoto, symbole de la préférence européenne pour un accord multilatéral, ayant mis en œuvre en pionnière les mécanismes de flexibilité du Protocole, mécanismes sur lesquels elle était très réservée à l'origine, l'Union européenne ne peut pas renoncer facilement au Protocole. Pourtant ni les États-Unis ni vraisemblablement les pays émergents n'accepteront un prolongement de Kyoto à l'identique (engagements quantifiés plus mécanismes de flexibilité). L'Union européenne a intérêt plus que tous les autres acteurs à ce qu'une coordination effective se mette en place, car c'est une condition de la réussite de sa propre politique du climat.

Plus largement, l'Europe, par logique et par nécessité, s'est faite la championne d'un système d'action collective fondé sur des normes et des règles et acceptant un certain abandon de souveraineté. La participation active des nouvelles puissances politiques et économiques à une relance de la gouvernance mondiale revêt pour l'Union européenne une importance majeure, contrairement aux États-Unis qui peuvent aujourd'hui s'accommoder facilement de l'affirmation des souverainetés nationales. C'est donc à l'Europe d'être proactive dans l'invention d'un nouveau contrat mondial, équilibré en droits et en responsabilités, et qui suppose notamment que la réforme de la gouvernance des insti-

En affirmant des objectifs contraignants, la politique européenne de l'énergie fait du changement climatique l'un des outils de relance d'une construction européenne en panne dans sa dimension institutionnelle.

tutions multilatérales donne davantage de poids aux pays émergents et aux pays pauvres. Elle doit définir vis-à-vis des puissances émergentes une politique cohérente et incitative au lieu de s'ériger en puissance morale tout en défendant, la plupart du temps, ses intérêts économiques.

Il n'en reste pas moins qu'un tel contrat devra reposer sur la définition de règles du jeu à la fois durables et perçues comme équitables. Les restrictions des émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés vont créer une demande importante de crédits sur les marchés du carbone, mais il ne peut y avoir de transferts et d'investissements des pays industrialisés vers les pays émergents dans un contexte de concurrence intense dans certains secteurs sans un minimum de règles, sans lesquelles les incompréhensions et les risques de « délocalisations écologiques » rendraient caducs les termes de tout accord.

Quelques pistes

Avec ses « mécanismes de flexibilité » introduits sous la pression paradoxale des États-Unis qui ne l'ont pas ratifié, le Protocole de Kyoto a ouvert la voie à l'implication directe des acteurs économiques et financiers dans la mise en œuvre de l'accord environnemental. Se sont ainsi développées des communautés d'experts spécialistes des questions sur le climat (bilan carbone), chez les industriels comme chez les financiers, et qui ont progressivement irrigué au-delà de leur secteur initial. Force est en effet de constater la multiplication de « marchés carbone » ou de « projets carbone » en dehors des seuls pays et des seuls cas prévus par le Protocole de Kyoto *stricto sensu*. Les mécanismes de marché des accords intergouvernementaux peuvent ainsi avoir des effets directs limités, mais favoriser une acculturation, un apprentissage et la constitution d'une expertise dans les milieux économiques qui conduisent à en améliorer plus largement et durablement l'impact.

Le recours aux mécanismes de marché en matière d'émissions de gaz à effet de serre a parallèlement semé les germes d'une autre remise en cause : dans un contexte d'économies ouvertes et mondialisées, on ne saurait se limiter à introduire ces outils économiques

dans les seuls pays développés. Ce serait en effet de plus en plus difficile à justifier, sur le plan de l'équité comme de l'efficacité environnementale.

Ces mécanismes ne sont pas limités à la problématique du climat. Dans le chapitre 4 du dossier, Estienne Rodary pose un des termes du débat en critiquant la position de dépendance de la biodiversité vis-à-vis du discours économique. C'est un débat important, dont l'essence est le problème de la valorisation des biens environnementaux. Peut-on se reposer, pour cette valorisation, sur les seuls instruments de marché ? Comment financer les opérations de protection de la biodiversité ou d'exploitation durable des ressources ?

Comme pour ce qui concerne le climat, l'urgence de la situation se prête mal à des approches exclusives. Dans une phase de maturation de la prise de conscience et de recherche des modes les plus appropriés de gouvernance, c'est plutôt l'expérimentation qu'il faut recommander. Au demeurant, la légitimité, mais aussi la capacité de mise en œuvre (que l'on pense au braconnage) des politiques publiques repose sur leur compréhension et leur adhésion par les populations : la valeur de la biodiversité ne se décrète pas, elle se construit peu à peu dans la conscience des opinions. Mécanismes de marché, tarification des services produits par les écosystèmes, actions des ONG, financements internationaux, réglementations : tous ces outils doivent concourir à la construction d'un nouveau mode de croissance, dans les pays riches comme dans les pays pauvres.

L'urgence de la situation se prête mal à des approches exclusives. C'est plutôt l'expérimentation qu'il faut recommander.

Il résulte de ces évolutions un certain nombre d'enseignements utiles dans les réflexions relatives à la gouvernance mondiale de l'environnement : importance de la solidité du consensus scientifique y compris sur les enjeux économiques ; important potentiel d'actions d'une très grande diversité d'acteurs économiques et politiques (entreprises et collectivités locales et territoriales, dans tous les pays, selon des modalités très variées mais autour d'objectifs communs) ; importance du capital intellectuel et de l'expertise constitués autour

des instruments de marché ; nécessité d'introduire une plus grande différenciation au sein des pays en développement entre pays émergents et pays moins avancés et de renoncer ainsi à une approche exclusivement universaliste pour tout ce qui concerne l'élaboration des moyens de mise en œuvre.

Ces enseignements montrent également la nécessité d'accélérer la réconciliation entre ceux qui redoutent la marchandisation de la nature et les économistes qui cherchent à l'intégrer dans leurs modèles. C'est la raison pour laquelle beaucoup appellent aujourd'hui à la mise en route d'un « rapport Stern » sur la biodiversité, permettant, entre autres, de mieux évaluer le coût de l'inaction. Cette recommandation fait notamment écho à l'appel lancé lors de la conférence de

l'Unesco à Paris en 2005 pour la mise en place d'un mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité.

Trois grands défis sont à relever en priorité en 2008 : accélérer la mobilisation des acteurs économiques et politiques sur les enjeux de la biodiversité, notamment à l'occasion de la conférence internationale prévue à Bonn en mai ; avancer rapidement dans les discussions sur les différentes options pour un régime international pour l'après-Kyoto en poursuivant les débats avec les États-Unis et les pays émergents ; encourager de nouvelles approches de gouvernance mondiale du développement durable et de l'environnement, à partir notamment des enseignements tirés de la négociation climat.

“ **L’ACTUALITÉ**
MOIS PAR MOIS

JUILLET-AOÛT 2006



03 juillet 29 RECOMMANDATIONS FRANÇAISES POUR LE CLIMAT

Le groupe facteur 4 (diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre pour 2050), créé par la France en septembre 2005, publie son rapport. Le texte se concentre sur le financement de la transition vers un système énergétique sans carbone, proposant de caler le rythme de réduction des émissions sur la capacité de renouvellement des investissements des entreprises. Le rapport propose la création de lignes de crédit internationales en faveur des technologies propres et d'un produit bancaire – le « livret climat » – destiné à financer l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

08

DIRECTIVES VERTES

L'Union européenne épinglé les États membres qui n'appliquent pas correctement les réglementations environnementales : l'Italie est prise en faute pour ne pas avoir estimé l'impact environnemental de deux tronçons autoroutiers et pour la mauvaise gestion de ses déchets ; le Portugal pour un mauvais traitement de ses déchets industriels ; la Grèce, pour un mauvais retraitement de ses eaux urbaines résiduelles. Treize pays violent la directive sur les oiseaux ; dix n'appliquent pas celle relative à l'évaluation des incidences des projets sur l'environnement.

08 > 16

CLIMAT ET PATRIMOINE MONDIAL

Le Comité du patrimoine mondial adopte une stratégie sur le patrimoine et le changement climatique, répondant à la proposition des ONG. Constatant les effets du changement sur des sites emblématiques comme le mont Everest, la Grande Barrière de corail d'Australie ou Venise, le comité décide qu'il pourra classer un site « en péril » pour des raisons climatiques.

10 > 11

MIGRANTS ET DÉVELOPPEMENT

Cinquante pays européens et nord-africains se rencontrent à Rabat pour une Conférence euro-africaine sur les migrations et le développement, dont l'objectif est de trouver les moyens de faire face à l'afflux de migrants subsahariens. L'accord final fait le lien entre les migrations et le développement des zones les plus pauvres et veut apporter une réponse globale en donnant à la fois des instruments de contrôle des migrations et des outils de financement du développement.

15 > 17

UN G8 ÉNERGÉTIQUE

Le G8 de Saint-Petersbourg adopte une déclaration faisant de la sécurité énergétique globale un objectif commun. Le défi est celui d'un approvisionnement « suffisant, sûr et responsable en termes d'environnement », alors que le prix du pétrole pourrait avoir encore doublé en 2030 et que le développement de ressources alternatives va demander des investissements sans précédent.

Le G8 appelle à de nouvelles normes pour le développement et l'utilisation sûre de l'hydrogène, considéré comme l'énergie la plus prometteuse. Parallèlement, il réitère son engagement à lutter contre le réchauffement climatique, notamment en développant des centrales à émission zéro. Ce programme consensuel est jugé insuffisant par les ONG environnementalistes, qui auraient souhaité un engagement significatif en faveur des énergies renouvelables.

20

DES EXPERTS POUR LA BIODIVERSITÉ

Un groupe de scientifiques et de politiques spécialistes de la biodiversité publie dans la revue *Nature* un appel à la création d'un panel international d'experts de haut niveau capable de donner des informations fiables et utilisables aux gouvernements. Le modèle évoqué est celui du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). La France finance un processus de consultation qui a dix-huit mois pour réfléchir à la forme et au fonctionnement d'un tel panel.

26

PROTÉGER LA CASPIENNE

Les cinq pays entourant la mer Caspienne – Azerbaïdjan, Iran, Kazakhstan, Russie et Turkménistan – adoptent la Convention de Téhéran pour protéger l'environnement marin de la plus grande mer intérieure au monde. L'exploitation des réserves pétrolières de la région – un nouvel oléoduc reliant Bakou (Azerbaïdjan) à Ceyhan (Turquie) a été inauguré le 13 – fragilise beaucoup un environnement unique.

02 août

CHAVEZ EN AFRIQUE

Hugo Chavez s'engage à fournir 100 millions de dollars de pétrole par an au Mali contre de la bauxite, de l'or et d'autres minéraux. Par ailleurs, le Venezuela crée un fonds de financement de microprojets de développement à hauteur de 500 000 dollars et se propose de construire au Mali des logements sociaux sur le modèle bolivarien.

04

UN GÉNÉRIQUE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE

La Thaïlande se lance dans la production d'un générique du Tamiflu, l'antibiotique le plus utilisé pour lutter contre la grippe aviaire. La Thaïlande fait partie des pays les plus fréquemment touchés par l'épizootie et les transmissions à l'homme. En 2005, 22 personnes avaient été touchées, entraînant 14 décès. Le gouvernement se donne trois ans pour éradiquer la maladie de son territoire.

05

TURQUIE : UN BARRAGE MALGRÉ TOUT

La Turquie lance la construction du barrage de Ilisu. Vieux d'une trentaine d'années, le projet a été bloqué à plusieurs reprises, la dernière fois en 2002 après une campagne internationale. Une fois terminé en 2013, le barrage deviendra le deuxième plus grand réservoir d'eau et la quatrième centrale hydro-électrique de Turquie. Son coût est estimé à 1,2 milliard d'euros. La construc-

tion continue de rencontrer des opposants, dénonçant la mise en danger de l'écosystème du Tigre, la destruction d'un site historique unique où se côtoient des monuments assyriens, romains et ottomans, et le déplacement de plusieurs milliers de Kurdes.

13

UNE COOPÉRATION DE QUALITÉ

Le Center for Global Development et le magazine *Foreign Policy* publient pour la deuxième fois le *Commitment for Development Index*, un classement des 21 plus importants bailleurs de fonds selon la qualité de l'ensemble de leurs politiques envers les pays en développement. Les Pays-Bas obtiennent le meilleur score, suivis des pays scandinaves. Depuis 2002, la coopération espagnole est celle qui se serait la plus améliorée en qualité – la plus grande régression étant enregistrée par le Danemark.

17

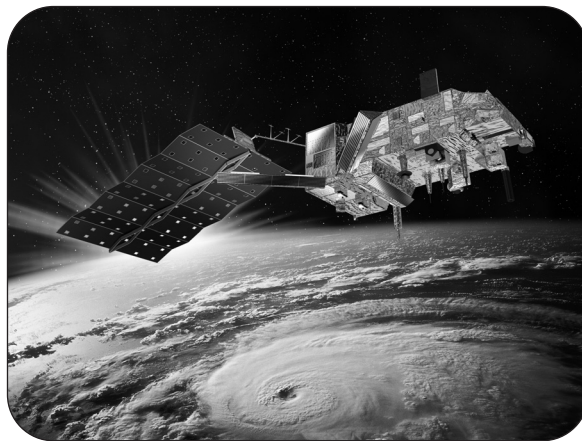
LIBAN : MARÉE NOIRE DE GUERRE

Le PNUE adopte un plan de nettoyage de la côte libanaise souillée après le bombardement israélien des cuves de la centrale électrique de Jiye, à 30 kilomètres au sud de Beyrouth. Une partie du pétrole a brûlé tandis qu'entre 10 000 et 15 000 tonnes se sont déversées en mer. Les vents et les courants ont poussé cette pollution

AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Du 27 au 30 août, la Nouvelle-Zélande accueille à Auckland le cinquième sommet Digital Earth. Ce mouvement développe des instruments pour créer un modèle de Terre en 3D. L'évolution des méthodes de télédétection depuis les premières acquisitions de données satellites au début des années 1970 a clairement apporté des réponses aux besoins de protection de l'environnement. Avec une connaissance de plus en plus fine (en résolution d'un mètre, voire moins) des processus physiques, chimiques et biologiques qui régissent le système Terre, ces outils donnent aujourd'hui les moyens de prendre des décisions à partir d'anticipations réalistes des évolutions probables.

d'accès pour des raisons géographiques ou politiques, comme le montre le partenariat actuel entre Amnesty International et la NASA pour surveiller certaines zones du Darfour. Ils offrent également un moyen d'observation d'événements aléatoires, tels que les catastrophes provoquées par l'homme ou la nature. Les technologies de télédétection ont par ailleurs connu des améliorations diverses (résolution et durée de vie en particulier), qui se sont traduites par une réduction conséquente de leurs coûts, facilitant d'autant leur transfert à des systèmes opérationnels au profit d'acteurs variés (collectivités territoriales, instituts de recherche, organisations non gouvernementales, etc.).



Certains pays du Sud, souvent handicapés par le déficit d'information sur leur propre territoire, s'orientent fréquemment vers ces technologies. Le Brésil publie ainsi depuis longtemps des rapports réguliers sur la déforestation en Amazonie à partir d'observations satellites, dont les données sont aujourd'hui très détaillées (résolution de 30 m sur 30 m). Depuis 2004, le système brésilien DETER, sur la base de données satellites à résolution de

Les données sont devenues indispensables, et de nombreux satellites d'observation environnementale sont actuellement en fonction : les satellites ENVISAT de l'Agence spatiale européenne, LANDSAT de l'Administration nationale américaine de l'aéronautique et de l'espace ou SPOT du Centre national d'études spatiales. Ces systèmes spatiaux d'observation fournissent des informations objectives, continues et cohérentes sur l'ensemble de la Terre. Ils permettent d'observer des zones difficiles

250 m sur 250 m, veut cartographier en temps réel la déforestation amazonienne et rendre ces informations accessibles au grand public. Les données, actualisées tous les quinze jours, sont disponibles sur Internet et guident le gouvernement brésilien dans la mise en œuvre de son contrôle de la déforestation. Le système DETER a ainsi participé indirectement à la réduction du taux de déforestation entre 2004 et 2006. « Un modèle pour le monde entier », a estimé la revue *Science* en avril 2007.

LA MALÉDICTION DES RESSOURCES NATURELLES ?

En août 2006, le MEND (Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger) enlève, au cours de huit opérations différentes, 18 otages, tous employés expatriés de sociétés pétrolières occidentales travaillant dans le delta. Ceci porte à 74 les otages enlevés depuis le début de l'année et renforce le climat de violence autour de l'exploitation des

insurrectionnel. Affrontements devenus suffisamment graves pour que les États-Unis, de plus en plus attentifs à leur approvisionnement en hydrocarbures africains, renforcent leur aide militaire, notamment en équipant la marine nigérienne de patrouilleurs et en formant des troupes d'élite.



ressources pétrolières du Nigeria – enlèvements, vols à grande échelle de produits pétroliers – avec des conséquences parfois dramatiques, comme cette explosion dans la banlieue de Lagos qui fera près de 300 morts en décembre 2006.

La montée de la violence prend des formes multiples, des heurts récurrents entre mouvements islamique et protestante dans les États du Nord de la Fédération aux multiples dérapages dans l'exercice d'une démocratie, déjà fragilisée par un passé d'immixtion des forces armées dans la sphère politique. D'autres pays africains connaissent semblables difficultés, mais le Nigeria offre cette particularité que la malédiction des matières premières – cette apparente fatalité qui contrarie le développement des pays riches en minerais, en bois ou en pétrole – y a pris la tournure d'affrontements quasi militaires entre les forces armées et un mouvement

Deux indicateurs permettent de mesurer la gravité de la situation : la diminution plus importante encore en 2006 de la production pétrolière avec un manque à produire de 650 000 barils par jour (500 000 barils par jour en 2005), soit un cinquième des capacités installées ; et, plus préoccupant, la structuration de l'insurrection, à travers le MEND et l'officialisation de ses revendications. Celles-ci sont de deux ordres : d'une part, et au motif que la région du delta a été de tout temps négligée par le gouvernement fédéral, le mouvement exige que le quart des revenus pétroliers

y reste pour financer le développement économique et social. D'autre part, et constatant la grave détérioration de l'environnement induite par les activités pétrolières, le mouvement demande réparation aux sociétés d'exploitation pétrolière, et ce, bien au-delà de ce que ces dernières consacrent à des projets de développement local.

À ce jour, ces violences, quelle qu'en soit l'origine, ne menacent pas, ou pas encore, la stabilité du Nigeria. Mais on ne saurait exclure que l'interaction des causes ne dépasse à terme la capacité de résilience du pays, lequel basculerait dans la catégorie des États dits fragiles. L'élection très contestée en avril 2007 d'Umaru Yar'Adua à la tête du pays ne semble pas avoir suffi à changer la dynamique : en juin 2007, le MEND a posé un ultimatum au gouvernement pour que la région du delta assure désormais seule la gestion de ses ressources naturelles.

le long des côtes sur 150 kilomètres, du nord de Jiye jusqu'à la partie sud des rivages syriens.

18

PRÉCAUTION EUROPÉENNE ET OGM AMÉRICAIN

Les États-Unis laissent exporter vers l'Union du riz contaminé par un OGM interdit par la législation européenne. Les autorités sanitaires européennes dénoncent le non-respect des règles européennes et internationales en la matière et prennent des mesures de rétorsion. À partir du 23, tout riz importé des États-Unis doit être testé avant d'entrer sur le territoire communautaire.

19 > 20

CÔTE-D'IVOIRE, POUBELLE EUROPÉENNE ?

Le *Proba Koala*, un bateau estonien, accoste à Abidjan (Côte-d'Ivoire) et décharge plusieurs dizaines de tonnes de boues toxiques, mêlant gazole et soude caustique. Ces déchets sont déversés de nuit par des camions-citernes dans différents lieux de la capitale. Les émanations causent une vingtaine de morts et des milliers d'intoxications. Au-delà de la crise politique locale, un débat sur la circulation des déchets s'engage. Les autorités néerlandaises avaient refusé à ce bateau l'accès au port d'Amsterdam une dizaine de jours plus tôt. Le 2 octobre, l'Union européenne lance une enquête pour établir les responsabilités et permettre de financer le coût de la décontamination de la ville et des dommages subis par la population ivoirienne. La législation européenne comme la Convention de Bâle interdisent l'exportation de tels déchets. Selon les données partielles collectées par le PNUE, 108 mil-

lions de tonnes de déchets dangereux ont été produits dans le monde en 2001. La quantité de déchets exportés serait passée de 2 millions de tonnes en 1993 à 8,5 millions de tonnes en 2001.

25

ÉTATS DISPARUS POUR RAISON ENVIRONNEMENTALE

La sous-commission des Nations unies pour la promotion et la protection des droits de l'homme recommande la création d'un poste de rapporteur pour les États disparus pour raison environnementale. La question est d'établir ce que dirait le droit international si un État disparaissait sans avoir de successeur, et notamment quel serait le statut de ses ressortissants. Cette question concerne les petites îles menacées de disparition comme des États plus importants, dont une partie du territoire pourrait disparaître en raison du changement climatique, et qui se trouveraient alors incapables d'accueillir toute ou une partie de leur population.

À LA REMORQUE DU CLIMAT

En août 2006, Stockholm accueille la quinzième Semaine mondiale de l'eau. Comme toutes les réunions spécialisées depuis la Conférence de Rio en 1992, celle-ci rappelle combien les besoins sont pressants, et les moyens, ni adaptés ni suffisants. Ces messages constituent aussi la trame du Rapport mondial sur le développement humain publié en novembre 2006 par le PNUD, *Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau*. L'ouvrage donne la mesure du problème : « 1,1 milliard d'êtres humains vivant dans les pays en développement n'ont pas accès à une quantité minimale d'eau salubre [...]. Quelque 2,6 milliards d'êtres humains – soit la moitié de la population des pays en développement – n'ont pas accès à des dispositifs d'assainissement de base » (cf. repères 6 et 7, p. 244 et p. 246).

Les approches pour une meilleure gouvernance de l'eau sont multiples : la mise en place de politiques publiques fondées sur la gestion intégrée des ressources en eau permet d'articuler réponse aux besoins et préservation de la ressource ; intégrer les actifs environnementaux, dont l'eau, dans les comptes nationaux conduit à mieux les valoriser.

réponse urgente aux besoins et préservation des ressources à long terme, interrogations sur le rôle respectif du marché et des régulations. Sur le terrain, les acteurs de la coopération internationale s'associent d'ores et déjà aux entrepreneurs pour trouver des moyens nouveaux de financer la desserte et de gérer les ressources en eau. Les bailleurs de fonds, y compris l'aide française, nouent ainsi des partenariats avec de petites entreprises locales spécialisées dans les services d'eau potable ou d'assainissement pour des populations pauvres.

Pour innovantes qu'elles soient, les réponses apportées à la question de l'accès à l'eau restent globalement insuffisantes face aux besoins. Par ailleurs, le dernier rapport du GIEC a clairement souligné les risques quantitatifs et qualitatifs pesant sur l'approvisionnement en eau (cf. repère 22, p. 278) : la fréquence et la sévérité des sécheresses devraient encore augmenter dans les pays déjà fortement affectés par un approvisionnement insuffisant en eau potable, en Afrique ou dans les pays désertiques. De nouvelles régions, sans manquer quantitativement d'eau, devraient à l'inverse voir sa qualité



baisser du fait de pollutions liées à des précipitations plus fréquentes et plus fortes. Seule la compréhension croissante du changement climatique à l'œuvre paraît donc apte à mobiliser durablement les responsables politiques et augmenter les moyens d'action dans ce domaine. La priorité actuellement accordée aux mesures d'adaptation – notamment en cherchant à anticiper les évolutions

La question de l'eau illustre ainsi les débats actuels sur la gouvernance internationale de l'environnement. On y retrouve les impératifs des biens publics : nécessité d'approches participatives, difficultés d'arbitrage entre

lutions à trente ans dans la définition des programmes d'investissement – devrait, enfin, favoriser des actions dans le secteur de l'eau.



05

BIODIVERSITÉ AMAZONIENNE

Le ministère brésilien de l'Environnement affirme que la biodiversité diminue moins vite en Amazonie pour la deuxième année consécutive. Le taux d'érosion de la diversité biologique observé serait de 11 % moins élevé qu'en 2005. Pour les autorités brésiliennes, ce bon résultat serait dû au renforcement de la lutte contre les coupes illégales de bois.

06

LES AFFAIRES VONT BIEN

La Banque mondiale, dans son 4^e rapport annuel *Doing Business*, souligne l'amélioration globale des pratiques des affaires partout dans le monde. 112 des 175 pays étudiés, au premier rang desquels beaucoup de pays africains, ont ainsi pris des mesures visant à réduire les coûts et les exigences légales et administratives imposées aux entreprises.

06

LOINTAINS OMD

L'Unicef et l'OMS publient un rapport conjoint sur la poursuite des *Objectifs du Millénaire pour le développement* (OMD) dans le secteur de l'eau, qui voudraient voir divisé par deux le nombre de personnes n'ayant pas accès à une eau potable ou à l'assainissement pour 2015. Le rapport tire le signal

d'alarme en soulignant l'aggravation globale des problèmes d'accès en raison de l'accélération du processus d'urbanisation. Partout, les premières victimes de ce recul sont les enfants.

10 > 11

LE G20, PILIER DE L'OMC

Les ministres du G20, rassemblant les huit pays les plus industrialisés et douze pays émergents, tentent de relancer le cycle de négociations commerciales de Doha suspendu fin juillet 2006. Ils invitent les négociateurs américains, européens et japonais à leur sommet annuel accueilli par le Brésil. Le président brésilien Lula demande à tous de prendre en compte la profonde modification de la géographie internationale du commerce et d'accepter la renégociation des règles communes.

11 > 13

L'INDE ET LE BRÉSIL

La visite du Premier ministre indien Singh au Brésil se conclut par la signature d'une série d'accords de coopération commerciale entre les deux pays émergents. Les accords incluent le développement conjoint d'énergies propres et de nouvelles technologies.

12 > 14

DES MINEURS RESPONSABLES

Toronto accueille une réunion du Forum intergouvernemental sur le développement durable de l'exploration et de l'utilisation des minéraux et des métaux. L'initiative lancée en 2005 est parrainée par le Canada et l'Afrique du Sud, deux des principaux in-

vestisseurs mondiaux dans le domaine. Le Forum veut élaborer un code éthique pour promouvoir de bonnes pratiques en termes de respect des droits de l'homme et de l'environnement.

13

MÉDITERRANÉE, TOUJOURS PLUS POLLUÉE

Le PNUE lance une campagne pour sensibiliser les populations à la pollution de la Méditerranée. Selon le Programme, des millions de tonnes de déchets sont déversées tous les ans sur les rivages méditerranéens. Les premiers responsables sont les égouts (650 millions de tonnes) : 60 000 tonnes de mercure et 36 000 tonnes de phosphates sont ainsi rejetées chaque année, menaçant la capacité de régénération de la mer Méditerranée.

14 > 15

DIALOGUE MIGRATOIRE

Les Nations unies organisent à New York un dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement. Si les débats ne débouchent pas sur une vision commune de la place des migrations dans l'économie, ils soulignent leur poids économique : les transferts de revenus des travailleurs migrants ont représenté 1 % du PNB mondial en 2004, bien plus que l'aide au développement.

15

DDT OU MALARIA ?

L'OMS préconise l'utilisation de DDT pour le déoustiquage afin de lutter contre le paludisme, qui

demeure l'une des premières causes de mortalité au monde. L'Organisation avait banni l'usage de ce produit depuis trente ans. La décision provoque de nombreuses critiques de scientifiques qui soulignent l'impact sur l'environnement global du retour du DDT.

18

LE NET DU CLIMAT

Le PNUE et Google s'associent pour créer sur Google Earth un atlas des changements climatiques, offrant des images satellitaires de 100 « points chauds » de la planète.

19

DES MÉDICAMENTS CONTRE LE SIDA

Les présidents Chirac et Lula lancent un Fonds global pour l'achat de médicaments contre le sida, le paludisme et la tuberculose, baptisé Unitaid. L'initiative vise à rendre le traitement accessible aux malades des pays pauvres. Unitaid sera financé entre autres par une taxe sur les billets d'avion, proposée par la France et mise en œuvre par celle-ci et d'autres pays.

19

DES SAUMONS PLUTÔT QUE DU GAZ

Le gouvernement russe suspend son autorisation pour un projet d'exploitation d'un gisement de gaz et de pétrole au large des îles Sakhaline. Il cède ainsi à la pression des environnementalistes qui veulent protéger les migrations de saumons importantes dans la région.

20

CLIMAT CALIFORNIEN

La Californie adopte une loi l'engageant à réduire de 25 % ses émissions de **gaz à effet de serre** d'ici à 2025. Cette mesure s'ajoute à une série de décisions exemplaires : l'obligation pour les voitures de réduire leurs émissions de 30 % d'ici 2015 – reprise par dix autres États américains et le Canada ; un procès intenté contre six constructeurs automobiles américains et japonais pour ne pas avoir pris des mesures qui auraient réduit la pollution en Californie et le réchauffement climatique ; une plainte déposée, avec onze autres États et deux villes américaines, auprès de la Cour suprême pour non-ratification du Protocole de Kyoto par le gouvernement fédéral. La Californie compte parmi les douze territoires administratifs émettant le plus de GES au monde.

21

DANGEREUSE CHIMIE ALIMENTAIRE

Le WWF publie un rapport démontrant la présence de produits chimiques interdits dans différents produits alimentaires commercialisés dans l'Union européenne. Le rapport y voit un signal de l'augmentation de la pollution latente de l'environnement.

INNOVATIONS POLITIQUES

Le 5 septembre 2006, le ministère brésilien de l'Environnement annonce, pour la deuxième année consécutive, un ralentissement de la déforestation en Amazonie : 13 100 km² ont été perdus entre août 2005 et août 2006, soit 30 % de moins par rapport à la même période l'année précédente.

L'action publique dans la région s'est renforcée depuis que le président Lula a pris la tête de la fédération brésilienne en 2002. Près de 20 millions d'hectares ont acquis le statut d'« unités de conservation », soit pas loin de 40 % du total des aires protégées créées dans cette région. Dix millions d'hectares de terres indigènes ont été homologués. Un corridor de biodiversité totalisant 16,5 millions d'hectares – la plus vaste étendue de forêts protégées du monde – est venu s'opposer à la progression du front pionnier. Parallèlement, le contrôle de l'exploitation forestière a été renforcé, conduisant depuis 2003 à l'arrestation de 379 personnes et à la saisie de plus de 800 000 m³ de bois produits illégalement. La mise en application de la politique forestière a été transférée aux États provinciaux et le système de traçabilité des bois entièrement informatisé. En décembre 2006, Greenpeace-Brésil regrettait pourtant le manque de capacité des agents chargés du contrôle et l'insuffisance des équipements informatiques. Les contournements du dispositif sont régulièrement relatés dans la presse brésilienne.

Enfin, les règles de gestion du patrimoine national ont changé. La nouvelle loi de gestion forestière de mars 2006 définit trois modes d'utilisation des forêts publiques : des *unités de conservation*, sur lesquelles l'exploitation est strictement encadrée ; des *espaces gérés par les communautés* et, enfin, des *concessions forestières*, d'une durée de quarante ans

maximum, délivrées aux seules entreprises brésiliennes par un processus concurrentiel d'allocation. Dans dix ans, 50 millions d'hectares – soit 12 % de l'Amazonie – devraient être placés en unités de conservation, 25 millions d'hectares (6 %) gérés par les communautés et 13 millions d'hectares (3 %) sous contrats de concession. Il reste à vérifier que la filière bois brésilienne, constituée d'une multitude de PME, pourra supporter le surcoût associé à ces nouvelles normes d'aménagement et que les communautés locales auront les moyens d'appliquer des mesures de gestion forestière durable.

L'action des acteurs non étatiques vient renforcer l'action publique. À la suite des campagnes menées par les ONG, les grands industriels du soja ont décrété, en mars 2007, un moratoire de deux ans sur la commercialisation du soja, culture qui remplace progressivement la forêt amazonienne (cf. repère 11, p. 254). Cette dynamique



publique et privée sera-t-elle suffisante pour freiner une déforestation ? Une dévaluation de la monnaie brésilienne pourrait suffire à rendre la viande bovine et le soja brésiliens plus compétitifs et à relancer la conversion de la forêt amazonienne en pâturage et en cultures agricoles.

22

L'IMMIGRATION À L'EUROPÉENNE

Les dirigeants européens, réunis à Tampere en Finlande, divergent sur le traitement souhaitable des flux migratoires : l'Allemagne refuse de financer les programmes espagnols de gestion des immigrants africains et l'Autriche reproche à Madrid ses récentes régularisations. 24 000 clandestins sont arrivés aux Canaries en 2006. On estime que 3 000 migrants supplémentaires au moins ont perdu la vie pendant le voyage.

22

PÉTROLE ET PEUPLES AUTOCHTONES

Des organisations indiennes du Canada organisent un blocus pour protester contre la construction de plusieurs oléoducs destinés à satisfaire la demande en pétrole des marchés sud-asiatiques. La province d'Alberta possède la deuxième réserve « prouvée » de pétrole au monde (près de 180 milliards de barils) après l'Arabie Saoudite.

22

VIRGIN ET LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le PDG de Virgin, Sir Richard Branson, crée sur ses deniers personnels un Fonds pour soutenir des projets de lutte contre le réchauffement climatique à hauteur de 3 milliards de dollars. Le Fonds lance le Virgin Earth Challenge, un prix de 25 millions de dollars qui sera offert chaque année pendant cinq ans à la meilleure innovation permettant

d'économiser 1 milliard de tonnes de CO₂ par an.

22

INDONÉSIE : FATALE GRIPPE AVIAIRE ?

Un garçon de 11 ans est la cinquième victime de l'épidémie de grippe aviaire qui frappe l'Indonésie. Depuis le premier cas recensé en septembre 2005, ce pays est, chaque année, le plus touché par la maladie : près de la moitié des décès humains dus à la grippe aviaire dans le monde à ce jour (140) y ont été enregistrés.

25

LES SERVICES DE VOTRE FORÊT

L'économiste canadien Mark Anielski présente, lors de la réunion annuelle des parcs canadiens, une estimation des services rendus par les forêts boréales canadiennes, russes et scandinaves à l'économie. Pour lui, ce sont près de 225 milliards de dollars qui ne sont pas pris en compte dans les comptabilités nationales chaque année. Ces services incluent la **séquestration du carbone** et le filtrage de l'eau.

25

L'ÉGYPTE VEUT UNE CENTRALE

Le gouvernement égyptien annonce un projet de construction d'une centrale nucléaire à El-Dabaa, sur la côte méditerranéenne dans les dix années à venir. Cette centrale fait partie de la nouvelle stratégie d'indépendance énergétique annoncée par le président Moubarak. La demande en électricité augmente de 7 % chaque année et les cou-

pures sont de plus en plus fréquentes. En 2005, une étude de l'AIEA a révélé que l'Égypte mène des recherches atomiques civiles depuis des années.

26

LE MODÈLE SCANDINAVE

Le Forum économique mondial de Davos publie son classement annuel des économies, le *Global Competitiveness Index*. Les États-Unis, qui étaient classés premier en 2005, y arrivent à la sixième place après la Suisse, la Finlande, la Suède, le Danemark et Singapour. Le classement se base sur les résultats économiques et des sondages faits auprès des chefs d'entreprise et des investisseurs. Un résultat qui suggère que la compétitivité peut faire bon ménage avec une forte régulation publique et un système de protection sociale généreux.

26

GÉNÉRIQUE EN PROCÈS

L'entreprise pharmaceutique Novartis intente un procès à l'Inde, dénonçant son application des accords sur la propriété intellectuelle (ADPIC) signés par New Delhi en 2005 dans le cadre de l'OMC. Le droit indien limite en effet la reconnaissance des brevets aux produits, excluant les procédés – ce qui a permis à son industrie pharmaceutique de devenir le leader mondial de la production de génériques. L'essentiel des médicaments utilisés pour le traitement du sida dans plus de 40 pays du monde vient d'Inde.

27

MAUVAISE PÊCHE EUROPÉENNE

Le WWF dénonce les pratiques de pêche européennes qu'il tient pour responsables de la perte en biodiversité sans précédent des mers européennes. Aujourd'hui, les mers n'abritent plus que 10 % du nombre de poissons adultes présents il y a trente ans – une conséquence directe de l'industrialisation de la pêche. L'ONG appelle les consommateurs européens à bannir de leur assiette les produits de la mer les plus menacés par la surpêche, tels que le cabillaud, les langoustines ou le thon rouge.

27

LA PEAU DES TIGRES INDIENS

L'Environmental Investigation Agency et la Wildlife Protection Society of India publient un rapport alarmant sur le développement de la chasse illégale au tigre malgré les lois sévères de l'Inde en la matière. L'une des causes serait le commerce grandissant des peaux en Chine.

28

UN AIR DE SANTÉ

L'OMS publie un rapport sur la pollution atmosphérique. En provoquant de l'asthme, des infections respiratoires, voire des cancers des poumons, elle serait la cause directe de 2 millions de décès prématurés chaque année. L'Organisation presse les États d'adopter des critères de pureté de l'air plus stricts, en particulier pour le dioxyde de soufre qui, à

la fois, est assez facile à réduire et influe fortement sur les maladies respiratoires des enfants.

28

VILLES VERTES

Le Parlement européen adopte une initiative visant à réduire la pollution dans les villes européennes. Elle propose de définir un objectif de « surface d'espaces verts par habitant » à inclure dans les plans d'urbanisme. Les députés souhaitent également favoriser le transport public et la bicyclette dans les zones urbaines et appellent les États membres à donner la priorité au financement de projets qui mettent en œuvre une gestion urbaine durable et des plans de transport.

28

BIODIVERSITÉ À LA FRANÇAISE

Trois nouveaux plans d'action sont annoncés pour compléter la stratégie nationale pour la biodiversité, mise en place en 2004 et visant à stopper la perte de biodiversité sur le territoire français pour 2010. Ces trois plans, qui concernent la forêt, l'outre-mer et la recherche, viennent s'ajouter à sept plans d'action adoptés en novembre 2005 concernant l'agriculture, le transport, l'urbanisme, l'action internationale, l'aménagement du territoire, la mer et le patrimoine naturel.

EUROPE : LA RÉPRESSION D'ABORD

En septembre 2006, deux mois après la Conférence euro-africaine sur les migrations et le développement de Rabat au Maroc, le conseil des ministres de l'Émigration essaie de trouver les moyens pour reprendre aux flux migratoires.

Le plan d'action adopté à Rabat est la première tentative pour envisager une approche commune de ces questions au nord et au sud de la Méditerranée. Il faut dire que l'actualité est marquée par les drames récents de Ceuta et Melilla, à la frontière hispano-marocaine, et que près de 500 migrants morts par noyade au large des îles Canaries ont été comptabilisés par les autorités espagnoles pour le seul premier semestre.

Trois volets composent le plan d'action de Rabat : *la promotion du développement*, par la mise en place d'instruments financiers favorisant le codéveloppement ; *la migration légale*, par l'établissement de programmes de coopération ; et *la répression de l'immigration irrégulière*, par le renforcement de la capacité de contrôle des frontières nationales des pays de transit et de départ.

Les mesures adoptées par l'Union européenne au cours de l'année font apparaître que ces trois volets ne bénéficient pas du même inves-

sement de « promouvoir les investissements dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre ». Mais l'effort reste très en deçà des besoins, quand on sait que les transferts de fonds des migrants, en constante augmentation (cf. repère 5, p. 242), représentent une part très importante du PIB de nombreux pays d'émigration.

En matière de migration légale, on ne relève guère que l'annonce, par le commissaire européen au Développement et à l'Aide humanitaire, de l'ouverture à titre expérimental au Mali, avant la fin 2007, du premier centre d'information et de gestion des migrations à vocation sous-régionale, destiné à apporter information et orientation sur les possibilités d'emploi dans l'Union européenne.

L'instrument financier de 381 millions d'euros voté fin 2006 pour la période 2007-2013 (soit environ 54 millions d'euros par an), axé sur les pays situés le long des routes migratoires menant à l'Union, pour les « aider à mieux gérer les flux migratoires et à mieux appréhender tous les aspects de cette gestion », est beaucoup plus concret. L'Europe entend responsabiliser ses partenaires du Sud dans la lutte contre l'immigration illégale, dans un processus qui, pour certaines ONG qui critiquent l'« externalisation » de sa

politique d'immigration et d'asile, peut se révéler dangereux pour les migrants. Car en exigeant, en échange de son aide, de pays peu respectueux des droits de l'homme comme la Libye ou l'Ukraine qu'ils jouent le rôle de « cordon sanitaire » en protégeant ses frontières ou en réadmettant des expulsés, cette politique de l'Union européenne peut faire courir un risque aux personnes en quête de protection qui ne pourraient plus

atteindre son sol. D'après les statistiques du HCR, l'année 2006 a connu le plus faible nombre de demandeurs d'asile dans les pays de l'Union depuis près de vingt ans.



tissement. Un budget de 40 millions d'euros va certes être consacré à la mise en place d'un programme européen sur les migrations et le développement en Afrique, avec pour priorité



02

TROU RECORD POUR L'OZONE

L'Agence spatiale européenne annonce une diminution record de la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique. Le trou de la couche d'ozone atteint 29,5 milliards de km², excédant le précédent record de 2000. L'évolution serait directement liée à celle du climat de la zone. Une réunion du PNUE, le 27 octobre à New Delhi, se fixe comme objectif de dresser un plan d'action de dix ans pour la protection de la couche d'ozone.

02

LE MARCHÉ GLOBAL DES ARMES

Oxfam International, Amnesty International et l'IANSA (International Action Network on Small Arms) publient *Armes sans frontières*, une étude sur le marché mondial des armes, et appellent les Nations unies à adopter un traité contraignant dans le domaine. Le commerce des armes n'a jamais été aussi important : en 2006, les dépenses militaires atteindraient 1 059 milliards de dollars, soit quinze fois le montant moyen de l'aide internationale. Les pays producteurs sont de plus en plus nombreux et les pays pauvres restent d'importants acheteurs.

03

QUINZE ANS DE CONSERVATION

Le gouvernement américain accorde une remise de dette de 24 millions de dollars en faveur d'un projet de conservation de la nature au Guatemala. L'accord est le plus important des dix signés par les États-Unis sous le *Tropical Forest Conservation Act* (1998). La somme sera placée dans un fonds qui devrait assurer au Guatemala près de 125 millions de dollars durant les quinze prochaines années pour protéger ses forêts tropicales. Le gouvernement guatémaltèque pourra utiliser ces fonds pour des projets de conservation scientifiques et/ou non gouvernementaux.

03

DETTE ILLÉGITIME

Le gouvernement norvégien juge illégitime une partie de la dette des pays en développement envers lui et s'engage à annuler 80 millions de dollars de prêts à cinq pays très pauvres, reconnaissant que ceux-ci n'ont pas été attribués de bonne foi. Des ONG, comme la britannique New Economic Foundation, ont dénoncé de manière générale les prêts accordés selon des conditions intenable et pour des projets non productifs.

04

OCÉANS MALADES DES TERRES

Le PNUE publie un *Rapport sur l'état de l'environnement marin*, dénonçant l'augmentation de la pollution des mers. Les premières

causes incriminées sont les rejets de stations d'épuration, les rejets agricoles et les dépôts d'ordures sur les côtes : 80 % des pollutions marines sont d'origine terrestre. Il faudra des efforts sans précédents pour les supprimer si, comme le prévoient toutes les projections, la population vivant le long des côtes double d'ici à 2050. Déjà, la pollution actuelle entraîne la prolifération des algues, privant d'oxygène une part croissante des océans du monde.

05

DÉFENSE D'EXPORTER L'IVOIRE

La CITES émet un moratoire à l'exportation de 60 tonnes d'ivoire en provenance de trois pays africains – l'Afrique du Sud, le Botswana et la Namibie – en attendant une étude approfondie de l'état de la population d'éléphants et de l'application du programme de lutte contre le braconnage. Tout commerce de l'ivoire a été interdit en 1989. En 1997, le Botswana, la Namibie et le Zimbabwe avaient été autorisés à vendre 50 tonnes d'ivoire au Japon pour une valeur de 5 millions de dollars en raison de la reconstitution de leur population d'éléphants.

09

PLANÈTE DANS LE ROUGE

Depuis vingt ans, l'ONG britannique New Economic Foundation publie son étude annuelle sur l'utilisation des ressources naturelles. Le rapport 2006 conclut que le monde a déjà utilisé en octobre toutes les ressources naturelles renouvelables produites

par la terre en un an et entame donc son « capital naturel ». En 1987, cet état avait été atteint en décembre.

10

PLUS DE TRAVAIL POUR LES ENFANTS INDIENS ?

Le gouvernement indien adopte une loi interdisant l'emploi d'enfants de moins de 14 ans comme personnel de maison ou comme serveur dans les salons de thé, les restaurants, les bains et les parcs de loisirs. Plus de 12 millions d'enfants indiens travaillent, pour la majorité dans le secteur alimentaire et dans l'accueil. Quelque 255 000 enfants pourraient ainsi se retrouver inemployables et, de ce fait, demeurer scolarisés – ce qu'espère le gouvernement.

11

LE COÛT DES CATASTROPHES

La Banque mondiale et l'Université de Columbia publient *Natural Disaster Hotspots : Case Studies*, une étude montrant l'augmentation du coût des catastrophes naturelles. 2005 aura été une année record : les 360 catastrophes enregistrées ont coûté 159 milliards de dollars – soit une augmentation de 71 % par rapport à 2004. L'ouragan Katrina qui a touché les États-Unis compte à lui seul pour 125 milliards de dollars.

13

LA PAIX À (MICRO-) CRÉDIT

Le prix Nobel de la paix 2006 a été décerné à l'économiste bengali Muhammad Yunus, le « banquier

des pauvres », et à la Grameen Bank qu'il a fondée. Le prix les récompense pour avoir permis à des millions de démunis d'améliorer leur condition de vie grâce au système du microcrédit.

13

INVESTISSEMENTS AU SUD

La CNUCED publie son rapport annuel sur l'investissement dans le monde, lequel confirme la part croissante des pays du Sud dans les IDE. En 2005, les IDE dans les pays en développement et des pays en transition ont atteint 133 milliards de dollars. Ils représentent maintenant 16 % des investissements étrangers dans le monde, contre seulement 7 % en 2003. Plus encore, les pays en développement sont maintenant la première destination des IDE. Avec 31 milliards de dollars, l'Afrique enregistre son meilleur résultat historique.

15

EN FRANCE, LE RENOUVELABLE, C'EST L'EAU

L'Observatoire des énergies du ministère de l'Industrie publie un rapport sur l'état des énergies renouvelables en France. L'électricité hydraulique représente 92 % de la production électrique renouvelable. En 2005, la faible pluviométrie a réduit cette production de près de 12 %, sans que les autres énergies renouvelables réussissent à compenser cette chute. Malgré sa forte progression (+ 61 %), l'éolien ne représente

DES RESSOURCES SOUS PRESSION

Le 12 octobre 2006, le gouvernement gabonais ouvre l'immense parc naturel de Loango (1 500 km²) à la prospection pétrolière chinoise, malgré les protestations du ministère de l'Environnement et des bailleurs de fonds étrangers. « Si une richesse minière ou pétrolière est découverte dans une **aire protégée**, cette richesse peut et doit être exploitée afin de favoriser l'essor économique et social du pays », indique le communiqué du gouvernement. Tout (ou presque) était dit.

Le boom des matières premières défie les réglementations restrictives africaines, les entreprises pressant pour un accès élargi ou une intensification de l'exploitation des ressources. La hausse des cours des minerais (le cuivre a gagné 140 % entre mai 2005 et avril 2006, le cobalt a doublé) conduit à l'ouverture de nouvelles mines – ou à la reprise d'anciennes concessions abandonnées faute de rentabilité – souvent dans des zones d'exploitation forestière, parfois dans des parcs nationaux. Contre la construction

la Miba (diamant), et du retrait rapide de l'État de ce secteur, induit par le nouveau code minier de 2002.

Mais au sein des sociétés civiles africaines, des réactions se font jour. Prenant appui sur de grandes initiatives internationales comme l'EITI (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) et *Publish what you Pay*, elles demandent une révision des contrats miniers attribués à de grands groupes dans des conditions douteuses entre 1996 et 2003. Au Liberia, le nouveau gouvernement a annulé tous les contrats de concession forestière début 2006, en attendant qu'un nouveau système d'attribution, de gestion et de contrôle soit mis en place.

Dans le secteur forestier, le redressement des cours (+ 30 % en un an) du sapelli, une essence phare, a relancé les exportations au Congo, au Gabon ou au Cameroun, après huit ans de déclin continu. Des compagnies asiatiques s'implantent en Afrique centrale, souvent à travers le rachat d'actifs d'entreprises européennes. Mais la demande chinoise porte d'abord sur la matière brute et les entreprises arbitrent moins facilement en faveur de la transformation locale du bois. Le contreplaqué gabonais s'exporte ainsi moins que le placage ou les **grumes**, des produits moins transformés. Le moratoire sur l'attribution des concessions forestières mis en place en 2002 en République démocratique du Congo a été con-



d'infrastructures à vocation plus économique que sociale, les gouvernements « oublient » les procédures d'attribution concurrentielle (appels d'offres) recommandées par les institutions financières internationales et présentes dans les récents codes miniers. Au Katanga (République démocratique du Congo), les majors de l'industrie minière, notamment anglo-saxons, investissent massivement, profitant du démantèlement des grandes sociétés publiques, la Gécamines (cuivre et cobalt) et

turné, et des millions d'hectares supplémentaires ont été attribués. L'accroissement progressif des cours du bois pourrait cependant aider les entreprises à investir dans une gestion à long terme et à diversifier les essences exploitées. Ceci permettrait de réduire la pression sur les essences de haute valeur, généralement surexploitées, et de respecter les plans d'aménagement forestiers (dont le nombre progresse).

que 1,7 % de la production électrique renouvelable. Le solaire stagne autour de 0,5 %.

16

GUERRE ET FAIM

L'International Food Policy Research Institute (IFPRI) publie, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, son *Global Hunger Index* décrivant la situation alimentaire dans 119 pays. C'est en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est que se trouvent les situations les plus graves. Les conflits apparaissent comme les principales causes d'aggravation des famines – les 5 pays les plus frappés par la faim sont des pays africains en conflit ou sortant d'un conflit.

18

HARO SUR LA BALEINE

L'Islande annonce qu'elle va reprendre la chasse baleinière commerciale avec un quota de 30 petits rorquals et 9 rorquals communs pour un an. La décision islandaise s'engouffre dans la brèche ouverte en juin 2006 par la résolution votée à la Commission baleinière internationale estimant que le moratoire sur la pêche commerciale de 1986 n'était plus justifié. L'Islande rejoint ainsi la Norvège et le Japon qui refusent de respecter le moratoire.

18

DIX LIEUX EMPOISONNÉS

Le Blacksmith Institute (Washington) publie un rapport dressant la liste des dix endroits qu'il

considère comme les plus pollués de la planète. Outre Tchernobyl en Ukraine, on y trouve : la ville chinoise de Linfen, dans une zone de production de charbon ; Haina en République dominicaine, un ancien site de recyclage de batteries où les habitants souffrent d'empoisonnements au plomb ; la ville indienne de Ranipet, où 3,5 millions d'habitants souffrent des émanations des tanneries ; Mailuu-Suu au Kirghizistan, une ancienne centrale nucléaire soviétique avec ses déchets de minerais d'uranium radioactif ; la ville péruvienne de La Oroya, où les habitants souffrent des effets des émissions toxiques d'une fonderie ; le site de stockage d'armes chimiques datant de la guerre froide de Dzerzinsk en Russie ; le complexe industriel russe de Norilsk, l'une des plus grandes fonderies au monde rejetant chaque année plus de 4 millions de tonnes de cadmium, de cuivre, de plomb, de nickel, d'arsenic, de sélénium et de zinc ; les villes russes de Dalnegorsk et Rudnaya Pristan, empoisonnées par les émanations de plomb d'une ancienne fonderie et l'exploitation minière ; la ville de Kabwe en Zambie, où mines et fonderies ont contaminé l'environnement en plomb et en cadmium.

23

QUAND LE CARBONE SORT DE LA FORÊT

La Banque mondiale publie le rapport *L'Impasse forestière*, étudiant des moyens pratiques de valoriser les forêts pour les protéger. Une des principales pistes avancées est d'intégrer dans les marchés du carbone la valeur des forêts en termes de stockage de carbone. Le GIEC estime que le

déboisement est à l'origine de 20 % à 25 % des émissions de GES dans le monde.

25

MA VOITURE POLLUE

Un rapport de la Fédération européenne des transports et de l'environnement montre que la plupart des constructeurs de véhicules n'ont pas atteint les objectifs d'émission de CO₂ fixés librement en 1998 par l'Association européenne des constructeurs automobiles. Seuls, Fiat, Citroën, Renault, Ford et Peugeot pourraient atteindre leurs objectifs en 2008.

25

CAFÉ CERTIFIÉ

La Koffie Coalitie, une plateforme d'ONG néerlandaises militant pour l'amélioration des conditions de travail des travailleurs des plantations de café, publie le *Coffee Barometer 2006*, un rapport sur le commerce du café équitable aux Pays-Bas et en Europe. Le café certifié, équitable et bio, représente 28 % du café consommé aux Pays-Bas. Le mouvement touche toute l'Europe, et les cinq grands torréfacteurs – Kraft, Nestlé, Sara Lee, Procter and Gamble et Tchibo – qui achètent la moitié de la production mondiale de café ne peuvent plus l'ignorer.

26

LE CLIMAT, CONJOINTEMENT

Le secrétariat de la convention cadre sur les changements cli-

matiques lance le troisième mécanisme de flexibilité prévu par le Protocole de Kyoto : la mise en œuvre conjointe. Ce mécanisme permet aux pays développés d'investir dans d'autres pays développés, notamment les pays à économie en transition de l'Europe centrale et de l'Est, et d'obtenir des quotas d'émission de carbone qu'ils peuvent utiliser pour respecter leurs engagements en matière de réduction des émissions.

26

UNE PÊCHE PACIFIQUE

Les 16 pays membres du Pacific Island Forum adoptent une résolution en faveur du moratoire sur la pêche au chalut dans le Pacifique Sud. Le 3 octobre, les États-Unis avaient rejoint le groupe des pays soutenant le moratoire, dont les principaux opposants sont l'Union européenne, la Corée du Nord et la Russie – lesquels ont réussi à bloquer l'adoption d'un accord régional de pêche le 13 novembre.

27

BIOCARBURANTS, UN SAVOIR-FAIRE DU SUD

Le Brésil et l'Inde signent un accord de coopération avec le Sénégal pour développer la production de biodiesel dès 2007. L'accord repose sur un partenariat public-privé, la recherche brésilienne fournissant le savoir-faire, et des entrepreneurs indiens le financement. Le Sénégal apporte les terres et la main-d'œuvre. L'objectif à court terme est de réduire de 10 % les importations de pétrole du Sénégal.

30 > 4 nov.

UNE FAIM PERSISTANTE

La 32^e session du comité pour la sécurité alimentaire de la FAO se réunit à Rome, célébrant discrètement l'engagement pris au Sommet alimentaire mondial en 1996 de diviser par deux le nombre de mal-nourris en 2015. Selon le rapport de la FAO, *The State of Food Insecurity in the World 2006*, 854 millions de personnes, soit une sur sept, n'ont toujours pas un accès suffisant à la nourriture. Dans les pays en développement, ce chiffre est d'un sur six. En Afrique subsaharienne, d'un sur trois.

31

CO₂, LA CROISSANCE CONTINUE

Le secrétariat de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques publie le premier rapport sur les émissions des 41 pays industrialisés parties à la convention. Selon ce rapport, après une réduction des émissions de **gaz à effet de serre** entre 1990 et 2004, la tendance est de nouveau à la hausse. Aux États-Unis, qui n'ont pas ratifié le Protocole de Kyoto, les émissions ont augmenté de 15,3 % pour la période 1990-2004 et continuent de croître. La réduction des émissions a été très faible en France (-0,8 %) et au Danemark (-1,1 %), mais plus marquée au Royaume-Uni (-14,3 %) et en Allemagne (-17,2 %).

LE RAPPORT STERN ET SA MÉTHODE

INTERVIEW AVEC CLAUDE HENRY,
PROFESSEUR À SCIENCES PO PARIS ET À COLUMBIA UNIVERSITY, NEW YORK

Comment expliquez-vous l'ampleur de l'impact du rapport Stern paru novembre 2006 ?

Le **rapport Stern** est arrivé à un moment opportun, aussi bien aux États-Unis que dans l'Union européenne, à un moment de préoccupation croissante en matière de changement climatique. Il a apporté des éléments concrets à cette prise de conscience, en chiffrant le coût de l'inaction de 5 % à 20 % du PIB mondial, qu'il compare au coût des politiques de lutte contre le réchauffement, évaluées, elles, à environ 1 % du PIB mondial.

D'autre part, le rapport Stern s'est imposé à la fois comme un travail académique de grande qualité et comme l'expression d'un souci véritable au plus haut niveau du gouvernement britannique. La première présentation publique à trois – Blair, Brown et Stern – a ouvert la voie à une multitude d'autres où Nicholas Stern a pu tirer partie d'une légitimité non seulement scientifique mais aussi politique.

Le rapport Stern enfin, en tant qu'exercice d'analyse économique, contraste fortement avec les études économiques du changement climatique qui l'ont précédé. Ces dernières, à une seule exception près, sont fondées sur des hypothèses qui tendent à faire apparaître comme triviales les conséquences du changement climatique. Dans leurs **modèles**, l'économie se réduit à un seul secteur et leur méthode pour rendre les coûts comparables dans le temps (actualisation) surévalue la préférence pour le présent ; les événements incertains sont ignorés au motif qu'ils sont difficilement quantifiables. Dans ces conditions, tout ce qui peut arriver au-delà de cinquante ans, voire moins, n'est pas pris

en compte et les spécificités de l'environnement et du climat (par rapport à l'économie des biens et services produits par le travail et l'investissement humains) ne sont pas intégrées. Le rapport Stern vient – enfin ! – rompre avec une période de l'analyse économique très contestable.

En quoi l'approche de Stern est-elle si différente ?

Le modèle sous-jacent du rapport Stern reste un **modèle de croissance à un seul secteur**, mais les biais liés au choix des taux d'actualisation ont été gommés. Cette approche – critiquée et mal comprise par beaucoup d'économistes anglo-américains – représente un compromis implicite entre un taux négatif pour les biens environnementaux et le taux positif habituel pour les biens produits par l'homme. La

seconde différence tient à ce que le rapport Stern comporte une approche systématique de l'incertitude, en estimant des probabilités pour les perspectives incertaines. Il a rompu avec l'habitude de remplacer les variables incertaines par leurs valeurs moyennes, gommant ainsi l'incertitude.

On pourrait aller plus loin que le rapport Stern – en s'appuyant sur un **modèle à plusieurs secteurs** et en affrontant directement l'incertitude intrin-

sèque, sans introduire *a priori* des probabilités trop arbitraires. Comme recommandé par Edmond Malinvaud, il y a plus d'un demi-siècle, on montrerait alors que le défaut d'action sérieuse et rapide sur les causes principales du changement climatique aura des conséquences encore plus lourdes que celles mises en évidence dans le rapport Stern, alors même que ces dernières ont été dénoncées par beaucoup comme extravagantes.





03 > 05

CHINE-AFRIQUE

Pékin accueille le 3^e Forum de coopération sino-africaine. Cinquante dirigeants africains ont fait le déplacement pour Pékin, qui s'affirme de plus en plus comme un partenaire incontournable sur le continent. Le doublement de l'aide au développement chinoise pour l'Afrique, annoncée le 4, contribue à renforcer cette impression.

6 > 17

NAIROBI : GRANDS PAS POUR UN CLIMAT ?

Nairobi accueille la douzième conférence des parties à la convention Climat et la deuxième réunion des parties au Protocole de Kyoto. L'accent est mis sur la participation des pays en développement, africains en particulier, à travers le renforcement du Mécanisme de développement propre et du financement de mesures d'adaptation. Si le besoin d'un cadre de coopération internationale est réaffirmé, les discussions sur le régime post-2012 progressent peu. Les pays qui ont ratifié le Protocole de Kyoto soulignent néanmoins la nécessité de réduire les émissions de 50 % d'ici à 2050.

07

LE FUTUR DE L'ÉNERGIE

L'AIE publie son *World Energy Outlook 2006*. À la demande du

G8, ce rapport cherche des scénarios énergétiques viables pour 2030. La conclusion de l'exercice appelle à une forte mobilisation politique car les seules forces du marché ne peuvent conduire à une réduction suffisante de la demande en énergie ou orienter les investissements vers des énergies non fossiles. Le rapport conclut aussi que le coût économique de politiques énergétiques volontaristes serait plus que compensé par les avantages économiques et écologiques produits pour le monde en 2030.

09

L'EAU DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Le rapport 2006 du PNUD sur le développement humain se concentre sur les relations entre la crise mondiale de l'eau et la pauvreté. Un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 2,6 de milliards sont privés d'assainissement. Ces carences sont responsables de la mort de près de 2 millions d'enfants chaque année. En conséquence, le PNUD demande à la communauté internationale de reconnaître le droit fondamental de tout être humain à disposer d'au moins 20 litres d'eau potable par jour.

09

COHÉRENCE ONUSIENNE

Le groupe de haut niveau sur la cohérence du système des Nations unies publie son rapport, *One UN*. Le document propose une réforme structurelle des agences des Nations unies afin de réduire les chevauchements entre leurs programmes. Il appelle aussi au renforcement de la prise en compte de

la question de la parité par l'ONU, notamment en regroupant tous les programmes de promotion de la femme au sein d'un seul.

09

LA FIN DU COMMERCE

L'Organisation mondiale du commerce publie les *Statistiques du commerce mondial pour 2005* et fournit quelques données sur longues périodes. Le rapport conclut au ralentissement relatif de l'expansion du commerce mondial. Par ailleurs, il met en évidence un déplacement des sources d'exportations de textiles de l'Amérique latine et l'Afrique vers la Chine, l'Inde et le Pakistan.

13

KYOTO OU DES TAXES

Le gouvernement français évoque la possibilité d'imposer des droits de douane européens supplémentaires aux importations de produits industriels provenant de pays qui refusent de s'engager dans le Protocole de Kyoto après 2012. Une telle mesure toucherait avant tout la Chine qui, selon les autorités françaises, doit déployer autant d'effort en matière d'environnement qu'elle l'a déjà fait dans le domaine technologique.

13

LA DOUBLE VIE DE L'EAU DE PLUIE

Le PNUE souligne dans un rapport les bons résultats obtenus par les projets de récupération de l'eau de pluie en Afrique subsaharienne. Sur le continent africain, 14 pays sont considérés en stress hydrique et leur nombre devrait

être multiplié par deux en 2025. Selon le PNUE, la collecte de l'eau de pluie permettrait de résoudre une grande partie des problèmes d'approvisionnement.

14

LA FUITE DES CERVEAUX MÉDICAUX

L'Afrique du Sud déclare vouloir inscrire les départs de médecins nationaux vers les pays développés dans le cadre de coopérations interétatiques et refuser de faire venir systématiquement des médecins d'autres pays africains pour ne pas encourager la fuite des cerveaux. En août 2006, le Royaume-Uni a de même adopté un plan pour endiguer le recrutement d'infirmières venant des pays en développement.

14

SAUVEZ LES MIGRATEURS

Le WWF publie un rapport estimant que 72 % des espèces d'oiseaux sont menacées par le réchauffement climatique. Les oiseaux migrateurs sont les plus en danger. Le Fonds pour l'environnement mondial lance, le 20, *Wings over Wetland*, le plus important programme jamais conçu de protection des habitats humides des oiseaux migrateurs. D'un montant de 12 millions de dollars, ce projet veut protéger les zones cruciales pour la migration des oiseaux d'eau à travers les continents européen et africain.

16

L'HOMME ET LE POISSON

Trois organisations mêlant chercheurs et lobbyistes – Redefining

Progress, Ocean Project et le Center for Sustainable Economy – publient une étude conjointe sur l'empreinte écologique de l'homme sur les océans : *The Fishprint of Nations 2006*. Selon cette étude, la surpêche s'élève à près de 157 %, diminuant d'autant la capacité de la ressource à se reproduire. En 2003, près de 91 pays, dont les États-Unis, dépassaient la capacité biologique de reproduction de leur zone de pêche.

16

L'OMC, SANS TAMBOUR NI TROMPETTE

Le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, réunit tous les délégués pour une relance discrète de l'ensemble des négociations, suspendues depuis juillet 2006. Au terme de cette conférence, tous les groupes de négociations ont été reformés, y compris ceux sur l'agriculture, l'accès au marché des produits non agricoles, les services et le développement. Les nouvelles consultations sont censées préparer le terrain pour une relance complète et officielle des négociations.

16

LES BUS RAPIDES DE MEXICO

Mexico célèbre le voyage du cent millionième passager de son réseau de bus rapides mis en place en juin 2005. Le système de bus se veut une alternative aux véhicules individuels, permettant de désengorger les principaux axes de la ville, protéger les voyageurs des pollutions et réduire les émis-

INQUIÉTUDE EN HAUTE MER

En novembre 2006, une équipe de chercheurs publie un article retentissant dans la prestigieuse revue américaine *Science* : selon eux, au rythme actuel, pollution et surpêche pourraient faire disparaître la quasi-totalité des espèces de poissons et de crustacés des océans d'ici 2050.

Parallèlement, Greenpeace et le WWF dénoncent l'accord international sur la pêche au thon pris en novembre 2006, estimant qu'il signe « l'arrêt de mort » du thon rouge en Méditerranée : la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) a accordé un quota de captures de 29 500 tonnes pour 2007, soit le double de ce qu'avait recommandé un comité scientifique. Greenpeace avait mené une campagne musclée sur ce thème, notamment en envoyant son *Rainbow Warrior* dans le port de Marseille. Le plan de gestion de cette pêcherie prévoit bien une réduction graduelle des possibilités de capture, de 32 000 tonnes par an actuellement à 25 500 tonnes en 2010, ainsi qu'une extension importante des périodes de fermeture de la pêche au thon. Mais ces mesures sont considérées comme

mer sont surexploités, 7 % appauvris, 1 % en voie de reconstitution, et seuls 3 % sont sous-exploités. Si ces chiffres restent à peu près stables depuis quinze ans, l'état des stocks de certaines espèces capturées exclusivement ou partiellement en haute mer (hors des juridictions nationales) suscite de graves inquiétudes. Plus de la moitié des stocks de requins grands migrateurs et 66 % des **stocks hauturiers et chevauchants** sont soit surexploités soit appauvris (thon rouge, merlu, morue, flétan, hoplostète rouge et requin pèlerin). Or, même si ces stocks ne constituent qu'une petite partie des **ressources halieutiques**, ils représentent des indicateurs clés de l'état de l'écosystème océanique (cf. repère 13, p. 258).

D'une zone à l'autre, le pourcentage de stocks atteignant ou dépassant leur rendement maximal équilibré varie considérablement toutes espèces confondues. Dans les zones les plus problématiques, 46 % à 66 % des stocks sont surexploités, appauvris ou en reprise – confirmant que le potentiel de capture dans les océans a vraisemblablement atteint son plafond. Pour reconstituer les stocks épuisés et empêcher la diminution des stocks proches de leur rendement maximal, une gestion plus prudente et efficace semble bien s'imposer.

Les solutions sont en partie connues : réduire les pollutions et, surtout, limiter l'effort de pêche. Le développement d'instruments de gestion durable des pêcheries, à l'exemple des 39 organismes régionaux existants, est tenu par la FAO comme le seul moyen réaliste d'assurer une bonne gouvernance de l'exploitation des stocks halieutiques. Mais ces institutions, malgré leurs efforts pour renforcer leurs capacités, doivent en permanence surmonter l'absence de volonté politique de certains membres et des positions rigides à l'encontre d'un aménagement régional rationnel des pêches.



très insuffisantes par les écologistes. Au Japon à l'inverse, on s'inquiète de la hausse à venir du prix des sushis et sashimis...

Selon le rapport annuel de la FAO (mars 2007), 17 % des stocks de poissons de

sions de **gaz à effet de serre**. Sur son parcours, le temps de voyage des usagers aurait été divisé par deux. Mexico compte parmi les villes les plus polluées au monde.

17 > 26 PROTECTION À DEMI-THON ?

La Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) adopte un plan de gestion des stocks de thons rouges pour quinze ans. Cette mesure était très attendue – beaucoup de scientifiques demandant une division par deux des quotas de pêche. En reprenant les propositions de l'Union européenne autorisant des prises plus importantes plutôt que les mesures plus restrictives proposées par les États-Unis, le plan suscite la critique.

20 LA SURVIE DURABLE DE L'ENTREPRISE

Le World Business Council for Sustainable Development, le Earthwatch Institute Europe, l'UICN et le World Resources Institute publient ensemble une étude sur les risques encourus par les entreprises qui ne se soucient pas d'environnement et de gestion durable des ressources. Selon *Ecosystem Challenges and Business Implications*, c'est la survie même des entreprises qui est en jeu quand celles-ci ignorent les économies d'énergie, la valorisation de la biodiversité ou la lutte contre la pollution.

21 SIDA PERSISTANT

Le rapport annuel conjoint d'ONUSIDA et de l'OMS montre

la permanence de l'épidémie à l'échelle mondiale. 4,3 millions de nouveaux cas ont été dénombrés dans le monde en 2006, et très peu de pays ont réussi à réduire le nombre de nouvelles infections. Néanmoins, l'étude souligne que, dans beaucoup de pays, les jeunes générations prennent moins de risques que leurs aînés et que les programmes de prévention ciblant les populations les plus exposées constituent un outil efficace.

22 > 23 FINANCER LES MIGRATIONS

La Libye accueille une conférence ministérielle euro-africaine sur les migrations. La déclaration finale reconnaît la situation spécifique du continent africain : 50 des 150 millions de migrants du monde, 50% des personnes déplacées à l'intérieur de leurs pays et 28% des réfugiés du monde sont en Afrique. Lors de cette conférence, le commissaire européen au développement, Louis Michel, propose un fonds de 40 millions d'euros pour la gestion et la sécurisation des voies de migrations entre les deux continents. Ce fonds pourrait entrer en fonction en 2007.

23 ÉNERGIE AFRICAINE, FINANCEMENT INDIEN

Le gouvernement indien crée un fonds de 250 millions de dollars pour financer le développement de sites de production et d'une expertise africaine en biocarburants dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest. Une piste particulièrement prisée est l'utilisation des graines de jatropha, plante peu exigeante et s'adaptant bien en

zone semi-désertique. L'objectif à moyen terme est le développement d'une expertise africaine suffisante pour pouvoir présenter des projets éligibles au **mécanisme de développement propre** du Protocole de Kyoto.

26 > 30 NOUVEAU PARTENARIAT SUD-SUD

Le premier sommet Afrique-Amérique du Sud réunit 900 représentants, venus de 53 pays africains et 12 pays sud-américains (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Guyana, Paraguay, Pérou, Suriname, Équateur, Uruguay et Venezuela). La déclaration finale prévoit l'approfondissement des relations commerciales et financières entre les deux continents et la création d'une Banque d'Afrique et d'Amérique du Sud pour financer des infrastructures. Les deux groupes devraient mieux se coordonner dans les négociations internationales, notamment à l'OMC. Ils créent aussi un Forum de coopération qui se réunira en 2009 à Caracas, Venezuela.

28 AUTOCHTONES MAIS SANS DROITS

L'Assemblée des Nations unies reporte à septembre 2007 une décision finale concernant l'adoption de la déclaration sur les droits des populations autochtones. Le texte de 45 articles affirmant les droits des 370 peuples autochtones du monde, dont le droit à l'autodétermination et à la reconnaissance internationale, est en élaboration depuis 2006. Les représentants des peuples autochtones,

tout en regrettant ce délai, continuent de considérer ce texte comme un outil pour la défense de leurs droits. Le texte provisoire a déjà inspiré l'élaboration de plusieurs outils juridiques nationaux comme la Déclaration des droits des peuples autochtones des Philippines.

29 AUSTRALIE : AU NOM DU CLIMAT

Un juge de Nouvelle-Galles-du-Sud en Australie donne raison aux groupes écologistes qui s'opposaient à l'extension des activités d'une mine au nom de la protection du climat. Le jugement reconnaît l'argument des environnementalistes estimant que les installations ne respectent pas les règles australiennes et, en particulier, acceptent des taux d'émission de gaz à l'effet de serre beaucoup trop importants.

29 UN CLIMAT VÉGÉTARIEN

La FAO publie un rapport sur l'impact écologique de l'élevage. En équivalent CO₂, la contribution du secteur au réchauffement climatique est plus élevée que celle des transports. Or avec l'amélioration globale du niveau de vie, la production mondiale de viande devrait doubler d'ici 2050. Les conseils de la FAO pour réduire l'impact vont de l'évolution de l'alimentation du bétail à la réduction de la consommation de viande dans les pays riches. Un Indien consomme en moyenne 5 kilos de viande par an, contre 123 kilos pour un Américain.

Marché carbone

29 > 02 déc.

L'OUTIL TOURISME

Le PNUD organise le 3^e forum Destinations, sur le développement durable et le tourisme à Porto Alegre (Brésil). Réunissant l'ensemble des acteurs du secteur, des ONG et des chercheurs, il veut promouvoir des stratégies faisant du tourisme un outil de protection de l'environnement, du développement social et de la réduction de la pauvreté. Le tourisme emploie un travailleur sur dix dans le monde et génère 10 % du PNB mondial.

30 UN MONDE DE DÉCHETS

La 8^e conférence des parties de la Convention de Bâle sur les déchets dangereux organise un forum spécial sur la question des déchets électroniques. Ces déchets sont dangereux en raison des métaux et gaz qu'ils contiennent (mercure, cadmium, plomb, etc.), même quand ils ont été incinérés. L'évolution rapide de l'équipement électroménager et informatique multiplie la production de ces déchets, qui sont de plus en plus souvent envoyés dans les pays en développement (Inde, Chine, Kenya, Nigeria...) où une partie des composants est récupérée. La convention appelle à un contrôle plus strict du retraitement et au développement de technologies propres.

UN SUCCÈS EUROPÉEN ?

Le 14 novembre 2006, la Commission européenne annonce une révision du système européen de quotas échangeables d'émissions de **gaz à effet de serre (GES)**. Ce dernier couvre plus de 11 500 installations industrielles, représentant près de 45 % des émissions de CO₂ de l'Union (30 % des émissions totales de GES). Chaque entreprise a le choix, pour ses activités en Europe, entre réduire ses émissions (par des choix de gestion, des investissements, etc.) ou acheter des quotas à une autre entreprise européenne pour restreindre ainsi le coût de ses propres efforts. Les quotas sont échangés quotidiennement de façon bilatérale ou sur des marchés organisés (les « bourses du CO₂ »). Ces échanges forment un prix européen du dioxyde de carbone, qui reflète la rareté des quotas de CO₂ pour l'industrie et influe sur la gestion opérationnelle des entreprises concernées, ainsi que sur leurs décisions d'investissement de long terme.

Les autorités européennes pilotent cette politique par le volume total d'émissions autorisées pour les secteurs industriels concernés. Ce plafond d'émissions doit garantir une baisse des émissions industrielles cohérente avec, d'une part, les marges de manœuvre de l'industrie et, d'autre part, les engagements européens dans le cadre du Protocole de Kyoto. Pendant la phase test du marché de quotas (2005-2007), les États membres ont imposé une contrainte faible à l'industrie. Par ailleurs, la douceur de l'hiver 2006-2007 a induit une consommation d'énergie et donc des émissions de CO₂ plus faibles que d'ordinaire. L'année 2007 a donc enregistré un surplus de quotas de CO₂, conduisant à un prix quasi nul du dioxyde de carbone. La contrainte imposée à l'industrie pour la période 2008-2012, en revanche, est plus sérieuse, et les quotas pour l'année 2008 s'échangent à des prix proches de 15 à 20 euros la tonne de CO₂. La révision du système de quotas doit maintenir la contrainte

imposée à l'industrie, en cohérence avec l'objectif de l'Union de limiter le réchauffement planétaire à +2 °C. Elle devra aussi éviter d'induire des distorsions de concurrence intra-européenne ou de favoriser des « délocalisations environnementales » en faveur de pays qui n'agissent pas pour le climat.

Malgré des ajustements nécessaires pour parfaire son fonctionnement, le système européen constitue un succès politique majeur de la Commission européenne et une étape essentielle pour l'action internationale contre l'effet de serre. L'expérience européenne a prouvé la pertinence des dispositifs de quotas pour réduire les émissions de GES dans l'industrie. Des dispositifs similaires existent ou sont à l'étude dans neuf États de la côte



Est des États-Unis (*Regional Greenhouse Gas Initiative*, RGGI), en Californie, en Australie, etc. Le prix du CO₂ européen est également devenu une référence internationale, rendant possible des investissements dans les pays en voie de développement via le « **mécanisme de développement propre** » créé par le Protocole de Kyoto. De la révision du système de quotas dépendra donc le succès d'une politique clé de l'Union, mais également l'avenir du climat de la planète.



01

LE SIDA CONTRE LA CROISSANCE

L'OIT publie un rapport sur l'incidence du sida sur la force de travail mondiale. En 2005, 3,5 millions de personnes en âge de travailler sont morts à cause du virus. Pour certains pays, l'épidémie est une menace directe à leur économie. L'Afrique du Sud, qui dénombre plus de 5 millions de malades, annonce ainsi à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida, un plan visant à réduire de moitié le nombre des nouvelles infections en 2011.

01

REACH, ENFIN L'ACCORD

La Commission et le Parlement européens sont arrivés à un accord concernant une nouvelle régulation des produits chimiques. L'objectif est de rendre accessibles les données disponibles sur les effets des produits, en imposant aux entreprises de faire la preuve de l'innocuité de leurs produits avant leur mise sur le marché. Le nouveau règlement entrera en vigueur en 2008.

04

UNE QUESTION DE RESPONSABILITÉ

One World Trust, un consortium de *think tanks*, publie le 2006

Global Accountability Index, premier essai d'évaluation de la transparence et de la responsabilité d'une trentaine d'organisations, ONG et entreprises internationales. Si les ONG se montrent les plus performantes en termes de participation, les organisations intergouvernementales ont les meilleurs résultats en termes d'évaluation de leur travail et les multinationales se montrent les plus soucieuses du traitement des plaintes.

05

LES 2 % LES PLUS RICHES

The World Institute for Development Economics Research présente une étude concluant que la moitié du patrimoine mondial est détenu par 2 % des adultes. Les 10 % les plus riches possèdent 85 % des richesses, alors que les 50 % les plus pauvres n'en détiennent que 1 %. En 2000, un patrimoine de 2 200 dollars par adulte permettait de faire partie des 50 % les plus riches de la planète. Pour être parmi les 10 % les plus riches, il fallait un patrimoine de 61 000 dollars. Pour figurer dans les 1 % les plus riches – environ 37 millions d'adultes –, il fallait posséder plus de 500 000 dollars.

08

INONDATIONS ET MALADIES

L'OMS lance un appel en faveur de la Come de l'Afrique qui, après avoir subi des inondations violentes et prolongées qui ont fait plus de 1,8 million de réfugiés, est à la merci d'épidémies de choléra, de varicelle et de malaria. La situation alimentaire est, elle aussi, particulièrement préoccupante.

09

LE PRIX DE LA FAIM

La FAO publie son rapport annuel, *Food Outlook*. L'agence souligne l'augmentation du prix des céréales. En novembre 2006, leur cours mondial a atteint son record depuis dix ans. En conséquence, les dépenses des pays en développement pour acquérir la base de leur alimentation ont augmenté de 5 % en moyenne.

11

CHER URANIUM

Le combustible nucléaire atteint des cours record (65,50 dollars par livre, soit neuf fois plus qu'en 2000) après le report de l'ouverture du site de Cigar Lake (Canada), le gisement non exploité d'oxyde d'uranium le plus riche au monde avec des réserves supérieures à 232 millions de livres. La demande est croissante : 442 réacteurs nucléaires sont en fonction dans le monde ; 62 autres sont déjà budgétés et 160 supplémentaires envisagés. La société financière JP Morgan pronostique une hausse annuelle de la demande mondiale de 1,5 % d'ici 2015 et de 1,6 % entre 2015 et 2030.

11

LA HOLLANDE SANS LA PALME

Le fournisseur d'énergie néerlandais Essent renonce à utiliser l'huile de palme comme carburant. L'entreprise suit l'exemple du gouvernement néerlandais qui vient de cesser toute subvention à la production de biocarburant à base d'huile de palme. Les Pays-Bas sont actuellement le quatrième consommateur mondial d'huile de palme comme carburant, derrière

l'Inde, la Chine et le Pakistan. L'ONG Wetland International a publié, le 7, une étude sur les effets en termes de déforestation et d'émissions de CO₂ du développement des palmeraies dans le Sud-Est asiatique pour répondre à la demande en carburant issu de l'huile. Les émissions ainsi provoquées seraient dix fois plus importantes que celles dues à la combustion du pétrole ou du charbon.

13

L'ÉCOLE GRATUITE EN CHINE

Le gouvernement chinois supprime les frais de scolarité de 150 millions d'élèves de primaire en zone rurale pendant les neuf années d'école obligatoire. Le programme vise à rééquilibrer le développement entre les côtes et l'intérieur du pays et constitue une aide indirecte aux agriculteurs. Le coût estimé est de 18 dollars par enfant et par an.

13

EN FINIR AVEC LES GAZ TORCHÉS

Le Partenariat mondial pour la réduction des gaz torchés, lancé en 1991 par la Banque mondiale, appelle les pays producteurs et les compagnies pétrolières à réduire le torchage de gaz naturel à la sortie des puits. La combustion des gaz a un impact important dans l'émission de *gaz à effet de serre*. On estime à 150 milliards de m³ le volume de gaz naturel torché ou relâché dans l'atmosphère chaque année.

14

CATASTROPHES ET INJUSTICES

La Fédération internationale de la Croix-Rouge publie l'édition 2006 de son *Rapport sur les catastrophes dans le monde*. En 2005, l'aide d'urgence internationale a été particulièrement généreuse, dépassant les 17 milliards de dollars. Malgré ces fonds sans précédents, des millions de sinistrés ont manqué d'une assistance vitale ; l'essentiel des fonds mobilisés a été affecté à des catastrophes hautement médiatisées au détriment d'une multitude d'autres crises négligées.

14

TOUS CONTRE LE PALUDISME

Les États-Unis accueillent un sommet spécial de lutte contre le paludisme, première cause de mortalité au monde. Le président Bush annonce la création d'un fonds de 1 milliard de dollars en faveur des 15 pays africains les plus touchés.

15

ÉCOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT

Le PNUD et le PNUE publient *Making Progress on Environmental Sustainability*, un rapport conjoint sur la poursuite des **Objectifs du Millénaire pour le développement**. Sur les 158 pays étudiés, quatre – l'Égypte, le Pérou, le Vietnam et la Mongolie – font de grands efforts pour

UNE FAUSSE SOLUTION ?

Le cours record atteint par l'uranium le 11 décembre 2006 (65,50 dollars par livre, neuf fois plus qu'en 2000) témoigne d'une tension croissante autour de l'approvisionnement en combustible nucléaire. De fait, après une décennie plutôt atone, l'énergie nucléaire est à nouveau présentée comme une réponse à la croissance prévisible de la demande en énergie, tirée par les grands pays émergents, au renforcement de l'alerte climatique comme aux tensions durables sur les marchés pétroliers et gaziers.

Pourtant, les nouveaux investissements dans le secteur électrique ne traduisent pas cette relance : de 2004 à 2005, la capacité électrique mondiale a augmenté de 162 gigawatts (GW) (+ 4 %), dont 69 GW pour la seule Chine. Sur ce total, on dénombre 120 GW de centrales thermiques fossiles, 29 GW de centrales hydrauliques, 11 GW d'éoliennes et 2 GW de nucléaire. Le rythme ne devrait pas changer jusqu'à la fin de la décennie : 14 GW supplémentaires seulement sont en commande dans le monde (dont 10,6 dans des pays en développement), pour des mises en service s'étalant jusqu'à 2010.

Outre le décalage naturel entre les anticipations du secteur et la prise de nouvelles commandes, les contraintes qui ont jusqu'ici freiné le développement de l'industrie nucléaire – un coût d'investissement initial élevé, des tailles unitaires très importantes et des délais de réalisation longs – persistent. Mettre en place une structure de sûreté adaptée et une filière aval de stockage des déchets radioactifs constituent d'autres sérieuses barrières à l'entrée. Enfin, dans certains pays comme les États-Unis, le développement reste entravé par l'opinion publique et l'absence d'une taxation du carbone, qui soutient la compétitivité de l'énergie fossile.

Pour offrir une réelle indépendance énergétique, le nucléaire exige une filière domestique d'enrichissement d'uranium. Son potentiel militaire interdit de banaliser l'exportation de la technologie nucléaire, comme l'illustrent le dossier iranien ou les inquiétudes soulevées par l'accord de coopération entre les États-Unis et l'Inde. Enfin, tant que les réacteurs de « quatrième génération » ne sont pas disponibles, tout développement du nucléaire repose sur l'uranium, dont les réserves sont limitées.

Le marché du nucléaire pourrait tout de même connaître un certain essor, ne serait-ce que par la volonté des grands pays émergents de maîtriser cette technologie. La Chine envisage aujourd'hui de quadrupler sa capacité nucléaire d'ici 2020, ce qui représente un enjeu majeur pour les industriels du secteur, mais pas une révolution énergétique : le nucléaire ne représenterait encore que 3 % de la production électrique chinoise, une part identique à celle des énergies renouvelables hors grande hydraulique. Au niveau mondial, l'AIE anticipe une croissance de 72 % de la production électrique mondiale d'ici 2030 : les nouvelles capacités s'appuieraient à 52 % sur des ressources fossiles, à 37 % sur des sources renouvelables et à 11 % sur le nucléaire.



mettre l'environnement au cœur de leurs stratégies de lutte contre la pauvreté. 85 pays se sont fixé au moins un objectif environnemental au cours des trois dernières années. L'accès à l'eau et le retraitement des déchets sont des cibles spécifiques pour 58 pays, généralement avec un effort particulier en faveur des populations rurales.

15

LA FIN DE L'OURS POLAIRE ?

Le groupe d'experts sur les ours polaires de l'UICN et du WWF estime que la population des ours polaires va se réduire d'environ 30 % dans les cinquante années à venir en raison de la fonte des glaces. On compte aujourd'hui entre 20 000 et 25 000 ours polaires dans le monde. Les deux populations les plus connues – celle de la baie d'Hudson au Canada et de la mer de Beaufort aux États-Unis – ont perdu dans la dernière décennie entre 17 % et 22 % de leurs effectifs.

18

LE JOUR DES MIGRANTS

L'ONU profite de la Journée mondiale des migrants pour appeler les États à ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leur famille. Ce texte pourrait protéger les droits de 195 millions de personnes qui quittent leur pays pour trouver les moyens de mieux vivre et envoient près de 167 milliards de dollars chaque année vers leur pays d'origine. Seuls 34 pays ont à ce jour ratifié la convention adoptée le 18 décembre 1990.

18

L'ÈRE DU MÉGA-ÉOLIEN

Le gouvernement britannique annonce la construction de deux énormes centrales éoliennes en mer. Les deux installations devraient produire 1,3 gigawatt d'électricité et alimenter un tiers des 3 millions de foyers londoniens. Le Royaume-Uni s'est fixé comme objectif de multiplier par cinq la production d'électricité verte d'ici 2020. Le 15 décembre, l'Espagne a annoncé que ses installations éoliennes, comptabilisant une puissance de 11 gigawatts, avaient fourni 30 % de l'électricité du pays pendant une journée. Un record inégalé.

18 > 19

UNE GUERRE DE CELLULOSE

L'Argentine et l'Uruguay s'affrontent devant la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye à propos de la construction par la firme finlandaise Botnia d'une usine de cellulose sur le fleuve Uruguay frontalier aux deux pays. L'Argentine s'oppose au projet depuis plus d'un an, en raison de ses conséquences pour l'environnement. En juillet 2006, la CIJ avait refusé la demande argentine de faire stopper la construction. Depuis plusieurs semaines, des groupes locaux argentins soutenus par Greenpeace imposent un blocus routier des ponts, compliquant l'approvisionnement de l'Uruguay et la circulation des touristes. Les tentatives de médiation – Espagne et Mercosur – ont pour l'instant échoué.

19

DÉCOLONISATION DU NIL

Le traité de 1929 donnant à l'Égypte le contrôle des eaux du Nil prend fin. Un nouvel accord entrera en vigueur en janvier 2007, accordant aux dix pays frontaliers du fleuve et du lac Victoria où il prend sa source un droit d'usage des eaux. On s'attend à de nombreux conflits : la Tanzanie s'oppose notamment au projet ougandais d'utilisation de l'eau du lac pour produire de l'électricité.

20

LES AVIONS AUSSI ?

La Commission européenne propose d'inclure les compagnies aériennes dans le marché européen des quotas d'émissions de CO₂. La directive s'imposerait aux vols intracommunautaires à partir de 2011 et à tous les vols à destination ou au départ de l'Union européenne en 2012. Les mesures seraient imposables à toutes les compagnies, européennes ou non. L'aviation civile est en Europe le secteur dont les émissions de CO₂ connaissent la plus forte croissance. Les industriels du secteur s'opposent à cette nouvelle obligation. Selon l'Air Transport Association of America, le syndicat des compagnies aériennes américaines, la mesure serait incompatible avec le droit international.

20

LA PÊCHE AUX QUOTAS

Les ministres européens de la Pêche adoptent de nouveaux accords de pêche, réduisant globalement les quotas. Les prises de

cabillaud de mer du Nord, très menacé, sont ainsi encore réduites de 14 % – contre la proposition initiale de 25 % de la Commission européenne. La réduction du nombre de jours de campagne de pêche pourrait encore abaisser les quantités pêchées. Les groupes environnementalistes auraient préféré une interdiction totale de la pêche au cabillaud.

21

COMMERCE AU SUD

L'Unité spéciale des Nations unies sur la coopération Sud-Sud publie un rapport sur le développement du commerce entre les 132 pays en développement. Selon cette étude, les échanges Sud-Sud auraient fortement augmenté durant la dernière décennie, passant de 222 milliards de dollars en 1995 à 562 en 2004. Avec un taux de croissance de près de 11 % par an, le commerce Sud-Sud se développe bien plus rapidement que les autres flux commerciaux dans le monde.

22

INDE : DES OGM MUNICIPAUX

Le gouvernement indien décide que les Panchayats, les municipalités, devront donner leur feu vert avant tout essai en plein champ d'OGM. Cette décision intervient après plusieurs révoltes importantes de paysans indiens contre les OGM dans différentes régions du pays.

22

OMD : L'ESPAGNE CONTRIBUE

Le gouvernement espagnol donne 700 millions de dollars aux Nations unies pour aider les pays en

développement à atteindre les **Objectifs du Millénaire pour le développement**. Le Fonds ainsi créé sera cogéré par le ministère espagnol de la Coopération et le PNUD. C'est la plus importante contribution financière faite par un pays à la réalisation des huit objectifs adoptés lors du sommet des chefs d'État en 2000.

26 MORTELS OLÉODUCS

Un oléoduc explose dans la banlieue de Lagos (Nigeria), faisant au moins 269 morts et une soixantaine de blessés graves. L'accident aurait été causé par la tentative d'un groupe d'hommes de voler du pétrole brut en vandalisant l'ouvrage – une pratique courante au Nigeria où 650 000 tonnes d'or noir auraient été détournées en 2005. C'est la sixième explosion dans la zone depuis 2000, chacune étant responsable de plus de 200 morts.

QUAND LA BOURSE Y CROIT

INTERVIEW AVEC WALID MALOUF, DIRECTEUR ASSOCIÉ DE BECITIZEN (SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN STRATÉGIE AUPRÈS DES ENTREPRISES ET DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR UNE CROISSANCE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT)

Fin décembre 2006, les sociétés de technologies propres annonçaient des gains record sur le marché américain. Qu'en est-il exactement ?

En 2005, les banques d'investissement, les sociétés de capital risque, les gestionnaires de patrimoine et les fonds de pension américains avaient investi 1,6 milliard de dollars dans tout ce qui permettait de diversifier les sources d'énergie (éolienne, photovoltaïque, géothermie, biocarburants), de réduire la consommation énergétique dans les transports et les bâtiments ou de traiter les eaux, l'air et les sols. En 2006, ce chiffre a atteint 2,9 milliards de dollars, plaçant ce secteur au quatrième rang des investissements en capital risque, après les logiciels, les équipements médicaux et les biotechnologies, devant pour la première fois les télécommunications et les microprocesseurs. En Europe, les investissements dans les technologies propres se sont élevés à 1,4 milliard de dollars, soit une augmentation de 60 % par rapport à 2005.



Parallèlement, les entrées en bourse d'entreprises travaillant dans le solaire ou l'éolien se sont multipliées, mobilisant dix milliards de dollars en 2006. À la fin de l'année, trois sociétés chinoises productrices de panneaux photovoltaïques sont entrées en bourse aux

États-Unis en un mois ; les trois sont aujourd'hui cotées au NASDAQ, et le cours de l'action est en train de flamber.

Est-ce que cet intérêt est durable, ou n'est-ce qu'une « bulle verte », comparable à la bulle Internet des années 1990 ?

La comparaison avec la bulle Internet me paraît un peu abusive. Les investissements dans les technologies vertes sont différents : ils soutiennent des entreprises qui ont déjà montré la viabilité de leur « business model », et non des projets sans produits existants et sans clients. Pour les investisseurs américains, les *CleanTech* sont autant d'opportunités de création de richesse. En Europe, c'est plutôt le secteur public qui est moteur, avec des investissements en augmentation et des prix d'achat des énergies renouvelables incitatifs, comme le photovoltaïque en France depuis mai 2006 et – depuis bien longtemps – en Allemagne.

Le mouvement n'a, selon moi, rien d'une tendance passagère mais signale une véritable prise de conscience globale des besoins de long terme, à la mesure des enjeux énergétiques et climatiques. Ce qui est en jeu, ce sont de nouvelles manières de produire, de distribuer et de consommer l'énergie. C'est une évolution de fond du système économique mondial. Dans le seul domaine du solaire, l'enjeu est de passer à une production industrielle qui rendrait le coût d'équipement abordable partout dans le monde. Depuis dix ans, le secteur du photovoltaïque enregistre une croissance annuelle de 40 %, alors que le secteur pétrolier connaît au mieux une croissance de 1,5 %. On est aujourd'hui sorti du monde de l'utopie pour entrer dans celui des affaires.



01

SOLIDARITÉ EUROPÉENNE

Le Fonds d'ajustement à la mondialisation, proposé en mars 2006 par la Commission européenne, devient opérationnel. Doté de 500 millions d'euros par an, il renforce les moyens nationaux d'intervention auprès des personnes touchées par les restructurations et les délocalisations dues à la concurrence internationale.

01

UE : PRÉSIDENTIE ENVIRONNEMENTALE

L'Allemagne prend la présidence de l'Union pour six mois avec un programme centré sur l'environnement et le développement durable : une politique industrielle écologique, un nouveau plan énergétique, des actions en faveur du climat, des transports durables et de la biodiversité.

02

DE L'USAGE DES FORÊTS

Le gouvernement ougandais annonce le déclassement d'une partie de ses forêts primaires pour des usages agricoles. Une entreprise indienne serait déjà preneuse d'une concession de quatre-vingt-dix ans pour la production de canne à sucre. D'autres surfaces pourraient être consacrées à la production d'huile de palme. Olav Bjella, le

directeur exécutif norvégien de l'Uganda's National Forestry Authority (NFA), a démissionné en décembre 2006 en signe de protestation contre le projet.

03

CLIMAT, FINANCER LE DOUTE

L'Union of Concerned Scientists publie *Smoke, Mirrors and Hot Air*, un rapport montrant que la compagnie pétrolière américaine Exxon-Mobil finance une campagne pour semer le doute à propos du réchauffement climatique. La compagnie aurait dépensé 16 millions de dollars auprès de 43 organisations relayant des informations contredisant le consensus scientifique mondial sur la question. La manœuvre a déjà été utilisée dans le passé, rappelle le rapport, notamment par l'industrie du tabac pour discréditer les découvertes sur les risques de la cigarette.

09

CHINE : PEUT MIEUX FAIRE

Le gouvernement chinois reconnaît être loin des objectifs environnementaux fixés par le 11^e Plan pour 2006. La consommation d'énergie a continué d'augmenter les six premiers mois alors que le Plan tablait sur une réduction de 20% avant 2010. La Chine reste ainsi le troisième importateur de pétrole au monde, derrière les États-Unis et le Japon.

09

QUI BÉNÉFICIE DES OGM ?

L'ONG environnementaliste Les Amis de la Terre international

publie le rapport *Who Benefits From GM Crops ?* analysant les résultats des cultures transgéniques depuis 1996. Plus de 70% des grandes plantations d'OGM sont concentrées aux États-Unis et en Argentine et répondent aux besoins des consommateurs du Nord. Les promesses de développements favorables aux agriculteurs des pays pauvres restent vaines.

09 > 10

DROIT À L'ATOME POUR L'AFRIQUE

L'Algérie invite 45 pays africains à une conférence sur le développement de l'énergie atomique sur le continent. La conférence conclut au droit inaliénable à l'accès aux usages pacifiques de l'énergie nucléaire. Seule l'Afrique du Sud possède deux réacteurs en activité. La Namibie, quatrième producteur d'uranium au monde, annonce le 12 janvier le début de la construction d'une centrale atomique. L'Algérie, l'Égypte et le Nigeria ont récemment fait état de leurs ambitions dans ce domaine.

10

UN (FRAGILE) MONDE URBAIN

Le Worldwatch Institute présente son rapport annuel sur l'état du monde. L'édition 2006 se penche sur l'urbanisation rapide et importante de l'ensemble de la planète. En 2008, près de la moitié des humains vivra dans les villes, alors que celles-ci sont loin d'être prêtes à gérer les aspects sociaux et environnementaux d'une telle concentration. Par ailleurs, sur les 33 villes qui devraient atteindre les 8 millions d'habitants en 2015, 21 sont situées sur une côte et seraient menacées par une éléva-

tion du niveau de la mer due au changement climatique.

12

BORNÉO AU CŒUR

Les trois gouvernements de l'île de Bornéo, l'Indonésie, le Brunei et la Malaisie, signent un accord créant une zone protégée transfrontalière, nommée le Cœur de Bornéo. Cette zone de 220 000 km² de forêts primaires représente près de 6% de la biodiversité mondiale, abritant des rhinocéros, des éléphants et des orangs-outangs. La zone est menacée par la déforestation croissante de l'île, causée par l'exploitation forestière, les feux et la conversion des zones boisées en plantations (environ deux millions d'hectare par an).

15

LE RETOUR DE LA GRIPPE AVIAIRE ?

L'Indonésie annonce le quatrième décès humain dû à la grippe aviaire depuis le début de l'année et interdit l'élevage domestique de volailles pour réduire les risques de contamination. La Thaïlande, la Chine, Hong-Kong, le Japon et la Corée du Sud font également état de cas d'infection animale. La grippe aviaire revient là où elle est apparue il y a une dizaine d'années. Le 9 janvier, la Banque mondiale s'est inquiétée de l'indifférence générale face à la reprise de l'épizootie.

16

MIGRER, C'EST FINANCER

La Banque mondiale publie un rapport sur les flux humains et financiers liés aux migrations en

Europe et en Asie centrale. La zone reçoit un tiers des migrants du monde, et la Russie est la deuxième destination mondiale des migrants. Les chiffres des transferts financiers indiquent l'importance du phénomène : 19 milliards de dollars, soit 8 % du total mondial des transferts de migrants.

17

LE CAFÉ, LE TIGRE, L'ÉLÉPHANT ET LE RHINOCÉROS

Le WWF dénonce le développement de plantations illégales de café dans le parc Bukit Barisan Selatan en Indonésie, connu mondialement pour ses exceptionnelles populations de tigres, d'éléphants et de rhinocéros. Grâce à une enquête de terrain et à des images satellites, le WWF montre que ces plantations sont connues et utilisées par les représentants locaux des grandes compagnies mondiales de café. WWF milite pour une labélisation du café indonésien pour rendre les approvisionnements transparents. L'Indonésie est le deuxième exportateur mondial de café.

18

LE CONGRÈS AMÉRICAIN CHANGE D'ÉNERGIES

Le Congrès américain vote une loi supprimant près de 14 milliards de dollars de subventions fédérales et de réduction d'impôt pour les sociétés pétrolières et gazières américaines. Le texte réoriente ces subsides vers les projets d'énergie

UNE SOLUTION DURABLE CONTRE L'EFFET DE SERRE ?

En janvier 2007, la Commission européenne présente une nouvelle stratégie pour les biocarburants, proposant qu'à l'horizon 2020, ceux-ci représentent au moins 10 % de la consommation d'énergie du secteur des transports – un objectif qui sera entériné deux mois plus tard par le Conseil de l'Union européenne comme un moyen d'atteindre les engagements de l'Union en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (cf. « Climat. Vers une politique européenne de l'énergie ? », p. 59). Cette stratégie vient prendre la relève de la directive de 2003 qui avait fixé la consommation minimum de biocarburants à 2 % en 2005 et 5,75 % en 2010. Ces objectifs sont-ils accessibles et compatibles avec l'environnement ?

La production mondiale de biocarburants a progressé de manière vertigineuse ces dernières années, passant de 15 millions de tonnes en 2000 à 37 millions de tonnes en 2006 ; l'éthanol produit au Brésil et aux États-Unis en constitue la part essentielle. À la faveur des directives européennes et des politiques incitatives des États membres, la production européenne de biocarburants a également augmenté : la production d'ester d'huile végétale a été multipliée par cinq en six ans. L'Allemagne, l'Italie et la France produisent ainsi les trois quarts de la production mondiale de biodiésel.

2,6 millions d'hectares (Mha) ont été mobilisés en Europe en 2005 pour produire 3,5 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) de biocarburants. L'objectif de 5,75 % en 2010 représenterait une production de 16 Mtep et la mobilisation de plus de 13 Mha. Or les surfaces en jachère de l'Europe ne

représentent que 8,2 Mha et ne sont pas toutes cultivables. Les options possibles sont de produire plus d'éthanol, dont le rendement à l'hectare est meilleur que pour les huiles, et, en second lieu, de mobiliser des terres dont la production est actuellement destinée aux cultures alimentaires d'exportation. À terme, une nouvelle génération de biocarburants utilisant les tiges et les feuilles des plantes devrait améliorer la productivité. Les disponibilités en terres agricoles européennes ne seront cependant pas suffisantes pour répondre à une croissance importante de la consommation de biocarburants. La seule voie est alors l'importation en provenance notamment d'Amérique latine et des États-Unis.

Pour fournir de réels bénéfices environnementaux, la production de biocarburants devra respecter des critères de durabilité au Nord

comme au Sud. En premier lieu, il convient de choisir les productions les plus efficaces sur les territoires concernés et de réduire au minimum intrants et prélèvements d'eau. Selon un rapport du Bureau européen de l'environnement, la production de biocarburants risque d'accroître les pressions sur les écosystèmes des pays tropicaux, favorisant le recul des forêts primaires – un facteur majeur d'émissions de gaz à effet de serre et de perte de biodiversité. La concurrence pour l'utilisation des sols entre filières alimentaires et filières énergétiques a d'ores et déjà

des effets sur les prix et l'approvisionnement des produits agricoles. En bref, les biocarburants n'offrent qu'une solution partielle et imparfaite dans la définition d'un mode de développement respectueux du climat et de l'environnement.



renouvelable. La nouvelle majorité démocrate au Congrès s'est donnée jusqu'au 4 juillet pour faire passer une série de lois pour lutter contre l'effet de serre et assurer l'indépendance énergétique des États-Unis.

18 DES DÉCHETS CONTRE DES EMPLOIS ?

Vingt-cinq ONG asiatiques réunies pour la conférence *Waste Not Asia* au Kérala (Inde) appellent les autorités japonaises à ne plus inclure le traitement des déchets dans les accords commerciaux bilatéraux. Elles demandent aussi au Parlement philippin de refuser de ratifier l'accord de partenariat économique Japon-Philippines signé en septembre 2006, qui supprimerait les droits de douane à l'entrée sur les déchets électroniques et toxiques japonais en échange de visas de travail pour les migrants philippins.

18 100 MILLIONS D'HECTARES D'OGM

L'International Service for the Acquisition of Agri-Biotech Applications (ISAAA) publie son rapport annuel, confirmant que les OGM couvrent plus de 100 millions d'hectares dans le monde en 2006. La surface cultivée a augmenté de 13 % en 2006, en raison surtout du développement du coton OGM en Inde et en Chine.

19 UN MONDE SANS ROUGEOLE

L'Unicef et l'OMS se félicitent

des résultats obtenus par leur plan d'action conjoint contre la rougeole lancé il y a six ans. Le nombre de décès dus à cette maladie aurait été réduit de 60 % (l'objectif du plan était une réduction de 50 %). En Afrique, la mortalité liée à cette infection a baissé de 75 % depuis 1999. En 2005, la rougeole a encore causé 345 000 décès dans le monde.

20 > 25 LE FORUM SOCIAL AFRICAIN

La septième édition du Forum social mondial se réunit à Nairobi (Kenya). Après l'Inde (2004), le Pakistan, le Vénézuéla et le Mali (2006), le Forum continue de venir à la rencontre des mouvements sociaux partout dans le monde. Les sujets sont marqués par les intérêts africains : le rôle des institutions multilatérales, l'impact des accords économiques – sur fond de renégociation des accords de Cotonou entre l'Union européenne et les pays ACP – et la question foncière.

22 > 25 UN PASSEPORT POUR LES GÈNES

Vingt-cinq pays soutiennent la proposition d'établir un certificat d'origine pour les ressources génétiques – les plantes, les animaux, les micro-organismes – à la conférence de la Convention sur la diversité biologique de Lima. La documentation doit permettre de suivre les flux transnationaux et de lutter contre la **biopiraterie** en garantissant la provenance légale des matériels génétiques tout au long de la chaîne d'innovation.

23 ÉTATS-UNIS : UNE ÉNERGIE TECHNOLOGIQUE

Le président Bush prononce son discours annuel sur l'état de l'Union. Il annonce vouloir réduire la consommation américaine de pétrole de 20 % dans les dix années à venir et se fixe l'objectif de produire cinq fois plus de carburants renouvelables en 2017, soit environ 8 milliards de litres.

23 MENACES SUR LES ZONES HUMIDES

L'ONG Wetlands International publie la quatrième édition de son rapport annuel, *Waterbird Population Estimates*, évaluant la population mondiale d'oiseaux dans les zones humides. Le rapport de cette année dénombre 878 espèces, soit une réduction importante par rapport au dernier recensement de 2002. Au niveau mondial, 44 % des espèces étudiées sont moins nombreuses, voire en voie d'extinction, 34 % sont stables et 17 % en augmentation. L'Asie est le continent où la situation s'est le plus dégradée.

25 195 MILLIONS DE CHÔMEURS

Le Bureau international du travail (BIT) publie son rapport annuel, *Les Tendances mondiales de l'emploi en 2007*, constatant la persistance du chômage malgré la robustesse de la croissance mondiale. Soulignant le nombre record de chômeurs, le BIT conclut que la croissance actuelle crée peu d'emplois et que les emplois créés

ne sont pas suffisamment rémunérateurs pour réduire la pauvreté globale. Enfin, les jeunes sont partout les moins bien lotis sur le marché du travail.

26 LE THON SAUVÉ ?

Les délégués des cinq accords régionaux de pêche adoptent à Kobé (Japon) un plan d'action contre la pêche illégale et de nouveaux quotas pour protéger les populations déclinantes de thon dans tous les océans. Pour les ONG environnementalistes, ces accords restent insuffisants pour avoir un impact sur la menace qui pèse sur l'espèce.

29 LES RÉTROVIRAUX, LA THAÏLANDE ET LA PROPRIÉTÉ INTEL- LECTUELLE

La Thaïlande légalise la production et la commercialisation de deux médicaments génériques de traitement du sida, au grand dam des laboratoires propriétaires des brevets (Sanofi-Aventis, Bristol-Myers Squibb Co et Abbott) qui menacent de retirer leurs investissements du pays. Près d'un demi-million de Thaïlandais sont infectés par le VIH. Au prix du marché, la Thaïlande ne pourrait traiter qu'un cinquième des malades.

31 L'OR DU FMI

Un panel d'experts internationaux rend son rapport sur la crise financière du FMI. Le document critique le fonctionnement de l'institution : depuis les années 1970, seuls les pays en dévelop-

pement y ont recours et, par conséquent, la financent. Ce fonctionnement rend imprévisibles les finances du Fonds, réduit ses capacités d'intervention et explique que les remboursements anticipés de l'Argentine, du Brésil, de l'Indonésie et de l'Uruguay l'aient déstabilisé. Le panel conseille au FMI de vendre ses réserves d'or, estimées à 7 milliards de dollars, d'élargir ses investissements – et de faire payer son assistance technique.

30 > 10 fév.

LA CHINE EN AFRIQUE

Le président Hu Jintao rend visite aux principaux partenaires africains de la Chine. En 2005, le bilan commercial est favorable à l'Afrique avec 3,98 milliards de dollars d'exportations, les importations en provenance de Chine s'élevant à 2 milliards. Près de 800 entreprises chinoises travaillent en Afrique.

LA FIN DES MALADIES NÉGLIGÉES ?

Fin janvier 2007, l'Assemblée générale de l'OMS met la lutte contre les maladies tropicales négligées sur son agenda de travail. Ces 14 types d'infections parasitaires et bactériennes, parmi lesquelles le choléra, la trypanosomiase (maladie du sommeil) ou la dracunculose (ver de Guinée), sont souvent occultées par l'attention portée au sida, au paludisme et à la tuberculose, les principales pathologies dans le monde. Un milliard de personnes habitant les régions tropicales ou subtropicales souffrent pourtant de ces maladies qui entraînent près d'un million de décès par an. Leur transmission est favorisée par des conditions de vie précaires, et les invalidités chroniques permanentes qu'elles génèrent contribuent à la pauvreté. Plus de 70 % des pays affectés par des maladies tropicales négligées ont des revenus faibles ou intermédiaires.

Faute d'un marché solvable, les recherches de l'industrie pharmaceutique pour leur prévention ou leur traitement restent marginales. Moins de 0,001 % des sommes investies dans la recherche de nouveaux médicaments concerne ces maladies. Certains traitements sont trop anciens ; d'autres présentent des effets secondaires toxiques ; pour d'autres, enfin, l'agent infectieux a évolué et résiste aux traitements disponibles. Pour certaines maladies, cependant, des vaccins et des traitements efficaces existent déjà ou pourraient être développés. La limite est donc avant tout financière.

La pression d'associations et de groupes de scientifiques publics et privés auprès des gouvernements et de l'industrie pharmaceutique ces dernières années a provoqué une prise de conscience sur l'absence de médicaments efficaces contre ces maladies. En 2001, une résolution de l'OMS s'est donné comme objectif d'arriver à traiter au moins 75 % des enfants en

âge scolaire menacés de parasitoses en 2010. Pour y répondre, un traitement chimique préventif permettant de contrôler un grand nombre de maladies véhiculées par les vers a été développé. L'OMS a travaillé à assurer l'accès aux médicaments nécessaires à ce traitement, l'albendazole, l'ivermectin et, en 2007, le praziquantel. Selon cette institution, le ver de Guinée serait désormais en cours d'éradication.

De nouvelles collaborations scientifiques et des partenariats public-privé ont aussi vu le jour. En 2003, sept organisations, dont Médecins sans frontières et l'Institut Pasteur, ont créé la *Drugs for Neglected Disease Initiative* afin d'encourager la recherche contre ces maladies. Des sociétés pharmaceutiques se sont engagées à développer leurs efforts : Sanofi-Aventis a signé, en octobre 2006, un partenariat de 20 millions d'euros avec l'OMS pour la fourniture de médicaments sur la période 2006-2011. En avril 2007, Merck s'est engagé auprès de l'OMS à fournir gratuitement 200 millions de traitements contre la schistosomiase.

La lutte contre les maladies négligées s'oriente ainsi vers des formes innovantes de financement à l'instar des mécanismes développés ces dernières années pour le sida, puis pour le paludisme et la tuberculose.





01

LES ENTREPRENEURS D'ABORD

Douze grandes entreprises partenaires du programme *Climate Savers* du WWF s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 10 millions de tonnes avant 2010. Si 1 300 entreprises les rejoignent et prenaient des engagements équivalents, les objectifs de Kyoto seraient atteints selon le WWF.

02

LE JOUR DES ZONES HUMIDES

C'est l'anniversaire de la Convention sur les zones humides, signée en 1971 dans la ville iranienne de Ramsar, qui réunit 154 pays membres autour de la conservation des mers intérieures et des zones côtières. En 2007, la journée s'est concentrée sur la raréfaction des stocks de poisson, principale source de protéine d'un humain sur six.

02

ÇA CHAUFFE !

Les experts du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) rendent public leur nouveau rapport sur les aspects scientifiques de l'effet de serre : le réchauffement probable de la planète sera de 1,8°C à 4°C en un siècle. À lui seul, le réchauffement induit par les émissions déjà accumulées dans

l'atmosphère pourrait se situer vers 0,6°C vers 2100. Les experts sont maintenant convaincus à « plus de 90% » de la responsabilité des activités humaines dans ce réchauffement planétaire.

02 > 03

PARIS ET LA TERRE

La France accueille la Conférence pour une gouvernance écologique mondiale, « Citoyens de la terre ». Dans son discours de clôture, le président français a lancé l'Appel de Paris, pour une gouvernance écologique mondiale basée sur une Déclaration universelle des droits et devoirs environnementaux, et a appelé à la création d'une organisation des Nations unies pour l'environnement.

04 > 15

UN AGENDA POUR LE CLIMAT

Des parlementaires du G8 et de 5 pays émergents (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Mexique) se réunissent à Washington pour discuter de l'agenda de négociation de la prochaine conférence de la convention Climat (Bali, décembre 2007). Ils s'engagent unanimement à trouver un accord pour un contrôle accru des émissions avant 2009. La participation des pays émergents aux efforts de lutte contre le réchauffement climatique est à l'ordre du jour de Bali.

05

ENCADRER LES BIOCARBURANTS

Le conseil d'administration du PNUE s'inquiète du mode de développement des biocarburants. Des normes mondiales de produc-

tion et de circulation sont nécessaires si le commerce des carburants végétaux se développe. Il faut favoriser l'essor d'une deuxième génération de produits dont l'impact sur l'environnement sera maîtrisé. Pour être durable, le développement des biocarburants ne doit pas, d'après le PNUE, aggraver la déforestation ou la conversion de terres cultivées pour l'alimentation.

06

CHINE : CHANGEMENT DE CLIMAT

Le gouvernement chinois reconnaît pour la première fois l'impact du changement climatique en Chine. La région du Shaanxi n'a reçu que 10% des pluies saisonnières habituelles et 300 000 personnes souffrent déjà d'un manque d'eau potable. Pékin connaît l'hiver le plus doux jamais enregistré. La Chine annonce donc la création, en partenariat avec le PNUD, d'une bourse d'échange des droits d'émission du carbone à Pékin – la seule existante en dehors de l'Europe et des États-Unis.

06

UN MARCHÉ EURO-AFRICAIN

Les pays d'Afrique de l'Ouest s'accordent avec l'Union européenne pour un agenda de renégociation des accords ACP qui leur assure un accès privilégié aux marchés européens. Les pays africains acceptent de s'engager à trouver un accord pour la fin 2007 contre l'assurance européenne d'apporter des compensations financières et de programmer conjointement l'ouverture des marchés.

06

ENVIRONNEMENT ET PAUVRETÉ

Le PNUE et le PNUD lancent le Centre pour la pauvreté et l'environnement, destiné à aider les pays en développement à intégrer l'environnement dans leurs politiques de croissance et de réduction de la pauvreté. Le Centre devrait concentrer son action sur l'Afrique et l'Asie. Il pourra, par exemple, aider les pays en développement à mieux utiliser le mécanisme de développement propre créé par le Protocole de Kyoto sur le climat pour faciliter l'utilisation de technologies propres.

07

À QUI APPARTIENNENT LES VIRUS ?

L'Indonésie signe avec la firme américaine Baxter International un accord de coopération pour le développement d'un vaccin contre la forme humaine de la grippe aviaire. Le laboratoire s'engage à aider l'Indonésie à produire le vaccin contre la fourniture de prélèvements de sang des malades. L'accord ouvre une brèche dans le principe de l'OMS voulant que les échantillons soient fournis gratuitement aux laboratoires en cas d'épidémie.

09

QUAND LE MARCHÉ CRÉE LE VACCIN

Le Canada, la Russie, l'Italie, la Norvège, le Royaume-Uni ainsi que la Fondation Bill et Melinda Gates s'engagent à hauteur de 1,5 milliard de dollars pour lancer la première garantie de marché

permettant de mettre au point et de fournir un vaccin. En ciblant pneumonies et méningites, ce vaccin devrait sauver la vie de 5,4 millions d'enfants d'ici 2030.

10

DÉVELOPPEMENT ET EMPLOI

Le PNUD et l'OIT signent un accord visant à promouvoir une croissance économique mondiale compatible avec le développement social et bénéficiant aux 20 % à 40 % des plus pauvres dans le monde. Les deux agences veulent faire de la création d'emplois décents une priorité commune de leurs interventions.

10

CÉRÉALES EN STOCK

La FAO publie des prévisions positives pour la production de céréales en 2007. Les volumes devraient répondre aux besoins, les crises prévisibles étant essentiellement situées dans les zones de conflit. En 2006, la production mondiale de céréales a dépassé les 2 milliards de tonnes, grâce à l'augmentation de la production dans des pays à bas revenus et traditionnellement déficitaires. La FAO s'attend à une réduction de près de 10 % des importations et de l'aide alimentaire en Afrique pour 2007.

LES CERTITUDES DES EXPERTS

En février 2007, le premier groupe de travail du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) rend sa contribution au quatrième rapport d'évaluation, qui sera discuté à Valence (Espagne) en novembre 2007. Le rôle du GIEC est de recenser et d'évaluer les connaissances scientifiques et techniques relatives au changement climatique.

Le rapport du premier groupe de travail traite des progrès accomplis dans la compréhension scientifique du changement climatique, de ses causes et de ses évolutions futures. Pour lui, l'influence des différentes activités humaines (utilisation des combustibles fossiles, changement d'utilisation des terres et activités agricoles) dans l'augmentation de la concentration des **gaz à effet de serre** (GES) depuis 1750 est maintenant mieux comprise qu'en 2001, date du précédent rapport. Le lien entre ces activités et le réchauffement climatique perceptible depuis le milieu du **xx^e** siècle n'est plus à discuter. Le phénomène semble par ailleurs s'accélérer ; il est prévu un réchauffement d'environ 0,2 °C par décennie d'ici 2100. En raison des phénomènes d'inertie et de rétroaction à l'œuvre, ce chiffre serait de 0,1 °C même si la concentration des GES se stabilisait à son niveau de 2000. Au total, l'augmentation de la température est estimée dans une fourchette de 0,6 °C à 4 °C d'ici 2100, selon les scénarios (cf. repère 23, p. 280).

Le second groupe de travail rend ses conclusions sur les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité en avril 2007. Il constate que de nombreux systèmes naturels sont touchés par les changements climatiques régionaux, l'élévation des températures ayant un impact sur les ressources en eau, les écosystèmes, les produits alimentaires et forestiers, les systèmes côtiers, l'industrie, l'**habitat** ou la santé (cf. repère 22, p. 278). Si on comprend mieux ces impacts futurs dans les différentes régions du monde, on évalue encore difficilement le coût et l'efficacité des mesures de réduction de la vulnérabilité au changement climatique.

Le rapport du troisième groupe de travail traite de l'atténuation des changements climatiques et, donc, de la question sensible des mesures à prendre. Selon les conclusions publiées en mai 2007, le potentiel de limitation des émissions de GES d'ici 2030 est important : investissements dans la production d'énergie des pays en développement, amélioration des infrastructures énergétiques dans les pays développés et politiques de sécurité énergétique. Si le potentiel est contraint techniquement dans le domaine des transports, améliorer l'efficacité énergétique dans l'habitat semble moins difficile. Le secteur agricole et forestier peut, à faible coût, contribuer de manière significative à l'atténuation.

Au-delà de 2030, le taux de réduction des émissions dépendra en particulier du rythme de déploiement des technologies actuelles et futures. Le groupe de travail propose une évaluation du coût des mesures à mettre en place globalement cohérente avec celle du **rapport Stern** (cf. « Climat, le rapport Stern et sa méthode », p. 39). Pour tous, les coûts d'une politique de stabilisation des GES sont bien inférieurs aux montants des dégâts qu'elle permettra d'éviter.



12

INONDATION URBAINE

L'inondation qui envahit 70 % de Jakarta en Indonésie met en évidence l'impact environnemental de l'urbanisation non maîtrisée de la ville. Son développement immobilier depuis les années 1990 a conduit à la coupe des dernières zones forestières et à la destruction de zones de déversement, remplacées notamment par des centres commerciaux, rendant la ville vulnérable aux intempéries.

12

L'ENVOL D'ÉOLE

Le Global Wind Energy Council publie son rapport annuel. L'éolien mondial connaît un développement sans précédent, atteignant des niveaux records de production. En 2006, les installations ont crû de 32 %. La capacité de production mondiale est maintenant de 74 223 mégawatts, contre 59 091 mégawatts en 2005. L'Allemagne arrive en tête avec 20 621 mégawatts.

12

500 PROJETS DE DÉVELOPPEMENT PROPRE

Un parc éolien dans la région de Gujarat en Inde constitue le 500^e projet du **mécanisme de développement propre** du Protocole de Kyoto. Menés dans une quarantaine de pays, les projets relevant du MDP ont généré plus de 31 millions d'unités de réduction certifiée des émissions (URCE), chacune équivalant à une tonne de dioxyde de carbone. Le mécanisme doit produire plus de

1,8 milliard d'URCE avant 2012, ce qui correspond aux émissions annuelles combinées du Canada, de la France, de l'Espagne et de la Suisse.

13

LE PRIX DE LA POLLUTION

L'entreprise Trafigura accepte de payer 198 millions de dollars de dédommagement à l'État ivoirien pour les pollutions engendrées par le déchargement de 580 tonnes de déchets toxiques en août 2006 à Abidjan. Attaquée en justice, la société dénie toute responsabilité morale dans l'incident qui a coûté la mort d'une dizaine d'habitants de la ville. Les sommes doivent couvrir la dépollution des sols et le traitement médical des milliers de personnes intoxiquées.

16

CLIMAT ALLA TURCA

L'assemblée nationale turque crée une commission d'enquête sur les causes du réchauffement climatique en Turquie et sur les moyens de le combattre. Cette mobilisation nouvelle est liée à la sévère sécheresse qu'a connue le pays en 2006, qui a causé plus de 40 décès. La Turquie n'a pas souscrit d'objectif chiffré dans le cadre du Protocole de Kyoto et, en 2004, ses émissions avaient déjà augmenté de 72,6 % par rapport à 1990.

19

DES OGM, PAR-CI PAR-LÀ

Greenpeace et l'ONG britannique Genewatch publient un rapport sur la dissémination des organismes génétiques modifiés dans la nature. En 2006, les deux associa-

tions ont pu trouver 24 cas de contamination de l'agriculture traditionnelle par des semences transgéniques – un nombre record. Dix ont été observés dans l'Union européenne et deux en France. Cumulés sur les dix dernières années, plus de 140 cas ont été recensés de par le monde.

20

LUMIÈRE AUSTRALIENNE

L'Australie est le premier pays à interdire l'utilisation d'ampoules à incandescence. L'interdiction sera totale en 2010 et devrait permettre une réduction de 4 millions de tonnes des émissions de CO₂. Par ailleurs, le passage à des ampoules fluoro-compactes devrait baisser la consommation nationale d'électricité. Selon l'Australie, si tous les pays l'imitaient, la consommation mondiale pourrait être réduite de cinq fois la consommation annuelle de l'Australie.

23

DERRIÈRE LES PLANTATIONS, LE DÉVELOPPEMENT

Une coalition d'ONG environnementalistes indonésiennes et américaines critique la stratégie de développement proposée par la Banque mondiale pour l'Indonésie, reposant sur l'expansion des plantations forestières. Pour la Banque, les plantations doivent permettre de protéger les forêts naturelles – 25 millions d'hectares des forêts domaniales nationales n'ont plus d'arbres. La Banque appelle donc à la plantation de 5 millions d'hectares de forêts destinées à l'industrie et de 2 millions d'hectares de forêts communautaires. Les critiques rappellent

que le développement des plantations s'est jusqu'à maintenant fait aux dépens des forêts naturelles et des intérêts des communautés locales.

23 > 27

ET LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ?

Différents mouvements de la société civile organisent à Nyéléni (Mali) un Forum mondial de la souveraineté alimentaire. Le concept a été lancé en 1996 pendant le Sommet mondial de l'alimentation de la FAO par Via Campesina. Il affirme le droit des peuples à produire leur alimentation, indépendamment des opportunités de marché, et veut encourager le développement de modèles alternatifs de production, de distribution et de consommation.

27

LES TRAVAILLEURS MIGRANTS, LA CONVENTION OUBLIÉE

L'Argentine ratifie la convention de l'ONU sur les travailleurs migrants en vigueur depuis 2003, portant le nombre de ratifications à 36. Aucun pays membre du Conseil de sécurité ne l'a signée ou ratifiée.

27

LES PIRATES DE L'AIDE

Un quatrième navire affrété par le Programme alimentaire mondial est détourné par des pirates au large de la Somalie. Il contenait 1 800 tonnes de nourriture destinées aux populations du sud de la

Somalie où la sécheresse perdure depuis 2006.

27

LE DROIT DU TRAVAIL À MARCHÉ FORCÉE

L'OIT et le Myanmar (ex-Birmanie) signent un accord instaurant une procédure de dépôt de plaintes par les victimes de travaux forcés. L'OIT avait posé un ultimatum, expirant en mars 2007, au Myanmar pour l'obliger à négocier un accord sur cette question, à l'agenda depuis des années. Le Myanmar est signataire de la convention de l'OIT interdisant le travail forcé.

28

CHASSE À LA BALEINE : FIN DE PARTIE

Le Japon met fin à sa campagne de chasse à la baleine deux semaines avant la date prévue et sans avoir atteint le quota qu'il s'était fixé – 508 prises contre 850 prévues. Pourchassé par plusieurs navires écologistes dans l'Antarctique, dénoncé par de nombreux pays, le navire amiral a heurté un iceberg et ne peut réparer ses avaries en mer.

CONJUGUER MONDIALISATION ET EMPLOI

Le 10 février, l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) signent un accord faisant de la création d'emplois décents une priorité commune dans plus de cent pays. Cette décision souligne la montée en puissance du concept de travail décent, développé à partir de 2000 et désignant, selon l'OIT, le « travail productif pour les femmes et les hommes dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine ».

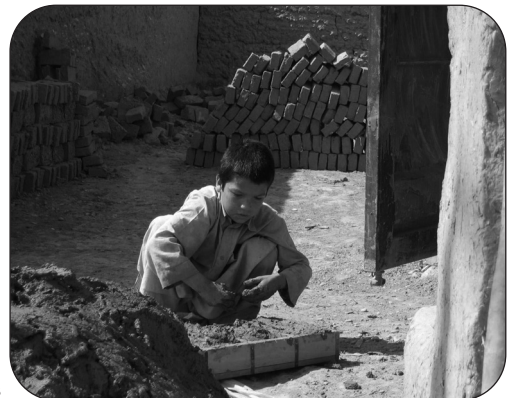
Un travail décent doit donc assurer « un revenu équitable, la sécurité sur le lieu de travail et une protection sociale pour les travailleurs et leurs familles ». La définition de l'OIT va même plus loin en envisageant le rôle social du travail et en préconisant des emplois qui offrent « des perspectives de développement personnel et encouragent l'intégration sociale ». Enfin, ces emplois doivent respecter le droit international du travail, en autorisant l'expression, l'organisation et la participation aux décisions des employés et en garantissant des opportunités et des traitements égaux pour tous.

Cette prise de position de l'OIT procède de son analyse des déficiences de l'économie mondiale. Alors que celle-ci croît à un rythme soutenu depuis le début de la décennie, l'accès au travail n'a pas suivi cette tendance. Ces dix dernières années, les chiffres officiels du chômage ont augmenté de plus de 20% dans la majorité des pays ; dans certaines régions, telle l'Afrique subsaharienne, la majorité des nouveaux emplois sont créés dans le secteur informel et n'offrent qu'un faible niveau de rémunération et de sécurité. Malgré la croissance économique sans précédent de plusieurs pays, on compte aujourd'hui autant de travailleurs

pauvres, vivant avec moins de 2 dollars par jour qu'il y a dix ans, soit près de la moitié de la main-d'œuvre mondiale.

Pour l'OIT, le concept de travail décent doit permettre de dépasser l'analyse selon laquelle l'emploi est une des retombées de la croissance. L'Afrique connaît une croissance supérieure à 4% depuis quatre ans, sans réelle amélioration de l'emploi : le taux de chômage sur le continent dépasse les 10%, contre 6% au niveau mondial. L'Agenda du travail décent en Afrique 2007-2015, adopté en avril 2007 à Addis Abeba, veut donc s'assurer que les profits créent des emplois et que ces emplois améliorent le niveau de vie des populations. Il invite notamment à réorganiser le secteur informel, à transformer les économies rurales pour réduire le sous-emploi et la pauvreté, et à favoriser l'investissement dans le secteur privé en vue de créer plus d'emplois.

Reste à décider comment un travail assure « des conditions de dignité humaine » ou « un revenu équitable ». Quelles sont les politiques qui permettent de créer de tels emplois ? En quoi différent-elles des programmes utilisant des concepts plus traditionnels, comme l'appui au secteur informel ou aux industries à haute intensité de main-d'œuvre ? Le chantier semble à peine s'ouvrir.





01

UNE ANNÉE POLAIRE

Les Nations unies sponsorisent une mission internationale d'études des pôles, regroupant plusieurs milliers de scientifiques de plus de 60 nations, dans 220 projets différents. L'accent est mis sur l'étude du changement climatique et ses impacts sur les zones polaires. Il s'agit notamment de préciser la vitesse de fonte des glaces des pôles.

01

LES DÉGÂTS DES ESPÈCES ACCLIMATÉES

La FAO lance une banque de données illustrant les risques de l'adaptation d'espèces de poissons hors de leur milieu d'origine. De la perche du Nil, qui aurait dévoré les poissons du lac Victoria, au *Pomacea canaliculata*, un escargot très riche en protéine originaire d'Amérique du Sud et introduit en Asie du Sud-Est, certaines acclimations ont entraîné des dégâts considérables sur la faune et la flore, bien supérieurs aux gains financiers ou nutritionnels attendus.

01

AIDE, PEUT MIEUX FAIRE

L'OCDE publie son rapport annuel sur l'aide au développement. Selon l'étude, l'aide des donateurs membres de l'OCDE n'a augmenté que de 5% en 2005

si on exclut les remises de dette, les aides d'urgence et le financement des études de ressortissants étrangers. Un effort insuffisant pour atteindre les objectifs de développement fixés par la communauté internationale : il faudrait une augmentation annuelle de près de 11% du volume de l'aide entre 2008 et 2011 pour amorcer un changement significatif.

05

LA RÉUNION EN PARC

La France crée son neuvième parc national à La Réunion, l'un des 25 *hotspots* de la biodiversité mondiale. Couvrant 42% de l'île, il abritera, à plus de 80%, des zones d'*habitat* primaire, identique à l'environnement de l'île avant l'arrivée de l'homme, il y a trois siècles et demi. À l'instar du parc de Guyane créé fin février, le parc doit intégrer les autorités locales dans sa gestion et son orientation. Un projet de territoire, révisé tous les dix ans, conciliera conservation et développement local.

09

PÊCHE : LA LISTE NOIRE

Le 131 gouvernements membres du comité des pêches de la FAO entérinent un protocole d'accord pour détecter les prises illégales de poissons par le contrôle des bateaux et des ports. En marge de la réunion, Greenpeace a présenté sa liste noire des bateaux ne respectant pas les règles de pêche en haute mer. Pour l'ONG, les prises illégales dans le monde représentent une valeur de 9 milliards de dollars par an.

09

TOUJOURS PLUS D'ÉTHANOL ?

Le Brésil et les États-Unis signent un accord de coopération pour la recherche et la production de biocarburants. Les deux pays produisent aujourd'hui 72% de l'éthanol mondial : le Brésil, à base de canne à sucre ; les États-Unis, à partir de maïs. Le 2 mars, les Nations unies ont lancé le International Biofuels Forum, pour développer la production, transférer les technologies nécessaires aux pays en développement et créer des normes internationales de production et de qualité.

10

LE FINANCEMENT DURABLE DES FORÊTS AFRICAINES

Le Cameroun, la Centrafrique et la république du Congo établissent une fondation pour financer la conservation du Tri-National Sangha, le regroupement de trois parcs nationaux contigus – Lobeke au Cameroun, Dzanga-Ndoki en Centrafrique et Nouabale-Ndoki au Congo. La fondation dispose déjà d'un capital de 11 millions d'euros apportés par le WWF, les coopérations allemande et française (Agence française de développement) et le seigneur privé. C'est la première initiative de ce type sur le continent africain.

12

PLUS NOMBREUX ET PLUS VIEUX

Les Nations unies publient leurs nouvelles estimations de la population mondiale : nous serons

9 milliards en 2050, dont 1 milliard de personnes de plus de 60 ans. La transition démographique serait ainsi à l'œuvre non plus seulement dans les pays développés mais partout sur la planète. La croissance démographique future sera néanmoins presque entièrement le fait des pays en développement, notamment grâce à un meilleur accès aux traitements contre le sida.

12

LE FMI, LA PAUVRETÉ ET L'AFRIQUE

Un panel indépendant présente un audit de l'action du FMI en Afrique, en particulier envers les 29 pays aidés au titre d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Selon le rapport, malgré de meilleurs résultats macroéconomiques de 1999 à 2005, le niveau de pauvreté est resté le même. Le panel incrimine certaines des politiques préconisées, par exemple celle interdisant aux gouvernements de compléter le financement de programmes sociaux quand l'aide extérieure n'est pas suffisante.

12

COMMERCE ET DÉCHETS

L'ONG Bâle Action Network dépose une plainte contre le Japon pour violation de la Convention de Bâle sur le commerce des déchets dangereux. L'ONG dénonce la clause imposée par le Japon dans ses accords bilatéraux commerciaux, contraignant les pays partenaires à accepter des contrats de retraitement des déchets japonais. Les accords passés avec Singapour, les Philippines, la Malaisie et la Thaïlande

éliminent ainsi les droits de douane sur les produits pharmaceutiques et les huiles usagées contenant des dérivés chimiques chlorés.

12

LE FONDS DU RIZ

L'International Rice Research Institute et la fondation Global Crop Diversity Trust créent un fonds fiduciaire pour maintenir la biodiversité du riz. Les deux institutions privées s'engagent à apporter respectivement 400 et 200 milliers de dollars chaque année au Genetic Resources Center – qui abrite déjà plus de 100 000 variétés de riz, provenant de plus de 110 pays et représentant 60 % de la diversité mondiale de cette céréale. 2,7 milliards de personnes dans le monde dépendent du riz pour se nourrir.

13

DÉ- ET RE-FORESTATION

La FAO publie son rapport bisannuel sur la *Situation des forêts du monde*. La tendance globale à la déforestation perdure : de 1990 à 2005, le monde a perdu 3 % de surface boisée. Mais, dans certaines zones – Europe, Asie, Pacifique et Amérique du Nord –, la reconstitution de forêts témoigne de la diffusion de modes durables de gestion et du renforcement des institutions en charge des forêts nationales. En Chine, par exemple, le programme de plantation équivaut à l'ensemble des coupes faites en Asie du Sud-Est.

CHASSE AUX DÉCHETS ÉLECTRONIQUES

Le 7 mars 2007, les Nations unies lancent le programme StEP (*Solving the E-Waste Problem*, « résoudre le problème des déchets électroniques »), une initiative soutenant la réduction et le retraitement des produits et déchets polluants utilisés dans la fabrication des biens de haute technologie. Le programme s'appuie sur un accord avec un groupe de constructeurs (Cisco, Dell, Ericsson, HP, Microsoft et Philips) et l'expertise d'instituts de recherches prestigieux (Académie des sciences chinoise, Berkeley, Institut national des télécommunications, MIT, etc.). Cette initiative sera-t-elle suffisante pour répondre au défi ?

L'évolution rapide des technologies amène à changer souvent de matériel (PC, ordinateurs portables, téléphones, etc.). Les Nations unies estiment que, chaque année, 50 millions de tonnes de déchets électriques et électroniques (DEEE) sont ainsi générés, soit 5 % de tous les déchets solides dans le monde. Si ces déchets proviennent avant tout des pays développés, c'est dans les pays en développement que leur volume croît le plus rapidement aujourd'hui : l'Asie génère ainsi annuellement près de 12 millions de tonnes de déchets électroniques. Le principal

Les pays industrialisés ont émis des normes concernant le retraitement des déchets électroniques depuis les années 1990, d'abord en Suisse puis dans l'Union européenne et maintenant au Japon et dans certains États des États-Unis. En France, ce n'est qu'en novembre 2006, qu'une filière de récupération des DEEE a été mise en place transposant la directive européenne de 2003. Le coût d'un retraitement « complet » dans les pays développés a suscité l'expansion de filières moins chères dans les pays du Sud, notamment en Chine, en Inde et au Kenya. Dans beaucoup de cas, il s'agit d'exportation pure et simple de déchets. À Guiyu (Chine), on dénombre ainsi 5 500 entreprises de traitement des DEEE employant 30 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 130,9 millions de dollars. Le manque de protection des travailleurs contre le contact avec des produits toxiques et les pollutions en métaux lourds de l'environnement autour des lieux de retraitement ont été mondialement dénoncés.

La Convention de Bâle, qui régit le transport transfrontalier des déchets dangereux devrait, en théorie, s'appliquer et conditionner l'importation des produits à l'accord des autorités du pays d'accueil. Dans la pratique, les déchets électroniques échappent à la surveillance de la Convention de Bâle soit par le biais d'accords bilatéraux de commerce incluant les déchets – une voie suivie par le Japon et les États-Unis – soit en entrant en fraude, dans des caissons portant la mention, « pièces d'ordinateur ». La conférence des parties à la convention de 2006 a abordé le sujet pour souligner l'exploitation générale des points faibles du texte. De fait, les critiques de l'initiative StEP déplorent que celle-ci ne reconnaisse pas explicitement que les DEEE s'inscrivent dans la Convention de Bâle et craignent d'y voir les prémisses du développement d'un régime parallèle moins contraignant.



problème est leur toxicité et la présence de plomb, de mercure et de cadmium dans les composants ; aux États-Unis, ils ne représentent que 2 % des déchets solides, mais 70 % des déchets toxiques.

13

RECHERCHE DOCTEURS DÉSESPÉRÉMENT

L'OMS lance un groupe de réflexion chargé de faire des recommandations pour lutter rapidement contre le déficit global de médecins, d'infirmières et de personnels de santé compétents. Selon l'OMS, il manque plus de 4,3 millions de personnels de santé dans le monde, dont 1 million sur le seul continent africain. Le groupe doit explorer différentes pistes parmi lesquelles le financement d'un plan international et le développement de la formation à distance.

16

LA PREUVE PAR LES CÉRÉALES

Deux climatologues américains publient la première étude sur l'impact du réchauffement climatique récent sur la production mondiale de céréales. Depuis 1981, le manque à gagner annuel serait de 5 milliards de dollars, correspondant à près de 40 millions de tonnes de céréales non produites chaque année. Ces chiffres seraient beaucoup plus importants, souligne l'étude, si la production de céréales n'avait pas enregistré partout d'importants gains de productivité pendant la même période.

16 > 18

LE G8 ET LA BIODIVERSITÉ

Les huit ministres de l'Environnement du G8 se réunissent pour

discuter des questions de biodiversité et de réchauffement climatique, invitant, pour la première fois, leurs homologues de 5 pays émergents – Chine, Inde, Brésil, Mexique et Afrique du Sud. À eux tous, ils représentent les deux tiers des émissions de **gaz à effet de serre** et utilisent les trois quarts de la capacité biologique terrestre. La réunion aboutit à l'Initiative de Postdam, demandant une évaluation des coûts de la disparition progressive de la biodiversité.

18

UN PEU DE DIVERSITÉ CULTURELLE

La Convention internationale pour la diversité culturelle entre en vigueur, trois mois après le dépôt de la trentième signature. Adoptée par 52 pays, elle vise à renforcer les liens unissant culture, développement durable et dialogue, et affirme la souveraineté des États en ce qui concerne l'élaboration de politiques afin de « protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles ». Cet objectif pourrait à terme être soutenu par un Fonds international pour la diversité culturelle, financé par la coopération internationale.

19

DES MOUSTIQUES HIGH-TECH

Une équipe de chercheurs américains de la Johns Hopkins University annonce avoir produit un moustique génétiquement modifié résistant au virus du paludisme et donc ne transmettant pas le virus. L'idée serait à présent de rendre ce gène dominant pour que les

prochaines générations de moustiques deviennent résistantes à la maladie. Le paludisme est la troisième cause de mortalité au monde.

19

UN THÉ AU GLOBAL COMPACT

Une société de thé du Sri Lanka est la première à être autorisée à commercialiser ses produits sous le label Global Compact, l'initiative lancée en 2000 par les Nations unies pour amener les entreprises à respecter et promouvoir les principes de base de l'Organisation. La société s'est engagée à améliorer les conditions de vie de 10 000 de ses employés en prélevant 15 centimes de dollar sur chaque paquet de thé vendu.

22

UN JOUR SANS EAU

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, rappelle l'ampleur du problème de l'accès à l'eau lors de la journée mondiale de l'eau. 700 millions de personnes ne disposent pas de 20 litres d'eau par jour. Ce chiffre pourrait être multiplié par trois en 2025 si rien n'est entrepris pour améliorer la gestion d'une ressource limitée, mais néanmoins suffisante pour répondre aux besoins humains.

22

LE CLIMAT, UNE QUESTION DE FORÊT ?

L'Australie crée un fonds pour combattre la déforestation et lutter contre le réchauffement climatique – argumentant que combattre la

déforestation est plus efficace que la réduction des émissions de CO₂ pour préserver le climat. Outre sa mise initiale de 161 millions de dollars, le gouvernement australien lance un appel aux autres pays pour alimenter le fonds. Les forêts indonésiennes seront les premières à en bénéficier.

27

LA FIN DES TRAFFICS HUMAINS ?

Les Nations unies lancent l'Initiative globale pour lutter contre les trafics humains, avec plusieurs gouvernements et ONG. Selon l'ONU, ces trafics touchent près de 27 millions de personnes et rapportent aux trafiquants plus de 32 milliards de dollars chaque année. Ils alimentent en main-d'œuvre quasi servile différents secteurs : l'agriculture, les mines ou le textile. L'objectif de l'Initiative est d'informer les personnes de leurs droits et de leur donner les moyens d'échapper aux trafiquants.

27

QUAND LE BATEAU EST UN DÉCHET

La Mission interministérielle sur le démantèlement des navires en fin de vie rend son rapport au gouvernement français. Le texte distingue le traitement de la flotte militaire de la flotte civile. Les premiers devraient dorénavant être démantelés en Europe, le surcoût de leur retraitement pouvant être compensé par la vente des métaux. Pour les navires civils, la France doit s'en remettre aux règles édictées au niveau international qui, pour l'instant, n'empêchent nullement

un armateur de choisir des chantiers en Inde ou au Bangladesh.

28 > 30

AFRIQUE : DES OGM CONTRE LA FAIM

Les pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Ouest adoptent à Accra (Ghana) une déclaration favorable au développement des OGM pour augmenter la production alimentaire. Le plan de développement court jusqu'en 2010 et met en avant le recours à des partenariats public-privé pour le financement et la mise en place de mesures nationales de sécurité pour rassurer les opinions publiques.

29

SANS L'ATOME

L'Irlande, après la Norvège, l'Islande et l'Autriche, refuse le nucléaire comme énergie alternative dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les quatre demandent, entre autres, que la réouverture du site nucléaire britannique de Thorp, fermé il y a quelques années après une fuite de déchet, soit approuvée par un rapport d'experts internationaux.

VERS UNE POLITIQUE EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE ?

Le Conseil européen de mars 2007 réaffirme et renforce les objectifs européens en matière de lutte contre le changement climatique : limiter la hausse des températures moyennes de la planète à 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Pour y parvenir, l'Union européenne (UE) souhaite jouer un rôle moteur dans les négociations internationales sur les suites du Protocole de Kyoto qui prend fin en 2012. Les conclusions du Conseil soulignent donc la nécessité d'adopter une approche intégrée des politiques en matière de climat et d'énergie. Pour concrétiser cette stratégie, le Conseil a notamment fixé les objectifs suivants :

- 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'UE d'ici 2020 par rapport à 1990, indépendamment de tout accord international.
- 30 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés d'ici 2020 par rapport à leurs émissions de 1990 dans le cadre d'un accord international sur le climat pour l'après 2012 – une première étape vers l'objectif d'une réduction de 60 % à 80 % des émissions de GES d'ici 2050.
- 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale de l'UE d'ici 2020, y compris 10 % de biocarburants destinés au transport au sein de l'UE.

- 20 % d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici 2020.

Ces objectifs sont ambitieux. Pour les atteindre, la Commission européenne devra réviser beaucoup de ses politiques, y compris le système européen d'échange de quotas de CO₂ (cf. « Marché carbone. Un succès européen ? », p. 43). Parallèlement, les États membres devront s'accorder sur une répartition des efforts permettant d'amorcer la transition vers une économie européenne « décarbonée » en tenant compte des particularités nationales. Les marges de manœuvre devenant de plus en plus faibles, la mise en œuvre de cet accord imposera des arbitrages plus difficiles. L'amélioration de l'efficacité énergétique de l'économie européenne est donc déterminante, non seulement pour atteindre l'objectif fixé par le Conseil, mais également parce qu'elle conditionne la capacité à atteindre les autres objectifs en matière d'émissions de GES ou d'énergies renouvelables et de biocarburants.

L'ambition et la difficulté de mise en œuvre de cette nouvelle stratégie se mesurent également à la diversité des objectifs poursuivis : lutte contre le réchauffement climatique et sécurité de l'approvisionnement énergétique, mais aussi renforcement de la compétitivité européenne, dérégulation des marchés de l'énergie, développement de nouvelles filières industrielles innovantes, etc. Autant d'enjeux imbriqués qui promettent des négociations longues et difficiles, en particulier pour concilier les objectifs de long terme avec les contraintes plus immédiates auxquelles font face les acteurs publics et privés dans le domaine de l'énergie. Au-delà des objectifs fixés pour 2020, il s'agit donc de faire émerger une politique de l'énergie pour l'Europe.





01

DANEMARK : 1 TONNE DE CO₂ CHACUN

Le Danemark lance une campagne nationale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une tonne par habitant. Le pays peine à atteindre ses engagements en matière de rejet de CO₂ et doit encore réduire de 21 % ses émissions de GES d'ici 2012 par rapport au niveau de 1990. Parmi les moyens proposés aux Danois : un dîner sans viande par semaine, des fruits et légumes de saison produits localement, renoncer aux sacs plastiques... et aux voyages long-courriers.

01

L'EUROPE CONTRE LES MINI-MARÉES NOIRES

La législation européenne interdisant les décharges sauvages de substances polluantes par les navires, adoptée en 2005, entre en vigueur. Les pays membres ont un an pour la transposer dans leur droit national. Depuis un an, les pays membres ont renforcé les contrôles portuaires pour dépister les contrevenants et mesurer l'ampleur du phénomène.

02

LES DEVOIRS CLIMATIQUES DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

La Cour suprême américaine

donne raison aux treize États et aux douze villes qui ont attaqué le gouvernement fédéral pour ne pas avoir limité les émissions de CO₂ des véhicules. Elle confirme en effet qu'une telle régulation entrerait bien dans le mandat du gouvernement fédéral tel que défini par la loi sur l'air.

06 > 07

L'AFRIQUE, TOUJOURS LE DÉVELOPPEMENT

Le gouvernement marocain et le PNUD organisent au Maroc la première conférence africaine sur le développement, centrée sur les résultats du continent dans la poursuite des Objectifs du Millénaire. Les résultats restent préoccupants. Même les pays les plus riches du continent restent loin de couvrir des besoins humains de base de leurs populations.

12

DE L'ÉTHANOL DANS L'AIR

Le gouvernement fédéral américain autorise les raffineries d'éthanol à doubler leurs émissions polluantes – jusqu'à 250 tonnes de matières polluantes par an contre 100 précédemment. Cette mesure veut soutenir le développement rapide d'une production importante de biocarburants aux États-Unis au meilleur prix.

12 > 13

LE CLIMAT ET LES PEUPLES PREMIERS

L'Oxford Indigenous People's Symposium de 2007 est consacré au climat. Dans le Pacifique, en Asie du Sud-Est, dans l'Himalaya,

en Amérique du Nord et du Sud, en Afrique ou en Europe, les peuples autochtones dépendent souvent plus que les autres des ressources naturelles menacées par le réchauffement climatique. Mais ils sont aussi les premiers à développer des stratégies d'adaptation, comme recréer des mangroves pour atténuer les raz-de-marée, diversifier la qualité génétique de leurs semences ou migrer en fonction des saisons.

13

CHARBON PROPRE À SHANGHAI

Les autorités de Shanghai annoncent la fermeture de 29 centrales thermiques au charbon d'ici à 2010, jugées trop anciennes, trop polluantes et trop inefficaces. Elles consomment 15 % de charbon en plus que des centrales plus récentes et rejettent plus de 80 000 tonnes de dioxyde de soufre par an. De nouvelles centrales, plus efficaces et plus propres, devraient les remplacer.

15

MOINS D'UN MILLIARD DE PAUVRES

La Banque mondiale publie ses *Indicateurs du développement dans le monde* de 2007. Le rapport constate une réduction de la proportion de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour. En 2004, 985 millions de personnes vivaient encore dans une pauvreté extrême, contre 1,25 milliard en 1990. La croissance des pays en développement, au taux moyen de 4,8 % par an, expliquerait en partie ce résultat – notamment en Asie de l'Est. Même en Afrique subsaharienne, l'extrême pauvreté

stagne autour de 300 millions de personnes depuis 1999, après vingt années d'augmentation.

15 > 18

AU CHEVET DU YANGTZE

Des délégués de 20 pays se réunissent en Chine pour chercher des solutions aux problèmes environnementaux touchant l'un des dix plus grands fleuves du monde. Les crues incontrôlables, la pollution des eaux et l'érosion de la biodiversité sont les problèmes les plus pressants. L'objectif est d'arriver à mettre en place une gestion concertée du bassin, notamment en reconnectant le fleuve avec les lacs qui sont proches de son cours, afin de concilier besoins humains et impératifs de conservation.

16 > 18

ÉNERGIES LATINES

Huit pays d'Amérique latine se réunissent au Venezuela pour discuter du futur énergétique du sous-continent. Les débats opposent les tenants de l'éthanol, menés par le Brésil, aux partisans du pétrole, menés par Hugo Chavez. Le sommet avance aussi la possibilité de construire un gazoduc régional de près de 2 500 kilomètres, reliant la Colombie au Venezuela, et de créer une banque régionale capable de prendre le relais des institutions de Bretton Woods dans la région.

17

SIDA, DES TRAITEMENTS INACCESSIBLES

L'OMS, l'ONUSIDA et l'Unicef publient un rapport conjoint sur la pandémie du sida. Selon

LE BLUES DE BRETTON WOODS

l'étude, le principal défi n'est plus la mise au point de nouveaux traitements mais l'accès aux médicaments existants. Des progrès importants ont été accomplis : en Afrique, 28 % des personnes infectées sont traitées, contre 3 % en 2003. Mais l'objectif des Nations unies, rendre universel le traitement du sida en 2010, reste hors de portée. L'Afrique du Nord présente le plus faible taux de traitement : à peine 6 %.

18

CHINE : LE COÛT HUMAIN DU TRAVAIL

La fracture d'un container d'acier en fusion au-dessus d'un groupe de travailleurs fait 32 morts dans une aciérie en Chine et relance le débat national sur les conditions de travail. En 2005, plus de 127 000 ouvriers chinois ont trouvé la mort dans des accidents industriels. En 2006, le gouvernement s'est engagé à investir 60 milliards de dollars dans les cinq années à venir pour la sécurité des lieux de production.

18

À CLIMAT CHANGEANT, MONDE INSTABLE

Le Royaume-Uni initie le premier débat sur le réchauffement climatique au Conseil de sécurité des Nations unies, malgré l'opposition des États-Unis, de la Chine et du Pakistan, en arguant que les changements climatiques ne peuvent que nourrir l'instabilité du monde.

La démission de Paul Wolfowitz en juin 2007 a braqué les projecteurs de la presse internationale sur les institutions de Bretton Woods. En posant au grand jour la triple question de leur gouvernance, de leur légitimité et de leur utilité, l'affaire Wolfowitz a révélé au grand public la crise que traversent les institutions jumelles de Washington. Pour compliquer encore l'affaire, Rodrigo de Rato, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), annonçait à la fin juin que, pour des raisons personnelles, il quitterait son poste avant la fin de l'année 2007.

Au cours de cet épisode, la tradition selon laquelle le président de la Banque mondiale est choisi par les États-Unis et le directeur général du Fonds monétaire international par l'Europe s'est vue remise en cause. D'anciens hauts responsables de ces institutions, tels Joseph Stiglitz, ont jugé cette pratique une survivance archaïque de la période d'après-guerre et, dans la crise, l'occasion idéale de démocratiser leur gouvernance. L'inertie des traditions et le jeu des intérêts nationaux ont cependant prévalu. Mais jusqu'à quand ?



Derrière la question du choix des dirigeants figure celle, plus large, de la représentativité de ces institutions – souvent accusées d'être des instruments aux mains de l'Occident. En effet, les droits de vote au sein de la Banque et du FMI sous-estiment largement le poids des pays émergents. L'assemblée annuelle du

FMI à l'automne 2006 a apporté une correction *ad hoc* au système, en augmentant les droits de vote de la Chine, du Mexique, de la Corée du Sud et de la Turquie. Aller plus loin, et *a fortiori* refondre le système des droits de vote, sera autrement plus difficile à négocier.

Les actionnaires ne pourront cependant pas éternellement repousser la question de la représentativité au sein de ces deux institutions. Au même titre que pour le Conseil de sécurité des Nations unies, celle-ci est en effet une des conditions essentielles de leur légitimité. Légitimité qui leur a déjà fait défaut dans les années 1990, pendant cette période d'ajustements structurels.

Mais le blues de Bretton Woods va bien au-delà des problèmes de gouvernance et de légitimité. L'épisode Wolfowitz a encore souligné la crise d'identité que traversent ces deux organismes : certaines initiatives, comme la « Banque du Sud », se sont construites en opposition directe aux institutions de Bretton Woods ; les grandes fondations philanthropiques leur font concurrence pour la mobilisation de ressources pour le développement ; les pays producteurs de pétrole ou en forte croissance disposent de liquidités importantes à investir et les grands pays émergents finissent de rembourser leurs dettes.

La question de l'adaptation de ces institutions d'après-guerre au nouveau contexte international est désormais clairement posée. Y apporter les bonnes réponses implique d'associer étroitement les pays en développement, et en particulier les pays émergents, dans la réflexion à conduire sur l'évolution de la nature des besoins financiers et des fonctions que devront assurer les institutions financières internationales, dans les économies émergentes et dans les régions les moins avancées, où leur rôle reste déterminant.

19

L'ALIMENTATION, UNE QUESTION DE GÈNES

La Fondation des Nations unies, la fondation Bill et Melinda Gates et le gouvernement norvégien créent un conservatoire des gènes des 21 plantes de base de l'alimentation humaine de part le monde. L'initiative doit permettre la constitution de collections de gènes des pays en développement et de les rendre accessibles aux phytogénéticiens du monde entier pour leurs recherches.

20

LES MALADIES DE LA PAUVRETÉ

L'OMS organise un sommet sur les maladies tropicales qui touchent chaque année près d'un milliard de personnes. Les parasites à l'origine de celles-ci profitent des mauvaises conditions de logement, d'accès à l'eau ou au retraitement. L'objectif du sommet est d'amener les laboratoires, les gouvernements et les bailleurs de fonds à coopérer pour rendre les traitements accessibles aux plus pauvres.

23

NEW YORK ET LE CLIMAT

Le maire de New York, Michael Bloomberg, présente un plan pour adapter la ville au changement climatique et à la croissance constante de sa population. Parmi les 127 initiatives, le plan prévoit de réduire de 30 % les émissions de GES pour 2030. L'accent est aussi mis sur l'adaptation à la montée annoncée des eaux – révision de

l'occupation des sols, protection des infrastructures, des réseaux d'eau, d'égouts et de retraitement.

24

ÉQUATEUR : LA VALEUR DE LA CONSERVATION

Le gouvernement de l'Équateur annonce qu'il va continuer pendant un an à interdire l'exploitation pétrolière dans sa partie de la forêt amazonienne. Il demande que la communauté internationale compense la moitié du manque à gagner pour l'économie équatorienne du non-développement du pétrole.

25

GRIPPE, VERS UNE SOLUTION GÉNÉRIQUE

L'OMS, le Japon et les États-Unis octroient un financement spécial à six pays producteurs de génériques – Brésil, Inde, Indonésie, Mexique, Thaïlande et Vietnam – pour développer des vaccins contre la grippe accessibles aux pays pauvres. Il s'agit à la fois de protéger les populations des pays pauvres contre les épidémies saisonnières et de créer des capacités de production facilement convertibles et mobilisables en cas de crise sanitaire.

26

INDONÉSIE : UN CLIMAT FORESTIER

Les gouverneurs des trois provinces indonésiennes les plus riches en forêt s'engagent à limiter les coupes et la déforestation dans un effort pour contribuer à la lutte contre l'effet de serre. Ils annuleront les autorisations d'exploita-

tion des compagnies forestières qui ne replantent pas d'arbres ou ne contribuent pas au développement des communautés locales. Par ailleurs, le gouvernement annonce qu'à la prochaine conférence sur le climat en décembre 2007, il demandera aux pays riches de financer la conservation de la forêt indonésienne.

27

DES (NANO-) TECHNOLOGIES VERTES

L'American Chemical Society publie un rapport clôturant quatre années de consultations, concluant à l'émergence d'une nouvelle économie verte basée sur les nanotechnologies, *Nanotechnology: How Green Can It Be?* Loin des recherches théoriques, les laboratoires proposent des solutions basées sur les nanotechnologies pour nettoyer les sites de déchets toxiques, développer des cellules photovoltaïques moins chères ou créer des piles combustibles abordables pour les véhicules.

27

PAUVRES PÊCHEURS, PAUVRES POISSONS

La FAO appelle à une action concertée pour lutter contre la paupérisation des pêcheurs du monde qui à plus de 96 % vivent dans les pays en développement. Cette action passe selon l'organisation par un renforcement du droit de récolte et de gestion de la ressource dans les mers, les lacs et les fleuves. Une telle réorientation permettrait aussi de réduire la surexploitation des pêcheries côtières et continentales.

27

ÉTATS-UNIS : LA LOI DU DAUPHIN

La Cour d'appel fédérale des États-Unis condamne la tentative du gouvernement d'adapter la loi de 1990 interdisant la vente sur le territoire américain de thon ayant été pêché avec des filets dérivants pouvant capturer des dauphins. Le Mexique et les pêcheries d'Amérique latine ont plusieurs fois attaqué cette loi comme une forme de protectionnisme environnemental et social, visant à favoriser les pêcheurs américains.

27

BARRAGES ET DÉVELOPPEMENT

La Banque mondiale accorde un prêt de 360 millions de dollars à l'Ouganda pour la construction d'un barrage sur le Nil. Aux environnementalistes qui veulent protéger des chutes qui sont à la fois une attraction touristique et un lieu de culte traditionnel, la Banque oppose que le manque d'énergie est la première contrainte actuelle au développement économique et social du pays. Les investissements actuels devraient aider à répondre aux besoins de la population active ougandaise qui aura doublé dans quinze ans.

28

L'EUROPE À DOUBLE COQUE

La directive européenne imposant une double coque à tous les pétroliers pour être autorisés à entrer dans les ports européens entre en vigueur. Le texte avait été adopté en 2002 après les deux catastrophes de l'*Erika* (1999) et du *Prestige* (2002).

DDT / paludisme

30 > 11 mai

**PEU D'ÉNERGIE
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

La Commission du développement durable (CDD) des Nations unies se réunit à New York avec, comme sujet, des politiques énergétiques capables de soutenir le développement social et économique tout en réduisant les émissions de **gaz à effet de serre**. La déclaration finale déçoit néanmoins en ne tranchant pas entre les positions des pays producteurs de pétrole et les demandes européennes d'engagements des pays du Sud d'utiliser des « énergies durables ». Cette session marque aussi les vingt ans du rapport sur le développement durable de Gro Harlem Brundtland, qui a ouvert la session en estimant que la CDD n'avait pas le droit à l'échec.

SANTÉ OU ENVIRONNEMENT ?

Le 25 avril, le monde observe une journée mondiale de lutte contre le paludisme qui vient rappeler le colossal tribut que l'humanité paye à cette maladie. Risque important pour plus de 40 % de la population mondiale, cette parasitose affecte, chaque année, 300 à 500 millions de personnes, dont un à trois millions qui en meurent. Le débat sur la prévention vient de ramener sur le devant de la scène, parallèlement à la recherche de nouveaux traitements, un pesticide que l'on croyait oublié – le dichlorodiphényltrichloroéthane ou DDT.

Développé en 1939, et utilisé d'abord massivement dans l'agriculture, le DDT entre dès 1955 dans la lutte contre les moustiques transmettant le paludisme sous l'impulsion de l'OMS. La molécule a ses partisans et ses détracteurs. Les premiers soulignent l'efficacité des stratégies de lutte chimique contre

pays développés – la Norvège et la Suède en 1970, suivies par les États-Unis dès 1972. Qualifié de « polluant organique persistant » à la Conférence de Rio de 1992, sa mise au banc est programmée. La Convention de Stockholm, ratifiée le 22 mai 2001, signée par 158 pays, soutenue par la plupart des groupes environnementaux et entrée en application le 17 mai 2004, limite fortement son utilisation (cf. repère 9, p. 250)

Certains acteurs de la lutte antipaludique redoutent pourtant les effets d'une interdiction totale de l'utilisation du DDT. Sans nier les échecs de la campagne OMS démarrée en 1955 et l'inefficacité des pulvérisations massives en extérieur, ces acteurs plaident pour continuer le recours à ce produit, mais selon un usage plus sélectif et approprié. Deux arguments soutiennent cette vision. D'une part, il n'existerait pas aujourd'hui d'alternatives économiquement abordables, maintenant que le DDT est dans le domaine public. D'autre part, selon le Programme mondial de lutte antipaludique à l'OMS, le DDT serait sans danger pour la santé s'il est utilisé avec précaution : à petites doses, dans les maisons et les zones endémiques. L'insecticide est donc redevenu en septembre 2006, presque trente ans après avoir été abandonné, l'un des trois principaux outils de l'OMS dans la lutte contre le paludisme. L'Agence américaine de développement (USAID), qui refusait de financer les programmes de pulvérisation en raison de l'interdiction du produit aux États-Unis, est revenue sur sa décision.

Reste que les pays touchés par la maladie n'ont pas unanimement suivi cette nouvelle injonction. Chacun se détermine, en pesant le poids de la maladie contre le risque environnemental du DDT, mais aussi son risque économique et commercial : le bannissement de l'insecticide depuis près de trente ans dans les pays industrialisés rend en effet impossible l'importation de produits alimentaires en provenance de zones traitées.



les maladies vectorielles ; les seconds mettent en avant les impacts environnementaux et sanitaires du produit : le DDT s'accumulerait dans la **chaîne alimentaire**, serait toxique pour les oiseaux consommateurs d'insectes comme pour les jeunes enfants et provoquerait à terme une résistance des insectes. Soupçons, études et expertises ont conduit à l'interdiction de l'usage agricole du DDT dans de nombreux



05

EN FINIR AVEC LA PAUVRETÉ

L'Appel mondial à l'action contre la pauvreté, lancé au Forum social de Porto Alegre en 2005, décide de poursuivre son action de veille et de mobilisation jusqu'en 2015. Il suivra jusqu'au bout les efforts menés par les gouvernements et la communauté internationale pour atteindre les huit **Objectifs du Millénaire** pour le développement adoptés en 2000.

06

PHILIPPINES : L'ÉNERGIE DE LA NOIX DE COCO

Le gouvernement philippin adopte une loi imposant à toutes les sociétés pétrolières de couper leur diesel avec au moins 1 % d'ester méthylique de noix de coco, et les autres carburants avec 5 % d'éthanol dès 2008, 10 % en 2010. Outre la protection du climat, il s'agit de réduire la dépendance et la facture énergétiques philippines. Pour répondre à ces nouveaux besoins, près de 300 000 hectares de terres arables devraient être transformés en plantation.

07

VENTS EUROPÉENS

Le président de l'European Wind Energy Association prédit que l'industrie éolienne représentera près de 16 % de la production européenne d'électricité en 2020,

contre 3 % actuellement. Le 11 mai, le rapport annuel du Conseil mondial de l'énergie éolienne (GWEC) souligne que, en 2006, l'éolien a crû de 25 % dans le monde et encore plus en Europe.

07

EUROPE : UN PEU MOINS DE CO₂

L'Agence européenne de l'environnement publie une estimation des émissions de CO₂ de l'Union en 2005. Grâce aux efforts de l'Allemagne, de la Finlande et des Pays-Bas, les émissions auraient baissé de 0,8 % en 2005, après une hausse de 0,4 % en 2004. On reste toutefois loin de l'objectif d'une baisse de 8 % entre 1990 et 2010, engagement commun pris dans le cadre du Protocole de Kyoto.

07

LA VALEUR DES ÉCOSYSTÈMES

Le World Resources Institute publie une étude sur les déterminants de la valeur de l'environnement, *Restoring Nature's Capital : An Action Agenda to Sustain Ecosystem Services*. S'appuyant sur le *Millennium Ecosystem Assessment*, lancé en 2001 par les Nations unies, l'étude conclut qu'une évaluation plus précise des services rendus par les écosystèmes (énergie, alimentation, air, climat...) permet de créer les conditions de leur protection.

08

LE PRIX DES BIOCARBURANTS

UN-Energy, rassemblant toutes les institutions et programmes des

Nations unies impliqués dans le secteur, publie une étude sur les énergies renouvelables mettant en garde contre le développement irraisonné des biocarburants. L'étude, *Sustainable Energy : A Framework for Decision Makers*, souligne ainsi les conséquences néfastes possibles de l'expansion des bioénergies sur les conditions de vie humaines et l'environnement, en particulier la biodiversité.

09

CLIMAT : SÉCURITÉ PACIFIQUE

Le FEM accorde 100 millions de dollars pour l'adaptation au changement climatique à la Conférence des dirigeants des îles du Pacifique. Les quinze îles membres sont considérées comme particulièrement menacées par le réchauffement de la planète et la montée des eaux.

10

CLIMAT : LA VOIE FORESTIÈRE

Onze chercheurs de cinq pays différents publient une étude présentant la lutte contre la déforestation comme un moyen efficace et peu coûteux d'agir contre le changement climatique. Selon eux, diviser par deux le rythme actuel de déforestation durant les cinquante prochaines années, puis le maintenir à ce niveau jusqu'en 2100, réduirait les émissions de GES de 50 gigatonnes, soit l'équivalent de six années d'émissions liées aux combustibles fossiles. Protéger les forêts générerait ainsi 12 % des réductions d'émissions jugées nécessaires par le GIEC.

10

EUROPE, CENTRALES ET POLLUTION

Le WWF publie l'étude *Dirty Thirty*, classant les centrales électriques européennes selon leur degré de pollution. Les 30 centrales les plus polluantes fonctionnent toutes au charbon. Dix sont en Allemagne, dix autres au Royaume-Uni, quatre en Pologne, deux en Grèce, les quatre dernières se trouvant en Italie, en République tchèque, en Espagne et au Portugal. Beaucoup sont gérées par des compagnies étrangères au pays – trois appartiennent ainsi à EDF, quatre à l'opérateur suédois Vattenfall.

15

MIGRANTS CLIMATIQUES

L'ONG britannique Christian Aid publie le rapport *Human Tide : The Real Migration Crisis*, estimant que plus d'un milliard de personnes pourraient être amenées à migrer en raison des changements climatiques d'ici à 2050. Le cas de l'Uruguay, qui connaît depuis le 5 mai les pires inondations recensées depuis un siècle, semble bien l'illustrer : 12 000 personnes ont dû fuir leurs habitations menacées par les pluies torrentielles (350 millimètres en 48 heures) et près de 110 000 personnes souffriraient des conséquences de l'inondation.

15

SÉCHERESSE AU NORD ET AU SUD

La cellule gouvernementale chinoise d'aide pendant la sécheresse estime que le manque de pluie dans le nord de la Chine

prive d'eau près de 5 millions d'habitants et autant de têtes de bétail. Onze millions d'hectares de terres cultivées n'ont reçu que la moitié de la pluviométrie habituelle. Le même jour, Canberra interdit l'arrosage des jardins alors que l'Australie connaît la plus sévère sécheresse jamais enregistrée dans ce pays.

16

OBJECTIF : ÉRADICATION DE LA FIÈVRE JAUNE

La campagne mondiale de vaccination contre la fièvre jaune reçoit 58 millions de dollars de l'Alliance mondiale pour la vaccination et l'immunisation (GAVI). L'initiative s'inscrit dans l'objectif fixé par l'OMS d'une vaccination d'au moins 60 % de la population des zones touchées pour éradiquer l'épidémie. Le coût du vaccin est une limite dans beaucoup de pays. Au Nigeria, par exemple, à peine 35 % de la population serait vaccinée.

16

RÉCOLTE RECORD, FAIM PERSISTANTE

La FAO publie son rapport annuel, *Perspectives de récoltes et situation alimentaire*, annonçant une production céréalière mondiale record (2,095 milliards de tonnes) en 2007, soit une hausse de 4,8 % par rapport à 2006. Néanmoins, la tension sur les marchés mondiaux et notamment l'augmentation de la production de biocarburants à partir de

DES DIAMANTS TRÈS ENCADRÉS

Le 28 mai 2007, l'Assemblée des Nations unies lève l'embargo mis sur les exportations de diamants en provenance du Liberia depuis six ans. Rarement, la communauté internationale est allée aussi loin dans le contrôle d'un pays sortant de conflit. Outre une mission de maintien de la paix des Nations unies, le pays s'est retrouvé en 2005 sous tutelle économique, avec un Programme d'aide à la gestion économique et à la gouvernance (GEMAP) contrôlant toutes les dépenses publiques. Le comité du GEMAP associe des experts internationaux, le gouvernement et des représentants de la société civile du Liberia, et garantit l'utilisation transparente des fonds publics. Pour limiter les possibilités d'achat d'armes du pays qui alimentaient la guerre civile depuis 1989, faisant 200 000 morts et plus de 3 millions de personnes déplacées, la communauté internationale a également imposé un contrôle des recettes, notamment des revenus tirés du pétrole, du bois et des diamants, les principales ressources naturelles du Liberia. Si l'exploitation du pétrole n'a pas cessé, le Conseil de sécurité des Nations unies a interdit toute exportation de bois et de diamants. Cette restriction a été levée pour le bois en 2006, et c'est aujourd'hui le tour du diamant.

La levée de l'embargo récompense les efforts déployés par le Liberia pour se conformer au mécanisme de certification des diamants du processus de Kimberley. Initié en mai 2000 par l'Afrique du Sud, le processus rassemble des gouvernements, des organisations non gouvernementales et l'industrie diamantaire pour trouver une solution au commerce de diamants issus de zones de conflits. Endossé par l'Assemblée générale des Nations unies, il repose sur des adhésions

volontaires et propose un schéma de certification des diamants bruts importés et exportés.

Pendant de longs mois, la mise en œuvre institutionnelle et les précautions prises pour que le commerce des diamants contribue effectivement au développement du pays ont posé problème. En décembre 2006, un rapport d'un panel d'experts des Nations unies jugeait que le Liberia n'était pas encore en mesure d'assurer le contrôle interne indispensable au respect du schéma de certification : obtenir un certificat d'origine transparent et vérifiable. C'est à présent chose faite.

L'adoption du schéma de certification sera-t-elle suffisante pour empêcher toute dérive ? Le marché diamantaire mondial continue d'accepter des pierres venant de pays en conflit. Si la Fédération mondiale des bourses de diamants et l'Association internationale des producteurs de diamants ont adopté en octobre 2002 un système volontaire d'autorégulation de l'industrie afin de soutenir le processus de



Kimberley, de nombreux détaillants, notamment américains et britanniques, continuent d'accepter des diamants non certifiés. Quelles que soient les limites de ces engagements volontaires, dans le cas du Liberia, le comité de pilotage du GEMAP veille.

céréales devraient compliquer l'approvisionnement de 38 pays. Selon la FAO, la Bolivie, la Corée du Nord, la Somalie et le Zimbabwe seraient d'ores et déjà déficitaires.

16

CLINTON, LES VILLES ET LE CLIMAT

La fondation Bill-Clinton lance une initiative dotée d'un budget de 5 milliards de dollars pour aider 15 villes – Bangkok, Berlin, Chicago, Houston, Johannesburg, Karachi, Londres, Melbourne, Mexico, New York, Rome, Sao Paulo, Séoul, Tokyo et Toronto – à réduire leurs émissions de GES. Le fonds doit permettre la rénovation des bâtiments existants pour améliorer leur isolation et leur efficacité énergétique.

16 > 20

DOUANIERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Shanghai accueille une session de formation de douaniers d'Asie et du Pacifique pour lutter contre les transports illégaux de déchets et d'espèces vivantes menacées. Selon le PNUE, qui appuie cette initiative, les trafics d'espèces menacées représentent une valeur de 100 milliards par an. L'engagement de la Chine d'enrayer ce commerce illégal pourrait lui donner un réel coup d'arrêt.

17

INDE : APNÉE DANS LA VILLE

La police de Calcutta est équipée de bouteilles d'oxygène pour ses opérations de contrôle de la circulation. Calcutta est la ville indienne qui présente le plus grand

nombre de cas de cancer du poumon. 90 % des véhicules utilisés sont considérés comme très polluants et 70 % des habitants de la ville souffriraient de la pollution atmosphérique.

17

LA BANQUE SANS WOLFOWITZ

Paul Wolfowitz démissionne de la Banque mondiale, qu'il présidait depuis 2005, en réponse aux accusations de favoritisme au profit de sa compagne. Lors de sa nomination, Paul Wolfowitz avait fait de la lutte contre la corruption sa priorité.

18

DES RÉFUGIÉS ET DES ARBRES

Le HCR s'engage à allier protection des réfugiés et environnement en plantant 9 millions d'arbres (autant que de réfugiés dans le monde) dans les zones accueillant des populations déplacées. Le Haut Conseil s'engage aussi à financer l'entretien des bosquets ainsi créés. Il s'agit de contrebalancer en partie les coupes de bois – cuisine, chauffage, construction – engendrées par les déplacements de populations.

18

SIDA : UN PROBLÈME DE PERSONNEL ?

Médecins sans frontières publie un rapport soulignant le manque de personnel médical en Afrique australe pour lutter contre l'épidémie de sida dont la région est l'épicentre. Des quatre pays étudiés, seule l'Afrique du Sud répond aux normes de l'OMS :

20 médecins, 100 infirmières et 228 professionnels de santé spécialisés pour 100 000 personnes. Par ailleurs, quand les équipes médicales existent, les médicaments ne sont pas toujours disponibles.

21

EAU : LES ONG CONTRE LA PRIVATISATION

138 ONG et syndicats de 48 pays publient une lettre ouverte aux gouvernements donateurs d'aide pour qu'ils suspendent leur soutien au Public-Private Infrastructure Advisory Facility de la Banque mondiale, dont le conseil se réunit les 23 et 24 mai. L'organisation, selon eux, encourage la privatisation du secteur de l'eau plutôt que la desserte des populations les plus pauvres. Après la Norvège en février, l'Italie retire son soutien le 22 mai.

22

LE CLIMAT, MALADE DE LA DÉLOCALISATION

La National Academy of Sciences des États-Unis publie un rapport soulignant la part des pays en développement dans l'augmentation des émissions de CO₂. Selon l'étude, les pays en développement seraient responsables de 73 % de la croissance des émissions en 2004, un résultat expliqué par la délocalisation d'un grand nombre d'activités industrielles des pays développés vers les pays en développement. Les émissions totales des pays du Sud restent cependant bien en deçà de celles des pays du Nord.

28

RUSSIE : UN PAS SUR LE MARCHÉ DU CARBONE

Le Premier ministre russe signe un décret ouvrant la participation de la Russie au marché mondial du carbone, estimé à 30 milliards de dollars. En investissant en Russie, par exemple pour la modernisation du réseau de gazoducs, les pays industrialisés pourront gagner des crédits d'émissions. On estime que la Russie pourrait vendre jusqu'à 500 millions de tonnes de réduction d'émissions en 2012 et recevoir ainsi près de 5 milliards de dollars d'investissements.

28 > 31

TANT QU'IL Y AURA DES BALEINES

La Commission baleinière internationale se réunit à Anchorage. Les 77 membres s'affrontent sur la levée du moratoire sur la chasse et les prises annuelles japonaises, islandaises et norvégiennes. Pour le Japon, la Commission s'est éloignée de son mandat d'origine avec le moratoire qui exclut les cétacés de la pêche. Le camp de la conservation garde néanmoins l'avantage du nombre.

29

L'INDE ET LA RESPONSABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'Inde présente un plan pour réduire de 25 % ses émissions de carbone pour 2020 : avec 4 % des émissions mondiales, elle est le 5^e plus grand émetteur derrière les États-Unis, la Chine, la Russie et le Japon. L'Inde, qui comme la

Chine n'est pas tenue par le Protocole de Kyoto à des objectifs de réduction quantifiés, entend ainsi montrer son engagement et sa volonté à se montrer « responsable en matière d'énergie ».

30

LE CONSOMMATEUR EUROPÉEN ET LES ESPÈCES MENACÉES

TRAFFIC, le réseau de surveillance du commerce des espèces sauvages, publie un rapport soulignant la responsabilité de l'Europe, principal marché du commerce des espèces rares et menacées. Entre 2000 et 2005, l'Union européenne a importé 3,4 millions de lézards, 2,9 millions de crocodiles et 3,4 millions de peaux de serpent, tous protégés par la CITES. L'Union achète aussi la moitié de la production mondiale de caviar. Et, en 2004, 10 millions de m³ de bois tropicaux sont entrés dans l'Union. Le rapport appelle à un renforcement des contrôles européens pour lutter contre le développement des filières illégales.

L'ÉMANCIPATION DU SUD

Le 4 mai 2007, le Brésil décide pour la première fois de passer outre un brevet sur un médicament anti-sida du laboratoire pharmaceutique américain Merck et d'importer son équivalent générique produit en Inde. Le président brésilien Lula da Silva annonce que le Brésil cesse de respecter le brevet du médicament Efavirenz, après avoir refusé une dernière offre de réduction du prix de 30 % soumise par Merck. Il s'agit d'une première : le Brésil, qui traite ses malades du sida gratuitement, était toujours arrivé à un accord de dernière minute dans son bras de fer avec les laboratoires étrangers.

Le programme brésilien d'antirétroviraux prévoit la fourniture gratuite d'un cocktail de 15 médicaments à 200 000 séropositifs dans tout le pays. L'Efavirenz est utilisé par 75 000 d'entre eux. Sept des quinze médicaments anti-sida proposés sont produits par des laboratoires publics ou privés brésiliens, et aucun n'est protégé par un brevet. Le Brésil importera maintenant le générique de trois laboratoires indiens reconnus par l'Organisation mondiale de la santé au prix de 0,45 dollar le comprimé. Cela lui permettra

avait été prise après trois ans de négociations avec Merck, soulignant que le Brésil payait 1,59 dollar le comprimé alors que la Thaïlande avait déjà obtenu le prix de 0,65 dollar.

Cette décision constitue aussi la première application réelle de la décision sur les brevets et la santé publique adoptée le 30 août 2003 par les 146 États membres de l'OMC : les pays pauvres peuvent acheter les versions génériques de médicaments brevetés là où elles sont les moins chères – une dérogation importante au cadre général de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce (ADPIC) qui limite les exportations de produits pharmaceutiques fabriqués sous licence obligatoire vers les pays n'ayant pas la capacité de les produire. Le 6 décembre 2005, le Conseil de l'OMC a réitéré cette décision et lui a donné un caractère permanent. Cette évolution juridique s'inscrit dans la continuité des débats de la conférence ministérielle de Doha de novembre 2001. Elle confirme le droit des pays touchés par des crises sanitaires (sida, paludisme et tuberculose en particulier) à suspendre un brevet pour produire ou importer des médicaments génériques – ce qui correspond aux besoins de la majorité des pays touchés par ces crises. Jusqu'en 2003, les États-Unis avaient empêché les États membres de s'entendre sur cette question.

Le cas brésilien illustre, avec ceux de l'Inde, la Thaïlande et l'Indonésie, l'engagement de beau-coup de pays émergents dans des politiques de santé volontaristes et leur capacité crois-

sante de négociation face aux grands laboratoires privés occidentaux. Un double mouvement qui va peser durablement sur le marché mondial des médicaments.





04

CLIMAT : LE PLAN CHINOIS

Le gouvernement chinois présente son premier plan d'action contre le changement climatique. Pour réduire les émissions, il prévoit le recours accru au nucléaire, le développement d'une filière charbon plus propre et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Le plan se fixe trois objectifs pour 2010: avoir réduit la consommation énergétique de 20 %, avoir augmenté la part des énergies renouvelables à 10 % de la production primaire d'électricité, et le taux de reforestation de 20 %.

04

UN ÂGE DE GLACE ?

Le PNUE publie pour la Journée mondiale de l'environnement un rapport sur l'impact de la fonte des glaces sur les conditions de vie sur la Terre. Le *Global Outlook on Ice and Snow* rappelle le rôle des glaces et des chutes de neige dans l'approvisionnement en eau et le bon fonctionnement de l'agriculture, ainsi que les risques directement liés à la montée des eaux. Selon le rapport, 40 % de la population mondiale subira les conséquences de cette fonte des glaces.

04 > 07

LE CONTRE-G8

Le sixième Forum des peuples s'est tenu à Sikasso, Mali, comme

un pendant citoyen du G8 de Heiligendamm. Les organisations présentes, originaires de quatre pays d'Afrique (Bénin, Burkina, Côte-d'Ivoire, Mali), de quatre pays européens (Belgique, France, Royaume-Uni, Italie) et du Canada ont dénoncé la non-tenue des promesses des pays riches en termes d'aide au développement, de réduction de la dette et d'assistance aux populations démunies.

09

CÔTE-D'IVOIRE : LE CACAO ET LA GUERRE

L'ONG Global Witness publie un rapport, *Chocolat chaud*, démontrant le rôle des exportations de cacao dans le financement du conflit qui divise la Côte-d'Ivoire depuis 2002. 118 millions de dollars, provenant de la vente de la première ressource agricole du pays, auraient directement servi à l'achat d'armes pour les deux camps. L'ONG en appelle à la responsabilité des entreprises importatrices de cacao. 40 % du cacao acheté dans le monde provient de Côte-d'Ivoire.

13

SORGHO : UN HYBRIDE ÉNERGÉTIQUE

L'Inde produit son premier lot de biocarburant issu du Sweet Sorgho. Cet hybride présente de multiples avantages selon ses promoteurs: il n'a pas besoin de beaucoup d'eau et se contente de terres pauvres. Ses tiges ont une haute teneur en sucre, et ses graines peuvent être conservées pour l'alimentation du bétail. Ces caractéristiques limiteraient la concurrence entre la production

de carburants végétaux et l'alimentation humaine et animale.

14

FINANCER LES CAMPAGNES AFRICAINES

Le FIDA, une agence des Nations unies luttant contre la pauvreté des populations rurales, crée un nouveau fonds destiné à soutenir le développement de nouvelles activités économiques en Afrique – l'African Enterprise Challenge Fund (AECF). Les bourses pourront atteindre 1,5 million de dollars par entreprise. La Banque africaine de développement, le Consultative Group for Assist the Poor, le Royaume-Uni et les Pays-Bas soutiennent l'initiative.

14

LA RÉVOLUTION VERTE EN AFRIQUE

Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations unies, prend la présidence de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique. L'Alliance réunit des chercheurs et des organisations de petits agriculteurs africains pour améliorer les espèces cultivées et les rendre plus productives et plus résistantes aux maladies. Sous son impulsion, elle va lancer un projet sur l'amélioration des sols sur le continent.

14

SANTÉ : LE RISQUE ENVIRONNEMENTAL

L'OMS publie la première étude par pays de l'impact des facteurs environnementaux sur la santé. Le rapport montre que les risques environnementaux – pollution,

eau non potable, radiation ultraviolette, changement climatique – sont responsables de 13 millions de décès chaque année. Selon l'OMS, un tiers de ces morts seraient évitables. Les pays où le risque environnemental est le plus élevé sont l'Angola, le Burkina Faso, le Mali et l'Afghanistan.

19

LE POIDS DU CARBONE CHINOIS

L'Agence pour l'environnement des Pays-Bas publie un rapport sur les émissions mondiales de CO₂. La Chine apparaît comme le plus gros émetteur de dioxyde de carbone au monde, précédant les États-Unis pour la première fois. Selon le rapport, l'augmentation des émissions chinoises est liée à l'utilisation croissante de carburants fossiles et au développement des cimenteries.

19

L'ÂGE DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Le Conseil économique et social des Nations unies consacre son rapport annuel au vieillissement de la population mondiale. L'ampleur du phénomène induit une réduction générale de la population active qui touchera les pays en développement après 2050. Le Conseil appelle à une planification des besoins liés à cette transition démographique sans précédent, en soulignant que les migrations internationales ne constitueront qu'une partie de la réponse: partout la productivité du travail va devoir augmenter.

20

ÉNERGIE : RENOUVELABLES... ET RENTABLES

Le PNUE publie un rapport montrant l'envolée des investissements mondiaux dans le secteur des énergies renouvelables. Le secteur, qui avait attiré 80 milliards de dollars en 2005, a reçu 100 milliards en 2006. Quelque 70 % de cette somme correspond à des investissements directs dans des entreprises. Le reste est constitué par des participations en portefeuille, ce qui semble indiquer que ce secteur attire les investisseurs financiers recherchant la rentabilité de leurs capitaux.

21

ÉTHIQUE, ORIGINE ET CAFÉ

Les cafés Starbucks signent un accord de distribution et de certification de certaines espèces de café avec le gouvernement éthiopien. Cet accord doit permettre la valorisation et la protection des cafés Yirgacheffe, Harrar et Sidamo distribués par la firme américaine, qui reconnaît ainsi implicitement que ces cafés sont les produits du savoir-faire millénaire des agriculteurs éthiopiens.

Aide au développement

UN ESPOIR EN **TROMPE-L'ŒIL** ?

En juin 2007, le G8 d'Heiligendamm confirme les engagements pris deux ans auparavant à Gleneagles en faveur de l'Afrique et du développement : annulation de la dette multilatérale de plusieurs pays, pour un montant total pouvant aller jusqu'à 60 millions de dollars, et doublement de l'aide à l'Afrique entre 2004 et 2010, pour atteindre à cette date 50 milliards de dollars. En présence des dirigeants de sept pays africains, les leaders du G8 ont même annoncé de nouveaux efforts, par exemple le renforcement des capacités, la promotion des investissements ou la recherche de la paix et de la sécurité. Un chapitre particulier est consacré à la santé et à la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose : ils devraient bénéficier d'un appui d'« au moins » 60 millions de dollars dans les années qui viennent.

Heiligendamm marquerait-il, enfin, le début d'une mobilisation des dirigeants du monde développé en faveur de l'Afrique ? Le bilan des efforts précédents des pays du G8 conduit à nuancer les espoirs. Si les engagements pris en matière d'annulation de la dette multilatérale ont effectivement été mis en œuvre (cf. repère 20, p. 274), l'aide a été singulièrement oubliée. Après avoir fortement augmenté après le sommet de Gleneagles en 2005, elle a baissé en 2006 ; pour la seule Afrique, elle est ainsi passée de 35,8 à 35,1 milliards de dollars. En fait, l'accroissement de l'aide en 2005 était dû à des circonstances particulières : 80 % de cette augmentation correspondait à l'annulation de la dette de deux pays, le Nigeria et l'Irak. L'annulation de la dette des débiteurs les plus fragiles étant maintenant largement accomplie, toute augmentation de l'aide nécessitera à l'avenir des apports d'argent frais de la part des pays développés.

La situation politique et économique des « huit grands » laisse cependant planer des

doutes sur la matérialisation des efforts nécessaires. L'OCDE prévoit la poursuite de la baisse de l'aide en 2007. Oxfam estime que l'aide totale n'aura augmenté que de 23 milliards de dollars en 2010, moins de la moitié de ce qui avait été annoncé à Gleneagles. Les chiffres officiels de l'aide actuelle, eux-mêmes, sont accusés d'être artificiellement gonflés. Une confédération d'ONG européennes a même dénoncé l'inclusion des dépenses liées aux annulations de dette, à la scolarisation d'étudiants étrangers et à l'accueil des réfugiés sur leur territoire dans le total de l'aide de certains pays donateurs. Pour ces ONG, le faible impact de ces dépenses sur le développement des pays bénéficiaires ne devrait pas leur permettre d'être incluses dans les statistiques d'aide. L'aide européenne « effective », ainsi corrigée, diminuerait d'un tiers ; pour la France, la correction serait en fait de la moitié !



L'engagement des pays industrialisés en faveur du développement des pays les plus pauvres reste donc fragile, ce qui pourrait rendre plus difficiles les négociations entre ces différents pays dans les enceintes internationales.

22

LE CLIMAT, LE DARFOUR ET LA GUERRE

Le PNUe publie un rapport faisant le lien entre le changement climatique et le conflit au Darfour. La surexploitation des ressources naturelles du pays et le réchauffement sont responsables selon le rapport de la chute de 70 % de la productivité agricole et de la déforestation galopante – la forêt a reculé de 11,6 % depuis 1990. Un constat qui appelle à des investissements sans précédents dans l'adaptation : 120 millions de dollars dans les cinq années à venir pour éviter le pire.

22 > 26

ÉTATS-UNIS : LE CLIMAT À LA MAIRIE

La 75^e réunion de la conférence des maires américains se déroule à Los Angeles. 540 maires signent un accord de protection du climat, s'engageant ainsi à ramener les émissions de carbone de leur ville en dessous de leur niveau de 1990. 80 % des 134 plans d'action présentés ont recours aux énergies renouvelables. Le 22, le Congrès américain a adopté une loi renforçant les normes d'économie sur les carburants classiques et soutenant le développement des énergies renouvelables.

23

DEUX ANS POUR EN FINIR AVEC LA TUBERCULOSE

L'OMS et le partenariat Stop TB lancent un programme de deux ans visant à sauver 100 000 vies. Fort de plus de 2 milliards de

dollars, le programme s'attaque à la prévention, au traitement et au contrôle de formes de tuberculose qui résistent aux traitements classiques. Le programme propose aux laboratoires des pays affectés de développer les moyens de détecter les cas et de traiter un plus grand nombre de patients. Le développement de formes résistantes de tuberculose a été prouvé en mars 2006.

27

PLUS URBAINS, MOINS PAUVRES ?

Les Nations unies publient un nouvel état de la population mondiale, mettant en évidence l'urbanisation massive en cours partout dans le monde. En 2008, la moitié de la population mondiale sera urbaine. Ce sont avant tout les populations les plus pauvres qui quittent les campagnes pour les villes, constate le rapport, avant de dresser la liste des défis environnementaux, économiques et sociaux qu'il convient de relever pour que cette urbanisation n'aille pas de pair avec une « bidonvillisation » du monde.

27

CORNE DE L'AFRIQUE : ENTRE SÉCHERESSE ET DÉVELOPPEMENT

Les Nations unies et les six pays de la Corne de l'Afrique définissent ensemble une feuille de route pour s'attaquer aux causes structurelles de la famine dans la région. La sécheresse persistante depuis six ans a affaibli profondément les structures agricoles, plongeant la moitié des 70 millions d'habitants de la région dans l'extrême pauvreté. On estime qu'une nouvelle

crise affecterait au moins 20 millions de personnes. Le programme adopté s'appuie sur des exemples de projets réussis en matière de plantation d'arbres, de restauration des sols, de creusement de puits et d'irrigation.

28

KENYA : LA BIOPROSPECTION NÉGOCIÉE

Le Kenya Wildlife Service passe un accord de *bioprospection* avec Novozymes, une entreprise danoise. Celle-ci pourra utiliser les microbes et autres enzymes présents dans les aires protégées kényanes dans un but commercial (notamment pour fabriquer de la lessive ou du textile). En contrepartie, l'entreprise apporte des formations en bioprospection, des moyens de recherche accrus et une partie des bénéfices obtenus. Après la Thaïlande, la Bulgarie et le Portugal, le Kenya est le quatrième pays à signer un tel partenariat avec Novozymes.

28

S'ADAPTER À LA DÉSERTIFICATION

L'Université des Nations unies publie un rapport sur la désertification, *Rethinking Policies to Cope with Desertification*. Le rapport rappelle que le changement climatique va renforcer la dégradation des sols et l'assèchement des ressources en eau, qui touchent déjà un tiers des habitants de la planète, encourager les migrations et poser de nouvelles contraintes à l'approvisionnement agricole. Selon le rapport, l'adaptation de l'homme aux changements environnementaux passe par des stratégies interna-

tionales coordonnées de réponse à la désertification.

28

MIGRATIONS : ESPOIRS FÉMININS

La Banque mondiale publie *Migrations internationales, développement économique et*, un rapport sur les conséquences des migrations sur le développement des pays d'origine. L'étude montre que les femmes des pays en développement sont les personnes dont le sort est le plus amélioré par l'émigration. Elles accèdent non seulement à un revenu plus important mais aussi à de meilleurs soins de santé et à plus d'éducation.

28

LA PLUS GRANDE CHASSE D'AFRIQUE

L'Angola, le Botswana, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe créent ensemble le plus grand parc de chasse d'Afrique, dépassant le parc de Limpopo en Afrique du Sud. Le but du projet est d'assurer des flux touristiques durables et de sécuriser des emplois dans les cinq pays.

28 > 30

DÉVELOPPEMENT : L'ŒIL DES CITOYENS

La Conférence des ONG ayant des relations consultatives avec l'ONU réunit ses membres à Genève pour le premier Forum de la société civile pour le développement. Le but est de partager les expériences en termes d'évaluation, de suivi et de mise en œuvre des objectifs de développement reconnus à l'échelle internationale en général et des OMD en particulier. Les recommanda-

tions finales adressées au Conseil économique et social de l'ONU soulignent l'absence des droits politiques, humains et culturels dans les stratégies internationales de développement.

LA PREUVE PAR LA CITES

La conférence des parties à la Convention sur le commerce international des espèces sauvages menacées d'extinction (CITES), du 3 au 15 juin 2007 à La Haye (Pays-Bas), a montré que cette instance restait l'un des instruments clés de la gouvernance de l'environnement. La CITES, entrée en vigueur en 1973, regroupe 172 pays et régule le commerce légal des espèces menacées (260 milliards de dollars par an). L'efficacité avec laquelle elle a conduit le jeu des classements et reclassements lors de cette session confirme la pertinence de sa mission et de ses moyens d'action, tout en mettant en avant la transparence de son fonctionnement et la prise en considération des besoins des populations locales.

La conférence de La Haye a pris des décisions dans de nombreux domaines conflictuels : une stratégie pluriannuelle (2007-2013) ambitieuse ; le maintien de l'interdiction du commerce pour des espèces menacées (les baleines, l'ivoire) malgré des pressions impor-

tantes ; la régulation de nouvelles espèces, comme l'anguille européenne. Seule la décision sur le contrôle du commerce des coraux rouges et roses, gravement surexploités, notamment en Méditerranée, peut être interprétée comme la victoire des intérêts économiques des exploitants sur la conservation de la biodiversité.

Une fois de plus, pourtant, les tentations d'utiliser la CITES, soit pour affaiblir des moratoires adoptés dans d'autres conventions, soit à l'inverse pour réguler le commerce d'espèces trop exploitées, étaient nombreuses. Dans le cas très sensible des cétacés, la convention a confirmé qu'elle ne prendrait pas de décision revenant sur le moratoire sur la chasse en vigueur au sein de la Commission baleinière internationale, malgré la pression du Japon soutenu par la Chine, la Norvège, le Canada et le Groenland-Danemark. Dans ce cas, comme pour la protection de certaines espèces forestières et marines régulées par d'autres instruments de négociations internationales, la CITES a tenu compte des travaux et des positions des autres instances, sans minorer les divergences qui pouvaient exister. Cet exercice l'a amenée à ne pas proposer d'inscrire de nouvelles espèces protégées dans ces domaines.

Ce souci de cohérence mérite d'être souligné, dans un contexte où le manque de coordination du système de gouvernance internationale de l'environnement est très souvent dénoncé. Le débat n'est pas terminé pour autant. La stratégie adoptée à La Haye prévoit en effet de « contribuer aux objectifs du Sommet mondial pour le développement durable en réduisant substantiellement le rythme d'appauvrissement de la diversité biologique d'ici 2010 ». L'interprétation de cet objectif pourrait mener à un élargissement notable de la notion de commerce durable des espèces, au-delà de la vision actuelle de la protection des espèces effectivement menacées.





01

LA CHINE ARRÊTE (PRESQUE) LES CFC

La Chine ferme cinq de ses six dernières usines produisant des chlorofluorocarbones (CFC), les gaz responsables du trou dans la couche d'ozone. Le Protocole de Montréal impose d'avoir arrêté toute production en 2010. La Chine était devenue le premier producteur de CFC avec la fermeture des usines dans les pays développés en 1996.

02

OMD : MÊME LES MEILLEURS ONT DU MAL

Les Nations unies publient un rapport sur l'avancée vers les OMD, basé sur des informations venant de près de 20 agences différentes. L'Amérique latine est la plus proche de la réalisation de l'ensemble des objectifs, à l'exception notable du premier – avoir divisé par deux le nombre de pauvres en 2015 : la part des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour n'est passée que de 10 % à 8 % de 1990 à 2004.

03

CHINE : MORTEL ENVIRONNEMENT

La Banque mondiale présente un rapport estimant que 460 000 Chinois meurent prématurément par cause d'exposition à des

pollutions de l'air ou de l'eau. Près de 300 000 de ces décès seraient imputables à des pollutions de l'air à l'intérieur des maisons, dues notamment à l'utilisation de charbon pour le chauffage.

04

BRÉSIL : LE COÛT NÉGOCIÉ DU TRAITEMENT DU SIDA

Le gouvernement brésilien et le laboratoire pharmaceutique Abbott signent un accord permettant la fourniture d'un antirétroviral, le Kaletra, avec une réduction de 29 % par rapport au prix international. L'accord réduira les dépenses annuelles du programme national de lutte contre le sida de 11,4 millions de dollars chaque année. Le laboratoire a aussi annoncé son intention de réduire le coût de fourniture de ce médicament dans 45 autres pays en développement.

04

AGROCARBURANT : LE DÉFI DE LA PRODUCTION

L'OCDE et la FAO publient un rapport de perspectives agricoles, *Agricultural Outlook 2007-2016*. L'étude souligne les changements structurels profonds des marchés agricoles, et notamment la tension croissante liée à la demande en agrocarburants. Les ajustements nécessaires pour équilibrer demande mondiale et production devraient tirer les prix agricoles vers le haut pendant au moins une décennie.

05

LE CLIMAT AU GLOBAL COMPACT

Le secrétaire général des Nations unies annonce la création d'un groupe d'entrepreneurs concernés par le climat au sein du Global Compact, un projet soutenu par le World Business Council for Sustainable Development et le PNUD. Le Global Compact, lancé en 2000, compte 4000 entreprises membres, venant tant des pays développés que des pays en développement.

06

GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Le gouvernement français présente les six grands chantiers retenus pour le « Grenelle de l'environnement » : Climat-énergie, biodiversité, santé-environnement, production et consommation durable, gouvernance et démocratie écologique, modes de développement et emploi et compétitivité. Ces groupes de travail seront composés de représentants d'ONG, d'entreprises, de l'État, des syndicats et des collectivités territoriales.

06

L'ÉCONOMIE (ÉNERGÉTIQUE) DU FUTUR

Greenpeace et le European Renewable Energy Council publient un rapport montrant la rentabilité des investissements dans des installations produisant une énergie électrique renouvelable. Selon l'étude, favoriser les énergies renouvelables, plutôt que les combustibles fossiles, pendant les vingt-trois années qui viennent économiserait par la suite

près de 180 milliards de dollars chaque année.

12

L'EUROPE ET SES DÉCHETS

Une nouvelle réglementation européenne sur le transfert des déchets transfrontaliers entre en vigueur dans l'Union. Entre États membres, outre des contrôles par sondage, le règlement autorise de surcroît la réalisation de contrôles physiques des déchets, notamment l'ouverture des conteneurs. Vers les pays tiers, les conditions d'exportations sont renforcées, allant jusqu'à interdire l'exportation de certains déchets et vers certains pays.

12

MESURER LA BIODIVERSITÉ

Le PNUD et le FEM lancent un nouveau partenariat pour développer des indicateurs sur l'évolution de la biodiversité. Ils permettront d'évaluer l'impact des actions de conservation et l'avancée dans la poursuite de l'objectif adopté en 2002 au Sommet de la Terre à Johannesburg de « réduire le rythme d'appauvrissement de la diversité biologique d'ici 2010 ». Il s'agira de développer un ensemble cohérent d'indicateurs aidant à la décision en partant d'indicateurs existants comme la Liste rouge de l'UICN ou la superficie des aires protégées.

12

REFORESTATION MEXICAINE

Le Mexique lance une campagne de plantation d'arbres qui durera jusqu'en novembre. L'ambition

du Pro-Árbol Program est de planter 250 millions d'arbres et de contribuer ainsi à l'appel lancé en mai 2007 par le PNUE de planter un milliard d'arbres avant la fin de l'année. Selon le gouvernement mexicain, il s'agit de lutter contre la déforestation ainsi que d'améliorer l'environnement des communautés pauvres et la capacité de recharge des aquifères.

15

LA BANQUE MONDIALE ET LE PÉTROLE

Le Panel d'inspection de la Banque mondiale commence son enquête sur les conditions d'obtention d'un prêt pour la construction d'un oléoduc entre le Nigeria, le Bénin et le Togo. L'enquête répond à une plainte déposée par l'ONG Friends of the Earth, basée sur des éléments collectés dans 16 communes du sud-ouest du delta du Niger, faisant état d'une détérioration de l'environnement et d'un manque à gagner des pêcheurs.

15

DANS PARIS À VÉLO...

La ville de Paris lance un service de location de vélo à la carte reposant sur 750 stations. Après Lyon et en même temps que de nombreuses villes françaises, cette initiative témoigne de la recherche d'alternatives pratiques aux déplacements urbains.

LE CLIMAT, ENFIN ?

INTERVIEW AVEC NED HELME,

PRÉSIDENT DU CENTER FOR CLEAN AIR POLICY (THINK TANK AMÉRICAIN)

La majorité démocrate élue au Congrès en janvier 2007 s'était engagée à changer en six mois la politique fédérale américaine de lutte contre le changement climatique ? Où en est-on ?

L'arrivée des démocrates au Congrès a réellement modifié la politique des États-Unis en termes de lutte contre le changement climatique. Plusieurs propositions de loi ont été déposées, et de nouvelles normes sur les émissions des voitures ont été adoptées par le Sénat et devront être examinées par la Chambre des représentants avant de devenir une loi fédérale.

Par ailleurs, au printemps, la Cour suprême a désavoué l'Administration Bush, affirmant que la régulation des émissions de CO₂ rejetées par les automobiles relève bien de l'autorité du gouvernement fédéral. La Cour a ainsi demandé à l'EPA (Environmental Protection Agency) de réglementer ces émissions.

La position des entreprises américaines est un autre signe porteur de changements qui appellent à un engagement fort du gouvernement sur les questions climatiques. Le groupe US CAP (United States Climate Action Partnership), regroupant des organisations environnementales et une trentaine des principales entreprises américaines, demande en effet au gouvernement fédéral d'instaurer des lois plus contraignantes que les propositions faites actuellement par le Congrès. Si certaines entreprises restent opposées à toute législation énergétique et climatique, les principaux acteurs concernés – le secteur automobile, l'industrie lourde, le pétrole – se montrent favorables à une politique fédérale drastique. Ce fait, inhabituel dans le contexte politique américain, est de bon augure sur le long terme.

En quoi la politique américaine diffère-t-elle des engagements européens pour faire face au changement climatique ?

Des membres du Congrès ont proposé en janvier 2007 que soient fixés des objectifs chiffrés de réduction des émissions. Un objectif de stabilisation des émissions à leur niveau de 1990 d'ici à 2020 correspondrait à 35 % de réduction par rapport à leur niveau actuel. Cet objectif est à comparer aux engagements chiffrés pris par l'Union européenne – réduction d'ici 2020 de 20 % du niveau d'émissions de l'Union européenne par rapport à l'année de référence 1990 en

l'absence d'un accord international. En termes d'efforts économiques, il s'agit d'un objectif réellement ambitieux au vu de ses conséquences sur l'économie américaine.

Et ce, d'autant que des efforts sont également réalisés par les États, l'exemple le plus significatif étant la Californie qui a adopté, il y a deux ans, de nouvelles normes sur les émissions rejetées par les voitures et s'est engagée à ramener ses émissions de GES dans tous les sec-

teurs de l'économie au niveau de 1990 d'ici à 2020. Cet engagement est considérable compte tenu des efforts économiques que la Californie devra fournir pour l'atteindre. Neuf autres États dans le Nord-Est ont adopté des normes similaires, mais à la différence de la Californie, elles ne portent que sur le secteur électrique.

Ces mesures sont autant de signes positifs quant à l'instauration d'importantes lois sur le climat par le Congrès d'ici 2010. L'élection d'un nouveau président en 2008 devrait venir renforcer cette tendance.



15 > 23

CHALEUR À L'EST, PLUIE À L'OUEST, FAMINE AU SUD...

Le Sud-Est de l'Europe est touché par une vague de chaleur qui cause 250 morts en Hongrie et 30 en Roumanie ou des incendies en Serbie et en Macédoine. Les fortes chaleurs affectent aussi la distribution d'électricité en raison de l'utilisation intensive de la climatisation. À l'inverse, la Grande-Bretagne doit faire face aux pires inondations depuis soixante ans, laissant des centaines de milliers de foyers sans eau potable ou électricité. Les pluies et la mousson exceptionnelles qui touchent l'Inde et la Chine participent aussi au sentiment général de dérèglement du climat. En Afrique australe, la sécheresse persistante provoque la mobilisation du Programme alimentaire mondial.

16

TROP D'AIDE TUE LE DÉVELOPPEMENT

L'Overseas Development Institute britannique publie un rapport dénonçant la démultiplication des interlocuteurs européens pour les pays en développement. Selon l'étude, les gouvernements bénéficiaires ont face à eux entre 15 et 17 agences nationales, auxquelles s'ajoutent l'Union européenne et d'éventuels représentants de la coopération décentralisée, comme la Catalogne ou la Flandre. Le code de conduite adopté en 2006 pour tenter de rationaliser la coopération européenne peine à s'imposer, l'aide restant consi-

dérée dans beaucoup de pays membres de l'UE comme un élément de la souveraineté nationale.

17

L'ESSOR DES MARCHÉS DE CARBONE LIBRES

Ecosystem Marketplace et New Carbon Finance publient un rapport sur les marchés non obligatoires de carbone dans le monde, *State of the Voluntary Carbon Markets 2007*. En 2006, 23,7 millions de tonnes d'équivalents CO₂ se sont échangées dans le monde, pour une valeur de 91 millions de dollars, en dehors de toute obligation légale. Les compagnies américaines ont participé à hauteur de 68 % à ces échanges. Le marché européen à lui seul pèse 24 milliards de dollars.

17

TOURISME ET CONSERVATION

L'ONG Wetlands International publie une brochure sur le rôle du tourisme pour le financement de la conservation et la réduction de la pauvreté dans les zones humides. Huit zones sur dix dépendent financièrement du tourisme. Tout en en reconnaissant les risques, l'étude présente différents moyens pour allier tourisme, conservation et lutte contre la pauvreté : le paiement de droits d'entrée, la formation de guides locaux, les concessions d'utilisation, ou le développement d'un label assurant que les activités touristiques proposées respectent l'environnement et assurent des revenus aux populations locales.

19

INNOVATION, INVESTISSEMENT ET PAUVRETÉ

La CNUCED publie son rapport annuel sur les pays les moins avancés. L'édition 2007 est centrée sur le rôle de l'innovation qui, selon l'agence, doit orienter toute stratégie de réduction de la pauvreté. Par ailleurs, la CNUCED regrette que les pays minimisent l'impact sur la croissance de politiques sociales, comme l'augmentation de la productivité agricole ou la lutte contre le chômage.

20

LE NIGERIA CONTRE PFIZER

Le Nigeria dépose une plainte devant la Haute Cour fédérale contre le géant pharmaceutique Pfizer. Le gouvernement l'accuse d'avoir profité en 1996 d'une très grave épidémie de méningite à méningocoque et de rougeole dans le nord du pays – qui avait fait des milliers de morts – pour tester sur des enfants de la Trovafloxacin, un antibiotique contre la méningite, sans l'autorisation ou le consentement de leurs parents et sans l'accord des autorités locales. Selon le gouvernement, 11 des 200 enfants ainsi traités sont morts et un grand nombre sont atteints d'affections graves diverses.

23

MARCHÉ CARBONE À L'AUSTRALIENNE

Le gouvernement australien annonce l'instauration d'un

marché du carbone. Le système devrait couvrir 70 % à 75 % des émissions de carbone et 100 % des émissions de l'industrie, des centrales énergétiques et des mines. Les droits d'émission seront alloués par le gouvernement, en fonction d'objectifs de réduction globale des émissions qui seront définis avant la fin de l'année. Le marché sera effectif en 2011. L'Australie est l'un des pays développés opposés au Protocole de Kyoto.

23

AMÉRIQUE : ÉNERGIE DU NORD AU CENTRE

Les ministres de l'Énergie du Canada, du Mexique et des États-Unis signent un accord de coopération visant à stimuler l'innovation, les échanges et la construction de capacités de production dans les trois pays. Des recherches communes seront menées pour développer les agrocarburants, les hydrates gazeux, l'hydrogène, la capture et le stockage de carbone, la combustion propre du charbon et la transmission électrique. Les échanges énergétiques entre les trois pays représentent déjà un marché de 150 milliards de dollars.

23

AFRIQUE : LE COÛT DU CLIMAT

Le PNUD et la Commission économique pour l'Afrique signent un accord de coopération sur les questions environnementales en Afrique. Évaluer le coût du changement climatique et celui du passage à une économie faiblement carbonée pour le continent arrive en tête de liste.

25

EUROPE : SUS À LA PÊCHE ILLÉGALE

L'Union européenne augmente les amendes pour les pêcheurs ne respectant pas les quotas attribués. En 2005, plus de 10 000 amendes pour surpêche ont été dressées, contre 9 000 en 2004, montrant que beaucoup d'armateurs n'hésitaient plus à courir le risque d'une contravention. En élevant le coût de la fraude, la Commission espère décourager les éventuels contrevenants. L'Espagne, l'Italie et le Portugal ont comptabilisé près de 23 % des amendes pour pêche illégale en 2005.

26

IMPORTATIONS SANS PESTICIDE

L'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) présente un nouveau test, destiné aux agriculteurs africains et permettant de vérifier que des produits agricoles ne contiennent pas de produits chimiques. Le nouveau test est simple d'utilisation et réduit les coûts de vérification à 1 dollar, contre 25 précédemment. Pour entrer sur les marchés européens et américains, les produits africains doivent faire la preuve de leur innocuité.

L'OMC À L'ÉPREUVE DU DÉVELOPPEMENT

Dans un discours devant le Conseil économique et social des Nations unies, le 2 juillet 2007, Pascal Lamy, le directeur général de l'OMC, affirme que la tâche qui reste à accomplir dans le Cycle de Doha est « modeste par rapport à toutes les propositions sur la table ». Les dernières précisions nécessaires à l'accord, les montants exacts de réduction de subventions et de droits de douane que chaque pays consent à respecter, restent cependant les plus coûteuses. Les quatre membres de l'OMC qui, depuis plus d'un an, orchestrent les négociations – l'Inde, le Brésil, les États-Unis et l'Union européenne ou « G4 » – ont dissous leur groupe sur décision du Brésil et de l'Inde le 21 juin. L'accord impossible à obtenir à 4 pays reste-t-il négociable à 150 ?

Les membres de l'OMC se sont engagés à conclure les négociations en cours d'ici à la fin de l'année 2007, avant le début de la campagne présidentielle américaine de 2008 et le renouvellement du Parlement européen et de la Commission européenne qui suivra en 2009. Seuls des progrès décisifs dans le domaine des subventions agricoles et des droits de douane applicables aux produits agricoles et industriels y parviendront. Selon Pascal Lamy, il suffirait que les États-Unis fassent des concessions supplémentaires – représentant en valeur moins d'une semaine de commerce transatlantique. Il suffirait encore que l'Union européenne et le Japon réduisent de quelques points de plus les droits de douane les plus élevés sur les produits agricoles. Il suffirait enfin que des économies émergentes comme le Brésil ou l'Inde abaissent de quelques points les droits de douane les plus élevés sur les produits industriels.

Pourtant, le premier responsable de l'échec répété des négociations pourrait ne pas être le protectionnisme ou un pays, mais une idée – celle du « développement », nom et objectif donnés au cycle actuel de négociations. Pour deux raisons au moins.

La première est que suggérer que les pays en développement doivent « gagner plus que les autres » rend caduc le principe de réciprocité qui organisait jusque-là les négociations. De surcroît, ni le GATT ni l'OMC ne définissent ce qu'est un « pays en développement ». Sans réciprocité pour organiser les négociations, sans consensus sur les bénéficiaires, il est difficile d'obtenir un accord.

La seconde raison tient dans l'absence de lien incontestable entre libéralisation commerciale et développement. La théorie du commerce ne traite pas du « développement » en tant que tel et la théorie de la croissance ne parle quasi-



ment pas de commerce. Sans consensus intellectuel sur les effets à attendre de l'ouverture commerciale sur le « développement », la négociation d'un accord « bon pour le développement » devient des plus ardues.

Alors que se passera-t-il si aucun accord n'est obtenu fin 2007 ? L'organe de règlement des différends verra se multiplier les plaintes des pays émergents contre les subventions américaines et européennes. Et les États-Unis et l'Europe multiplieront la signature d'accords bilatéraux avec les pays en développement. Rien de « bon » pour les pays en développement, à tout le moins pour les non émergents parmi eux.